



www.alefpa.asso.fr



Accompagner chacun dans son projet

Tour d'horizon des bonnes pratiques à l'ALEFPA

Cinquième édition

Direction(s)

Prix des lecteurs aux Trophées Direction(s) 2013



Michel CARON

Président de l'ALEFPA

Une association très professionnelle et innovante : un investissement d'intérêt général.

Si l'on est plutôt attentif aux acteurs qu'aux commentateurs, force est de constater que l'énergie associative produit effectivement de l'expérimentation sociale, éducative, technique, organisationnelle et gestionnaire. Mais il y faut beaucoup d'attention et un peu de bienveillance pour s'en rendre compte. La gestion administrative courante n'y suffira pas. Sommes-nous autre chose que ce que nous faisons ?

Pour témoigner de son travail, l'ALEFPA a décidé depuis quelques années, de mobiliser l'ensemble de ses établissements et services, afin qu'ils témoignent directement de leurs pratiques, que l'on qualifiera tantôt d'encourageantes, parfois d'innovantes, et même quelquefois d'expérimentales. L'édition chaque année, du tour d'horizon des bonnes pratiques de l'ALEFPA complète ainsi de manière vivante, les rapports statutaires qui sont présentés en Assemblée Générale, témoigne aussi des évolutions des activités, des méthodes, et des outils mobilisés pour accueillir et accompagner les personnes handicapées, celles qui sont aux prises avec des maladies chroniques, celles aussi qui relèvent de la protection de l'enfance, de l'accompagnement social ou de l'insertion par l'économique. C'est le métier de l'ALEFPA : prendre soin des autres et accompagner chacun dans son projet. C'est aussi l'engagement de chacun de nos collaborateurs.

Le projet culturel de l'ALEFPA s'est déployé dans les établissements médico-sociaux et dans les maisons d'enfants à caractère social : le théâtre, la musique, le livre, l'intérêt pour l'histoire et la culture, sont autant de pistes d'initiatives locales qui permettent aux jeunes et moins jeunes, de demeurer dans la vraie vie plutôt que d'être confinés dans des espaces spécialisés et fermés. La créativité n'est pas réservée au "star system" ni à la République des paillettes ! L'enfant handicapé mobilise un fort potentiel émotionnel, créatif lorsqu'il rencontre une main, une voix, une intelligence qui l'accompagne sur la voie de l'expression et de la rencontre avec les autres. Chaque oeuvre, ainsi réalisée porte en elle cette différence qui en fait un acte unique et précieux.

C'est la même démarche qui s'est développée dans le domaine sportif. Les Alefpiades existent depuis de nombreuses années. Elles permettent de mobiliser des délégations des établissements qui rivalisent d'ardeur et de franche camaraderie, sur les terrains de sports, tout en découvrant l'environnement de la région organisatrice. Mais on voit bien que l'apprentissage de l'effort, l'entraînement, la compétition, l'esprit d'équipe, la performance, le bien être, constituent un ensemble d'expériences enrichissantes et de rencontre, dans lesquels chacun va au delà de ce qui le limite et l'enferme parfois, par la maladie, par le handicap, ou une enfance maltraitée. Je n'oublierai pas les fraternels et spontanés encouragements des jeunes du centres éducatif renforcé de Gurgy, lorsque nous avons fait ensemble 250km en vélo. Lorsque l'effort rapproche, il fait grandir. Et dans ce monde où la démagogie et la sollicitation des faiblesses humaines fait office de projet politique, nous avons bien besoin de cette fraternité rencontrée dans la diversité des pratiques sportives. Honneurs à nos travailleurs handicapés, sportifs ordinaires de l'ultra trail des Hauts Plateaux ! Handicapés, valides, jeunes en difficultés sociales, dans le sport, tous se retrouvent pour se dépasser et se surpasser ensemble. Ils sont, avant tout, des sportifs.

Les racines de l'ALEFPA sont dans la priorité accordée aux jeunes et aux enfants, ainsi qu'au projet professionnel, "accompagner chacun dans son projet" constitue notre signature collective. Il y a ici de belles initiatives en matière d'inclusion scolaire et professionnelle, il y a aussi une stratégie de l'ALEFPA, et si la désinstitutionalisation et le "social job coaching*" ont du sens, c'est bien parce que nous nous situons dans "la vraie vie" pour œuvrer et être utile, plutôt que dans des univers repliés sur eux même. Il y faudrait d'avantage de mobilisation des chefs d'entreprises et des partenaires sociaux. Cette référence à "la vraie vie", que je ne qualifie jamais d'ordinaire, parce que la vie même est un phénomène extraordinaire, constitue comme une langue naturelle au service de l'action : le soin esthétique, la santé, la bientraitance, la vie personnelle de chacun de celles et ceux qui sont accueillis par l'ALEFPA, sont aussi des opportunités d'être créatifs, c'est à dire très professionnels et profondément humains. C'est ainsi que le thème de la relation parentale s'impose aussi comme dimension de l'action encourageante, c'est d'ailleurs l'objet central du colloque annuel de l'ALEFPA en 2016.

Faisant allusion précédemment à la démagogie, qui constitue la grave maladie de la démocratie, le signe de la perte de repères, et de la confusion des valeurs, je ne voulais pas me ranger dans le camp fermé des commentateurs, mais demeurer avec les professionnels, et les bénévoles, dans le champ ouvert de la solidarité. La Citoyenneté est ce qui relie les hommes entre eux dans le monde "ordinaire" et qui les fait grandir, là où les tensions, conflits, pratiques désespérantes, mettent à mal notre capacité à faire progresser l'humanité, collectivement et en nous même. Là encore, nulle différence liée au handicap ou à l'exclusion sociale ne saurait nous distraire de ce devoir d'éducation à la citoyenneté que nous nous sommes données.

On peut progresser et innover également sur le champ du management, comme celui de la gouvernance. La Direction Générale et le conseil d'Administration doivent être exemplaires dans ce cadre.

Les Pouvoirs Publics sont-ils sensibles à une telle démarche d'innovation ? La question demeure également de retour sur investissement de ces pratiques innovantes.

Lorsque la qualité du service rendu et la satisfaction de l'utilisateur du résident, ou du bénéficiaire progresse, la réponse ne fait pas de doute. De plus, les échos positifs ne manquent pas, et la relation de l'ALEFPA aux Pouvoirs Publics est constructive de manière générale, on parle aussi et on pratique l'évaluation, et on évalue maintenant l'impact social. Cependant, les associations sont aussi des acteurs économiques soucieux de la bonne gestion de leurs investissements. Au même titre qu'il est évident qu'une entreprise qui investit en recherche et développement en attend un retour sur investissement, les associations innovantes devraient pouvoir en bénéficier.

Notre réponse est de considérer que le financement de l'action associative, la production de services, et la solidarité qui en est le résultat constituent un investissement d'intérêt général, et non une charge pour le budget de ces mêmes Pouvoirs Publics. Pourtant, ne dit-on pas que l'on "investit" lorsqu'il s'agit de financer les entreprises des Travaux Publics, et que l'on a des dépenses, quand il s'agit des associations !

D'ailleurs, actuellement, le secteur associatif sert de variable d'ajustement dans les

budgets de l'action publique. Certes, le temps est aux économies, mais les associations remplissent une mission indispensable dans une société déjà chahutée. Leurs actions ne sont pas des coûts que l'on peut "ajuster" pour des questions budgétaires mais des investissements sur la société de demain. Le débat est ouvert, mais les "bonnes pratiques" résultent aussi d'une capacité d'investir qui mérite d'être encouragée, valorisée et rentabilisée. Il faudra sans doute que nos universitaires de la Science Économique, et nos cerveaux musclés des grandes écoles travaillent sur la question de l'investissement social, et de l'évolution d'un dialogue de gestion éclairé et équilibré entre les Pouvoirs Publics et les associations. La charte des engagements réciproques signée entre l'Etat et les associations, consolidée par l'association des Régions de France et celle des Départements de France a de beaux jours devant elle.

En attendant, bravo et merci aux auteurs des Bonnes Pratiques. Elles témoignent de la dynamique de l'ALEFPA.

Continuons.

*Le "social Job coaching" constitue une expérimentation conduite par l'ALEFPA à La Réunion. Il concerne l'accès à l'emploi des personnes avec autisme, avec accompagnement en situation de travail et développement des compétences en lien direct avec l'emploi. C'est une démarche qui, hors de nos frontières, est utilisée pour les personnes handicapées psychiques. L'expérimentation est soutenue et financée par l'AGEFIPH, le FIPHFP, l'ARS et la DIECCTE (voir la Chaîne d'Union n°174 et 177).





« Former les esprits sans les conformer, les enrichir sans les endoctriner, les armer sans les enrôler, leur donner le meilleur de soi sans attendre ce salaire qu'est la ressemblance »

Jean ROSTAND

L'ALEFPA, Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie, reconnue d'utilité publique depuis 1973, intervient depuis plus de 50 ans auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes en situation de handicap, en difficultés sociales et/ou rencontrant des troubles de santé. Ses activités peuvent se résumer ainsi : accueillir, éduquer, accompagner, former, protéger, enseigner et soigner.

En matière de prise en charge sociale, elle développe des dispositifs respectueux de la personne, de ses choix, de ses intérêts et de son environnement. L'innovation et l'amélioration permanente de la qualité des prestations sont au cœur de ses pratiques pour permettre à chacun de valoriser ses propres capacités.

La raison d'être de l'ALEFPA et ses activités sont au service de chaque personne accueillie, en recherche permanente de la meilleure autonomie et inclusion scolaire, sociale et professionnelle pour apporter des réponses en matière de citoyenneté, de prévention, d'éducation, de formation, d'emploi, d'accès aux loisirs et à la culture. L'accompagnement personnalisé de chacun est le cœur de métier de l'ALEFPA.

L'association développe son action en s'appuyant sur un réseau actif de militants, de bénévoles et de partenaires inscrits dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire.

En 2015, 2304 professionnels ont accompagné plus de 8700 personnes dans les 134 établissements, services et lieux d'accueil sociaux, médico-sociaux et sanitaires de l'ALEFPA répartis dans 17 départements de France métropolitaine et d'Outre-Mer: Nord, Hauts-de-Seine, Marne, Haute Marne, Aube, Yonne, Haute-Saône, Haute-Vienne, Creuse, Allier, Pyrénées Orientales, Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Eure, Vendée, Gironde.

La diversité de l'ALEFPA participe à la richesse de son cœur de métier. Elle reflète son souci permanent de s'adapter aux besoins de chacun et aux spécificités locales, tout en fondant son action sur le principe d'appartenance citoyenne et sur l'éthique de la reliance.

Pour qui et pour quoi un recueil de bonnes pratiques ?

Depuis plusieurs années, de profondes évolutions dans les secteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires amènent à réinterroger les dispositifs d'accompagnement, les représentations collectives et les postures professionnelles. Dans un tel contexte, l'adaptation de l'ALEFPA, et l'innovation dans ses pratiques et ses organisations relèvent de la nécessité : la bonne pratique, au bon moment, au bon endroit.

Ce recueil est élaboré à l'intention des professionnels, des personnes accompagnées et de leur entourage, ainsi que de nos partenaires et de nos financeurs.

Il est la preuve que la richesse de l'ALEFPA réside dans sa diversité, en termes de territoires, de types d'établissement, de modes de prise de charge et de publics accueillis. Cette richesse de l'ALEFPA est une des clés pour progresser, innover et améliorer la qualité de ses prestations.

Ainsi, tout en rendant hommage aux professionnels, sans lesquels ces initiatives n'existeraient pas, ce recueil vise également à favoriser l'échange et la réflexion entre les établissements, à être utilisé par les professionnels comme un ensemble de repères et d'inspirations.

Son objectif est de valoriser, de partager un certain nombre de « bonnes pratiques » existantes au sein des établissements de l'ALEFPA. Il ne se veut ni exhaustif, ni normatif. Il présente des actions singulières et inscrites dans des situations locales et particulières.

Enfin, ce recueil est pour nous l'occasion de mettre à l'honneur des initiatives, riches et variées, qui permettent toutes d'améliorer la qualité de l'accompagnement et le bien-être des enfants et adultes. C'est vers eux que nous tournons notre énergie, et que nous mobilisons compétences professionnelles et engagements militants.

Méthodologie et définition d'une bonne pratique :

La notion de bonne pratique demeure floue. C'est pourquoi, afin de donner tout son sens à ce recueil, nous avons décidé de réfléchir et de construire une définition de ce qu'on entend par « bonne pratique ».

Ainsi, de manière générale, une bonne pratique constitue une action réussie qui mérite d'être partagée, et/ou une réponse efficace face à une difficulté rencontrée ou un besoin mal satisfait.

Toute bonne pratique est par nature bientraitante et concourt à l'amélioration de la qualité. Dépassant le cadre fixé par la réglementation, elle crée une plus-value pour la personne accompagnée, pour les professionnels et/ou l'établissement.

Une bonne pratique est évolutive et liée à une situation donnée. Elle n'a pas vocation à être standardisée, et doit être réinterrogée et actualisée constamment.

Label Coup de Coeur

La Commission du Projet Associatif, composée d'Administrateurs et de la Direction Générale, a donné un label Coup de Coeur aux actions qui ont particulièrement retenu son attention.

Remerciements

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont permis et contribué à la réalisation de ce recueil, et tout particulièrement :

- au Président, Michel CARON, et aux Membres du Conseil d'Administration,
- aux membres de la Commission du Projet Associatif,
- aux professionnels et aux Directeurs des établissements et services de l'ALEFPA,
- à la Direction Générale, Olivier BARON et Vincent ROUTIER, au Département Communication et au Département de la Vie des Établissements de l'ALEFPA : Alexandra DAL GOBBO et Aurélie BOULESTEIX ; Réalisation du recueil : Elsa LAMBERT, Vincent LOGEZ.

Le recueil de bonnes pratiques a reçu le Prix des lecteurs aux Trophées Direction(s) 2013 (plus d'informations sur www.directions.fr).

Mot du Président	p2
L'ALEFPA	p6
Bonnes pratiques	p7
Sommaire	p8
CULTURE	p12
• Atelier théâtre : acte I, Scène II - Nord - Cambrai	p14
• Graph'ITEP - Haute-Marne - Montigny le Roi	p16
• Vive le Slam : un Atelier d'initiation au Slam - Haute-Marne - Montigny le Roi	p19
• Le livre dont je suis le héros - Haute-Marne - Montigny le Roi	p22
• Extraordin'art : Nature Extraordinaire - Haute-Marne - Montigny le Roi	p24
• Haute-Marne - Montigny le Roi - Haute-Marne - Montigny le Roi	p26
• Passage à l'Acte 6 - Haute-Saône - Luxeuil les Bains	p28
• Le SESSAD au Festival des jeux et jouets traditionnels caribéens - Guadeloupe - Bouillante	p30
• Une insertion professionnelle réussie - La Réunion - La Saline les Bains	p31
SPORT	p32
• L'association sportive comme support éducatif - Haute-Vienne - Eymoutiers	p34
• Séjour montagne/ski à La Bresse - Haute-Saône - Luxeuil les Bains	p35
• Favoriser l'inclusion des jeunes par l'organisation d'une journée sportive Haute-Saône - Luxeuil les Bains	p36
• La journée des enfants à Roland Garros - Haute-Saône - Luxeuil les Bains	p38
• Apprentissage du canoë kayak, et de la pirogue - La Réunion - Saint-Pierre	p40
• Activité Danse « avec nous » - La Réunion - Saint-Pierre	p42
• Olympiades « Del Rio » : les 14, 15, 16 et 17 juin 2016 - Pyrénées Orientales - Osséja	p44
• Match de football multiculturel pour la fraternité - Pyrénées Orientales - Vernet les Bains	p45
• Le SESSAD au Relais Inter entreprise - Guadeloupe - Bouillante	p46
• HANDITOUR 66 - 2016 - Pyrénées Orientales - Vernet les Bains	p48
• NOU COUR COM ZOT : participation à l'Ultra Trail des Hauts Plateaux - La Réunion - Saint-Paul	p50
• Atelier MOOV CAMP - Guadeloupe - Bouillante	p52
• Santé, sport, bien être et culture - Guadeloupe - Bouillante	p54

INCLUSION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	p56
• Immersion dans la restauration du Sud Ouest - <i>Nord - Mérignies</i>	p58
• Unité d'enseignement/ collège de Montigny le Roi : inclusions partagées <i>Haute Marne - Montigny le Roi</i>	p62
• Participation à un job dating PREKAP'R 2016 - <i>La Réunion - Saint-Pierre</i>	p64
• Désinstitutionnalisation : apprendre « hors les murs » - <i>La Réunion - La Saline les Bains</i>	p65
• Notre marché autour des petits métiers - <i>Guadeloupe - Bouillante</i>	p66
• Atelier pâtisserie - <i>Vendée - Bellevigny</i>	p68
BIENTRAITANCE - SANTE	p70
• Atelier vie intime, affective et sexuelle (VIAS) - <i>Haute-Saône - Luxeuil les Bains</i>	p72
• Atelier bien être - <i>La Réunion - Saint-Pierre</i>	p74
• Atelier vie intime et relationnelle - <i>La Réunion - Saint-Pierre</i>	p76
• Action de prévention autour des violences - <i>La Réunion - Saint-Pierre</i>	p78
• Une Journée Exceptionnelle pour des filles exceptionnelles - <i>Haute Marne - Montigny le Roi</i>	p80
• Salle Calme - <i>Creuse - Felletin</i>	p83
• Enquête de satisfaction - <i>Allier - Moulins</i>	p84
• Accessibilité de la compréhension des outils 2002 - 2 - <i>La Réunion - Saint-André</i>	p86
• Journée des droits des enfants - <i>Guadeloupe - Bouillante</i>	p89
• Projet esthétique - <i>Guadeloupe - Bouillante</i>	p90
FAMILLE	p92
• Atelier parentalité - <i>La Réunion - Saint-Pierre</i>	p94
• Allons coo ensemb' - <i>La Réunion - Saint Pierre</i>	p95
• Fête de fin d'année et kermesse avec les familles - <i>Yonne - Chaumot</i>	p96
• Fêtons les Mamans - <i>Guadeloupe - Bouillante</i>	p98
CITOYENNETE	p100
• Vivons ensemble en petit citoyen éclairé - <i>Guadeloupe - Bouillante</i>	p102
• Jardin partagé - <i>Nord - Gravelines</i>	p104
• Se promener autrement - <i>Nord - Gravelines</i>	p105

- Rencontres intergénérationnelles - Nord - Gravelines p106
- Service de Petits déjeuners au Lycée - La Réunion - La Saline les Bains p107
- Les ateliers « Mobil(c)ité » - Allier - Aubigny p108
- L'éducation par la nature - Guadeloupe - Bouillante p110
- Nos Droits, Nos Libertés - France (Métropole et DOM) p112
- Journée partage de vacances avec les enfants des centres aérés et les usagers du FAO
La Réunion - Saint-Paul p114
- Concours de fleurissement - Yonne - Gurgy p116
- Jardin du lien - Haute-Vienne - Bellac p118

ACCOMPAGNEMENT ADAPTE ET DIVERSIFIE p120

- Activités vacances - Aube - La Chapelle Saint-Luc p122
- Groupe conte thérapeutique - Allier - Moulins p124
- Le compagnonnage inter-établissements sociaux et médico-sociaux : une
modalité d'accompagnement au service du jeune accueilli - France (Métropole et DOM) p128
- Jeux de société - La Réunion - Saint-Paul p132
- Programme de formation collectif d'apprentissage de la Langue des Signes Française
La Réunion - Saint-Paul p134
- Accompagnement coopératif entre la Protection Judiciaire de la Jeunesse et le
Service d'Hébergement du Réseau Educatif Lillois - Nord - Lille p136
- L'Equipe Mobile Ressource, un dispositif expérimental pour assurer la continuité
des parcours - Vendée - Bellevigny p138

ORGANISATION MANAGEMENT ET GOUVERNANCE p142

- Modélisation de l'organisation du Pôle Est - La Réunion - Saint-André p144
- Le questionnement éthique au service de la bientraitance - France (Métropole et DOM) p148
- L'administrateur délégué - France (Métropole et DOM) p150
- Comité d'Orientation Stratégique de Martinique - Martinique p152

Sont déjà parus p154

Glossaire p156



Culture



Atelier théâtre : acte I, Scène II

Public visé : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement Nord - Cambrai

L'initiative :

L'ITEP reçoit des jeunes présentant des troubles psychiques dont la principale manifestation est la mise en évidence de troubles du comportement. Ces jeunes sont, de par leurs difficultés, exclus du milieu dit « ordinaire » et notamment de l'Ecole. La souffrance que représente cette mise à l'écart de la vie sociale a questionné fortement les éducateurs de l'ITEP qui ont réfléchi à un moyen de travailler la réinsertion sociale par un biais thérapeutique et ludique. Un atelier théâtre a vu le jour depuis quelques mois. Cet atelier est mis en place par deux éducateurs pour un groupe de 4 à 6 jeunes tous âges confondus.

Afin de valoriser les jeunes, de les mettre en situation artistique réelle, un partenariat est engagé avec le Théâtre de Cambrai pour l'utilisation d'une salle de spectacle une fois par semaine. Ce lieu permet à chaque enfant de se sentir unique et de favoriser la pédagogie de la réussite.

L'activité se construit en plusieurs étapes :

- L'échauffement
- Des exercices visant le travail de la mémoire, la cohésion de groupe et la confiance, ainsi que l'expression corporelle
- Et enfin la mise en jeu

Le but final étant de mettre en scène une pièce de théâtre présentée aux autres jeunes ainsi qu'à un public extérieur (les parents, les familles d'accueil et les partenaires à la fin de l'année).

La poursuite de l'activité sera aussi de les ouvrir à la culture au travers de sorties diverses : spectacles, danses, pièces de théâtre, concerts...

Objectifs :

Les jeunes apprennent à repérer leurs propres limites, à expérimenter des méthodes de négociation avec eux-mêmes et leur environnement.

Principaux objectifs :

- affirmer leur identité
- découvrir leur propre palette d'émotions
- extérioriser et maîtriser leurs émotions en même temps
- développer leur mémoire et leur concentration
- développer l'expression verbale, le vocabulaire, la manière de se présenter...
- être à l'écoute des autres
- créer une histoire et leur propre rôle

Enfin, l'objectif est également de travailler avec les familles et changer leur regard sur leurs enfants. Le spectacle de fin d'année leur montrera un jeune qu'ils ne connaissaient pas, dans une dynamique de réussite.



En quoi est-ce une bonne pratique ?

Durant l'atelier théâtre, les jeunes peuvent éventuellement expérimenter des échecs ou des réussites. Nous leur donnons les moyens d'exploiter leurs sensations et de les canaliser.

L'activité est construite en groupe avec les jeunes, grâce à leur improvisation et leur énergie débordante.

Au fil du temps, les jeunes intègrent des règles théâtrales et savent les appliquer. Ils ont confiance en eux et n'hésitent plus à se montrer, ou à se tromper.

Les retombées sont multiples. Le théâtre leur permet de les emmener dans une culture de réussite qui, par ricochet, se répercute plus particulièrement dans le milieu scolaire.



Perspectives :

Le but de l'activité est de perdurer dans le temps et de se finaliser par une pièce de théâtre.

Les perspectives sont de l'ordre de l'approche culturelle, avec des sorties expositions, spectacles....

Etre impliqué dans la vie de la cité afin d'être un futur citoyen à part entière.



Partenaires :

- Théâtre de Cambrai



STRUCTURE

Nom : ITEP JACQUES PAULY

Public : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement

Nombre de personnes accueillies : 30

CONTACT

Référent du projet :

Mme MORONVALLE

Coordonnées :

Itep.jpauly@alefpa.asso.fr

Graph'ITEP

**Public visé : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement
Haute-Marne - Montigny le Roi**

L'initiative :

L'envie est là pour les enfants et les adolescents ainsi que les professionnels : relooker la salle foyer au rez-de-chaussée du dispositif ITEP sur le site de Chaumont.

Les enfants retiennent l'idée d'orner les murs en réalisant des peintures sur toile comme dans une galerie d'art !

Une réunion éducateurs/enfants permet de définir les grandes lignes de la modernisation de cette salle : « changement de style, changement d'ambiance, cet espace doit être convivial, on veut personnaliser ce lieu, on veut que ce soit accueillant, il faut l'égayer et le rendre agréable ».

Pour mener à bien ce projet, un des éducateurs sollicite l'atelier GRAFFITIPOP pour les aider à réaliser la décoration de la salle détente. Le graph' s'inscrit dans une culture urbaine que les enfants et les jeunes peuvent facilement identifier.

Après un point sur l'histoire et la culture hiphop : le graffiti est un mouvement artistique issu de la culture Hip Hop, Virginie BERGERET propose de semaine en semaine de faire découvrir les étapes successives pour réaliser un graffiti. « On parle du

projet, de l'idée, puis on travaille les expressions sur du papier. J'apporte la méthode. »

Virginie n'oublie pas de faire un rappel à la législation : la pratique du graffiti dans les lieux publics est interdite. La dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Les enfants et adolescents se familiarisent avec les techniques des « graffeurs », utilisent une bombe de peinture, appréhendent les codes esthétiques et utilisent les outils adaptés.

« on choisit sa technique flop, ronde, sans fond, on trace sur papier blanc et on le met en couleur ; Virginie nous conseille sur le placement des lettres, grosseurs épaisseurs des lettres » explique Aurélien à l'ensemble des membres du CVS.

Au fur et à mesure des séances, les enfants et adolescents acquièrent des savoirs faire à travers la production d'ouvrages individuels puis la production d'une œuvre collective.

Objectifs :

- sensibiliser les participants à une forme de création moderne
- s'inscrire dans un projet collectif
- travailler en groupe pour produire une œuvre collective (se consulter, s'organiser, partager)
- contribuer à l'amélioration de son environnement
- réaliser des œuvres individuelles et/ou collectives qui seront visibles par l'entourage proche des jeunes
- acquérir des compétences sociales et civiques
- tirer satisfaction d'une implication individuelle
- faire preuve d'autonomie et d'initiative
- développer des qualités d'expression
- développer de la dextérité et de la précision
- travailler avec les associations locales : mettre en place un partenariat éducatif

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Tout le monde peut se trouver une âme d'artiste avec le graffiti. Pour Virginie, le graffiti permet d'avoir confiance en soi. « Il fait prendre conscience de sa valeur ».

Les réalisations artistiques de l'enfant lui permettent d'exprimer son originalité et son individualité.

L'enfant développe ses habiletés de pensées et de résolution de problème lorsqu'il planifie, organise et choisit son matériel.

Parce qu'il nécessite de la part des participants une certaine précision, cet atelier favorise également le développement de la dextérité à travers la réalisation d'éléments plus ou moins fins : « un travail de précision, de la patience et de l'application sont demandés : technique du trait droit ou du cercle, comment remplir de couleur sans déborder, faire des à-plats propre, des effets qui plaisent » L'éducation artistique est riche d'enseignements et de potentialités de développement chez les enfants.

C'est aussi l'outil idéal pour véhiculer des messages forts et travailler autour de valeurs importantes avec les enfants et les jeunes : il faut faire des graffitis pour s'ouvrir au monde, c'est une liberté d'expression » porte Virginie. « Je leur montre que c'est un moyen par lequel ils peuvent s'exprimer, véhiculer une idée, une pensée, un sentiment... ».

En plus de partager une passion et de les initier à une pratique nouvelle, participer à cet atelier est une occasion de pratiquer un loisir créatif.

L'atelier graffiti incite les jeunes à contribuer à la préservation de leur cadre de vie, en considérant le graffiti comme une véritable expression artistique et non comme un acte de vandalisme. »

« cette activité est très agréable car elle permet d'exprimer ce qu'on a envie, on peut dessiner ce qu'on veut. Le rendu est beau, agréable à regarder » précise Aurélien, devenu adepte du graffiti.

L'aide apportée par l'intervenante extérieure a pour objectif une meilleure efficacité pédagogique. Elle permet une ouverture du Dispositif ITEP sur son environnement et un éclairage technique pour les professionnels. De même, ce partenariat participe au développement local du Dispositif ITEP : articles dans la presse locale.

Après des réalisations individuelles, une fresque a été conçue, puis créée par le groupe, après discussion et planification générale. Cette activité artistique a été support à l'échange verbal. Les enfants ont appris à communiquer pendant l'activité pour avoir un outil, une peinture d'une certaine couleur, les ciseaux... mais également pour se mettre d'accord sur la réalisation.

L'atelier a appris à travailler en équipe et à transformer les idées de chacun en une œuvre d'art.

Une fois la réalisation terminée, elle est porteuse de valeurs de développement personnel et artistique et de respect d'un travail collectif. « J'insiste sur le fait que cette Culture apporte certaines valeurs et qualités comme la créativité, la patience, le respect, la volonté, la connaissance, la paix, le savoir, la sagesse, la valorisation et l'estime de soi... » conclut Virginie.



Perspectives :

- inauguration de la salle et vernissage de l'œuvre collective en présence de partenaires et des familles
- prendre chaque œuvre en photo et réaliser un catalogue d'exposition.
- poursuivre les ateliers pour produire des cadeaux personnalisés pour des occasions spéciales comme les fêtes de fin d'année, les anniversaires, etc...

Partenaires :

GraffitiPop : Virginie BERGERET propose différentes initiations pédagogiques à la pratique du Graffiti dans toutes structures .



STRUCTURE

Nom : ITEP Henri Viet

Public : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement

Nombre de personnes accueillies : 62

CONTACT

Référent du projet :

M. MASSON

Coordonnées :

ltep.henriviet@alefpa.asso.fr

Vive le Slam : un Atelier d'initiation au Slam

**Public visé : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement
Haute-Marne - Montigny le Roi**

L'initiative :

Pendant la phase d'observation de son stage réalisé au sein du Dispositif ITEP Henri VIET, Floriane Mathis a pu faire le constat suivant : la majorité des enfants ont des difficultés scolaires ou un « dégoût » scolaire, mais leur imagination est présente, parfois débordante.

Ils ont donc un potentiel, une source d'idées pour réaliser et inventer des textes. La réalisation de son stage dans la structure offrait l'opportunité de transmettre mon savoir-faire de « slameur » à travers des ateliers d'écriture « slam ».

De plus, la thématique du « slam » peut s'adresser à tous publics, mais elle correspond parfaitement à un public d'adolescents. Cet atelier d'initiation au « slam » allait permettre également de sortir des rapports habituels et quotidiens du fonctionnement du groupe, de gérer seule un petit groupe et d'instaurer un autre climat relationnel.

La première séance permet de poser un cadre aux enfants et de leur faire prendre connaissance de la discipline « slam », cet art est avant tout libre, ils doivent se l'approprier.

Différents exemples sonores et visuels servent de support. Puis, au fur et à mesure des séances, les enfants doivent créer, façonner leurs textes ; le résultat est le fruit d'un travail d'écriture, de relecture, de réécriture et de composition en rimes.

La récompense de leurs efforts peut être de présenter les textes avec de la musique sous forme d'un enregistrement clé USB (source de motivation certaine) ou durant une scène ouverte organisée devant les autres participants, voire un public.



En quoi est-ce une bonne pratique ?

Le « Slam » s'inscrit dans une démarche participative et vivante. Très vite, les enfants se sont montrés intéressés : qu'est-ce que c'est ?, comment on fait le « slam » ? « c'est comme du rap, on fait des rimes avec des mots.

Le projet sur la base du volontariat a été accueilli favorablement par les enfants. Tous s'amuse avec les sons, les rimes.

La pratique du slam est particulièrement dynamique depuis quelques années. Riche d'un grand nombre de scènes, Grand Corps Malade avec sa voix rauque permet aux adolescents de s'ouvrir à d'autres formes culturelles. Grand Corps Malade a pour but de faire comprendre que le slam est accessible et abordable par tout le monde.

- « Avant je ne connaissais pas son histoire, c'est en référence à l'accident qu'il a eu et son handicap qu'il s'appelle comme ça... Ses textes parlent de son handicap, de ses « potes », de la société. Grand Corps Malade est le premier à avoir popularisé le slam en France », explique Noa, fier de faire comme un artiste célèbre. L'initiation au « slam » donne la possibilité d'écrire un texte, des textes avec sa propre personnalité, de s'exprimer librement et de manière artistique sur ce qui touche le « slameur » en herbe ».
- « L'écriture d'un slam m'a permis de déstresser, c'est super, on peut évoquer tous les sujets qu'on veut. » affirme Alexis.

Il permet également de développer ses potentialités, de progresser dans l'écriture et l'expression orale. L'atelier de groupe permet de stimuler la prise de parole et l'écoute, facilite l'échange et le respect de chacun.

- « L'atelier slam m'a permis de me décontracter. Depuis, je prends plus la parole en classe et j'aimerais bien essayer devant un vrai public de les dire » poursuit-il...

L'initiation au « slam » est riche et variée : on y développe l'écoute, un style, la créativité par la recherche de rimes, l'humour, et l'imaginaire.

Sans obéir impérativement aux exigences littéraires, le français abordé sous cet angle ne semble plus un exercice scolaire, mais un simple jeu d'expression qui, la plupart du temps, réconcilie avec le vocabulaire et les niveaux de langage.

- « ce n'est pas du français, on recherche des mots, des paroles pour faire des rimes ... et qu'est-ce qu'on s'amuse ! » s'exclame en cœur les participants.

Le « slam » a tendance à travailler sur l'intime et l'expression de ce qu'on a dans la tête. Il permet plein de choses qui aident la personne dans son cheminement personnel.

- « Ecrire un slam c'est un défoulement, on dit ce qu'on ressent, on s'exprime... » explique Staven
- « écrire un slam, ça permet de se libérer de tout ce qu'on a sur le cœur et dans la tête, moi j'ai choisi d'en faire un sur mon enfance, j'ai pris plaisir à le faire » complète Noa. « Je veux le faire écouter à toute ma famille et à ma famille d'accueil ».

Sur la base de thèmes d'actualités, de sujet légers ou plus graves, le groupe de slameurs peut tisser petit à petit un texte en donnant libre cours à la parole de tous. Cela montre que tout le monde est capable d'émettre des idées sur n'importe quel thème.

Staven et Alexis reconnaissent que leur duo a bien fonctionné :

- « on s'est entraîné à chaque fois, ça représente du travail de faire un slam, super de trouver le tempo pour mettre en musique »

La particularité de cet atelier est qu'il a abouti à la réalisation d'un slam pour la fête de l'été de l'établissement qui a servi d'hymne pour une équipe participant aux jeux olympiques du Dispositif ITEP. Cela a contribué à la cohésion du groupe.

Objectifs :

Les objectifs travaillés dans ce projet tendent tous vers un objectif global, la confiance en soi très importante pour le bon développement personnel et social des enfants en ITEP :

- travailler sur l'écriture (orthographe, conjugaisons, grammaire) "Déscolariser" l'écriture : montrer que l'écriture n'est pas une contrainte, qu'elle peut être un terrain de jeu et de création
- créer, s'exprimer et échanger au sein d'un groupe.
- apprendre à s'écouter (écouter les autres et aussi s'écouter soi-même)
- apprendre à écrire sur des thèmes assez large (la liberté, l'interdit, l'amour, la peur, la violence...) qui les touchent de près ou de loin
- apprendre à se valoriser
- apprendre à se corriger
- apprendre à s'appropriier des consignes.



Perspectives :

L'aspect rythmique peut nécessiter l'intervention d'un chanteur, conteur, musicien ... la sémiologie musicale aidant à la compréhension globale. L'un des objectifs pouvant être à terme de voir les participants prendre la parole et dire leurs textes.

Le « Slam » peut donner envie à des enfants ou adolescents d'en savoir plus sur les métiers du spectacle.

A l'occasion de différents événements, attentat, le Sida, la coupe d'Europe, les élections..., des ateliers de « slam » peuvent être un support à l'expression et stimuler l'écriture pour aborder ces thèmes. La confrontation de textes et d'idées permet d'ouvrir le débat au sein d'un groupe.

STRUCTURE

Nom : ITEP Henri Viet

Public : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement

Nombre de personnes accueillies : 62

CONTACT

Référent du projet :

Mme MATHIS

Coordonnées :

ltep.henriviet@alefpa.asso.fr





Le livre dont je suis le héros

**Public visé : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement
Haute-Marne - Montigny le Roi**

L'initiative :

Dans le cadre du dispositif ITEP, le projet de sortie est co-construit en équipe interdisciplinaire (à partir d'une réévaluation globale des besoins) en associant l'enfant ou l'adolescent et les parents.

Le Service de Suite anticipe, intervient dès que ce projet prend forme afin que la sortie de l'établissement ne soit pas une rupture brutale dans l'accompagnement. Cette sortie est alors planifiée et construite.

Par exemple, le Service de Suite accompagne l'enfant et ses parents lors de la visite de sa nouvelle structure d'accueil et/ou échange avec eux sur leurs éventuelles craintes et inquiétudes concernant ce changement dans la vie de leur enfant. A l'issue de la sortie, pendant trois ans, le Service de Suite maintiendra un lien avec les parents, les enfants ou adolescents.

Le Dispositif ITEP signifie le départ de l'enfant lors de la fête des sortants en présence de l'ensemble des enfants de la structure et des professionnels, afin de l'aider à se représenter l'arrêt de l'accompagnement. Ce temps de fête marque la sortie.

Gardez les souvenirs des moments importants de sa vie est extrêmement précieux et quand on peut le faire de façon originale et personnalisée c'est encore mieux ! Avant cette fête, l'éducatrice du Service de Suite tente à partir de petites questions de faire relater à l'enfant des moments de vie de son choix dans le dispositif ITEP : son arrivée, son meilleur souvenir...

Petit à petit, le récit prend forme avec ses émotions, son expérience, ses pensées. L'objectif est de laisser une trace à l'enfant de son passage dans le Dispositif ITEP.

Le livre photo est mis en page par Catherine, secrétaire de direction, à partir du témoignage direct de l'enfant, ce qui aboutit à un objet final qui lui est propre et lui appartient. Cet album privilégie par ailleurs un ton humoristique et devient d'une certaine manière le livre dont l'enfant est le héros et qui crée chez lui toujours une vive émotion et une satisfaction symbolique



En quoi est-ce une bonne pratique ?

L'enfant souhaite avant tout laisser un témoignage ou poser sur le papier des choses. Bien sûr, cela n'a rien à voir avec un récit ou un roman, mais l'enfant ou l'adolescent prend cela très au sérieux. Ce moment peut parfois être émouvant, mais valorisant pour l'enfant. Souvent, les enfants expriment, à leur manière, leur besoin de tisser ou retisser des liens et de dialoguer.

Ce temps de récit très personnel contribue à instaurer entre l'éducateur du service de suite qu'il connaît peu une complicité et façonner la transition.

Ce petit livre, petite partie de leur récit de vie, leur permet d'occuper une véritable place, ils sont acteurs eux-mêmes d'événements.

A travers la réalisation de ce livre, on leur donne la possibilité de faire part, eux-mêmes, de ce qu'ils vivent, comment ils le vivent, ce qu'ils en comprennent, et ce qu'ils souhaiteraient.

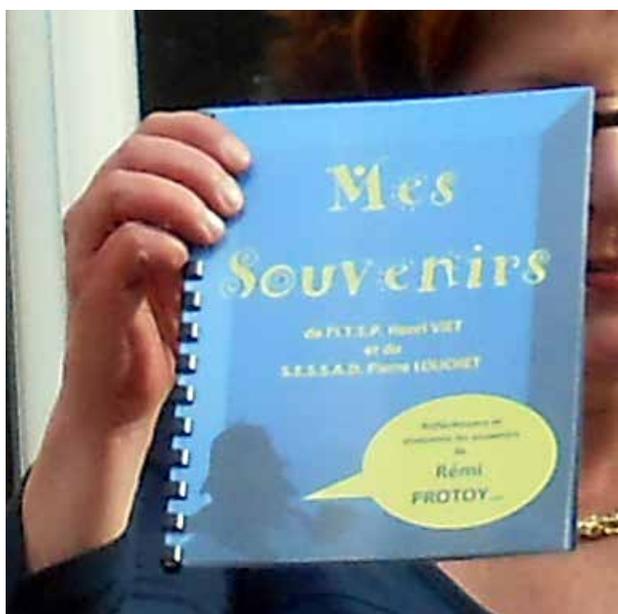
Pour expliciter la portée symbolique de cet objet, on peut citer à titre d'exemple la situation de cet enfant qui, au sortir du dispositif ITEP, a souhaité le transmettre à sa mère avec qui il avait dû rompre le contact sous le joug de son père. Pour cette maman, cet album permettait aussi de marquer dans le temps une tranche de vie pour laquelle les parents eux-mêmes n'avaient aucun souvenir photographique.

Objectifs :

- faire du lien entre la sortie et l'après dispositif ITEP
- participer à une prise de conscience du chemin parcouru
- valoriser l'enfant
- garder une trace d'un passage de sa vie dans l'établissement-(pour l'enfant).

Perspectives :

- Prendre en compte les remarques ou suggestions remontées par les enfants pour améliorer nos pratiques (en plus de celles du CVS).



STRUCTURE

Nom : ITEP Henri Viet

Public : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement

Nombre de personnes accueillies : 62

CONTACT

Référent du projet :

Mme LUTZ

Coordonnées :

Itep.henriviet@alefpa.asso.fr

Extraordin'art : Nature Extraordinaire

**Public visé : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement
Haute-Marne - Montigny le Roi**

L'initiative :

Tous les deux ans, un festival culturel est organisé avec la participation de tous les établissements sociaux et médico-sociaux. Autrefois porté par l'APAJH, cette manifestation portait le nom de Festival « Art et handicap. Désormais porté par l'ADESS MS 52, le festival porte le nom d' « Extraordin'Art » Le thème retenu en 2016 était « La nature dans tous ces états », ce qui ouvrait sur la base de cette simple idée, quantité de possibilités plastiques, de choix de formes et de matières pour illustrer la nature en vue d'une exposition itinérante à travers le département. L'ensemble des établissements sociaux et médico-sociaux ont été invités à participer.

Ce sont tout d'abord les groupes vert (enfants et adolescents de 10 à 13 ans environ) et bleu (de 13 à 16 ans), puis l'annexe de la Maison de Chaumont qui se sont réunis autour de leurs éducateurs pour créer, ensemble, plusieurs arbres représentatifs des pays concourant aux Jeux Olympiques 2016. Mixant éléments naturels (troncs en bois en guise de socle, bribes d'écorces...), et techniques plastiques variées (papier mâché pour la structure, fil de fer, collage, scoubidou, crépons...), ils façonnèrent baobab, saules, bonsaï, etc... tous mis en situation dans un décor miniature (animaux, personnages, huttes.). L'ampleur du travail apporté, à la hauteur d'un résultat impressionnant, aura nécessité de longues heures de travail auxquels auront participé en équipe les différents enfants.

Parallèlement, le groupe jaune (enfant âgés de 6 à 10 ans) aura rejoint le projet, avec une création qui se voulait la continuité d'une activité effectuée sur l'année, à savoir leur participation à l'atelier « Les sabots de Venus » de Monsieur Samuel Stolarz, qui les a initiés à la fabrication de lutins et d'elfes en éléments naturels.

S'inscrire dans le projet « extraordin'art » permettait ainsi de répondre à une forte demande des enfants du groupe : réaliser leurs propres lutins à la façon de Samuel Stolarz. Noisetier tortueux et épis de blés furent un parfait écrin pour cet « arbre à lutins », sculptés de pommes de pains, noisettes et autres coquillages collectés dans la nature.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Comme tout travail basé sur le concept de création, ce projet est constructif à bien des égards : Les enfants apprennent à forger leur regard critique, leur souci du détail, mais aussi à appréhender des techniques et des méthodes plastiques nouvelles ou qu'eux-mêmes, par le biais du hasard ou du bon sens, inventeront.

Chaque groupe a de plus investi le projet en fonction des possibilités de chacun, mais en faisant dès lors un projet transversal, tant du point de vue des groupes que de l'âge, ou encore des professionnels. En cela, la participation à Extraordin'art aura amené à une réelle synergie.

Enfin, c'était une participation du dispositif ITEP à un projet inter-établissements et inter-associatif, ouvrant à une exposition itinérante ouverte au public.

A chaque vernissage, un groupe d'enfants a pu se rendre sur place et ainsi participer à parachever cette ouverture sur l'environnement extérieur, et s'y faire connaître en tant qu'artiste puisque la presse aura bien évidemment relayé l'événement.



Perspectives :

Exposition des œuvres des enfants à travers le département sur plusieurs mois.

Diffusion dans la presse.

Participation à la prochaine session proposée par Extraordin'art.



Partenaires :

- Association Extraordin'art



Objectifs :

- inscrire des enfants dans une dynamique de projet dont ils feront partie intégrante et dont ils seront en grande partie moteurs
- dynamiser leurs capacités d'imagination et de créativité à partir d'une thématique donnée
- les amener à travailler en équipe dans le travail de réalisation : se partager les tâches, réunir les idées, s'organiser...

STRUCTURE

Nom : ITEP Henri Viet

Public : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement

Nombre de personnes accueillies : 62

CONTACT

Référent du projet :

M. DRUART

M. PETTINI

M. FERRAND

Mme BRIOT

Coordonnées :

itep.henriviet@alefpa.asso.fr

À la rencontre de Bestioles Vitaminées

**Public visé : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement
Haute-Marne - Montigny le Roi**

L'initiative :

Sur la base d'un projet pédagogique intitulé « A l'Art rencontre des Oeuvres » (arts et littérature) prévu sur trois ans, le Dispositif ITEP Henri VIET a proposé à de talentueux intervenants de s'associer aux enfants et adolescents, afin de révéler leur potentiel et conduire à des créations aussi abouties que valorisantes.

Après une première année basée sur l'écriture avec l'auteure jeunesse Faustina Fiore et la production finale de deux ouvrages, les enfants ont, cette année, rencontré Delphine Aubry, plasticienne et illustratrice connue pour ses bestioles fantaisistes.

L'année dernière, nos élèves étaient devenus des petits romanciers. Cette année, grâce à l'action « À l'Art rencontre des bestioles vitaminées », nos élèves sont devenus des plasticiens, des peintres, des créateurs, des auteurs, des illustrateurs...

Au rythme d'une séance par mois avec Delphine Aubry et d'un travail en classe, les enfants des Unités d'Enseignement de Montigny-le-Roi et de Chaumont ont appréhendé la technique du papier mâché pour créer leur « bestiole » et imaginer leur histoire. Tantôt à la façon des fables ou tantôt trophées rapportés de chasses imaginaires, leurs animaux fantaisistes doués de fabuleux talents en ont surpris plus d'un.

Ce projet annuel articulant travail avec l'artiste et un travail en classe a mené à la création, à la réalisation de plusieurs œuvres artistiques :

- La création d'une bestiole ou d'un trophée en papier mâché
- La production d'un écrit, d'une histoire mettant en scène la bestiole créée
- La réalisation de l'illustration (qui accompagne leur histoire) sur toile
- La création d'un livre « Drôles de bestioles-Fables & autres contes illustrés... » par les enfants et adolescents du dispositif ITEP Henri Viet de Montigny-le-Roi & de Chaumont.

Ces créations artistiques seront présentées lors d'une inauguration théâtrale à l'EHPAD, le lundi 4 juillet, où les jeunes, lors d'une rencontre intergénérationnelle, pourront être fiers de présenter et d'exposer leurs œuvres ainsi que dédicacer leur livre...

Perspectives :

- Exposition des bestioles et découverte de l'objet livre finalisé le lundi 4 juillet. Cette inauguration se passera à l'EHPAD, une rencontre intergénérationnelle, où les jeunes présenteront leurs œuvres et liront leur histoire
- diffusion du livre auprès des partenaires pour valoriser leur potentiel et mettre en avant la qualité de leur création
- exposition des bestioles dans différents lieux comme la bibliothèque, le collège...



Objectifs :

- S'initier et s'approprier une technique plastique, un savoir-faire particulier
- donner du sens aux apprentissages en proposant un projet pluridisciplinaire motivant
- découvrir différentes manières de s'exprimer : la composition plastique, la peinture, l'écriture...
- développer la culture artistique.
- faire prendre conscience aux jeunes de leur potentiel d'imagination et de création, et ainsi mettre en œuvre des talents pour l'écriture auxquels certains ont pu être initiés par le projet de l'an dernier
- comprendre que le travail scolaire est utile notamment pour l'écriture de leur histoire
- participer à une aventure originale sur une année complète avec une véritable artiste et avoir des résultats concrets
- être valorisé grâce à l'édition de l'objet livre finalisé



Partenaires :

- Delphine AUBRY, Plasticienne
- EHPAD de Montigny-le-Roi

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Il est à noter, en premier lieu, que la participation conjointe de professeurs des écoles et d'un éducateur spécialisé dans la construction et l'avancée du projet en fait un pont entre les secteurs pédagogique et éducatif.

Grâce à cette action les élèves ont découvert de nouvelles manières de s'exprimer. Ils sont devenus créateurs, concepteurs, auteurs, illustrateurs. Bref, des ARTISTES.

Utiliser les animaux comme moyens d'expression a facilité le développement de leur imaginaire.

Produire un texte est devenu plus accessible en empruntant un chemin artistique.

Le projet, par ailleurs, leur a permis d'investir et de réinvestir un potentiel qui se situe à la croisée de divers apprentissages et de leur imagination personnelle. Il y a donc une réelle implication de leur part qui leur rend le résultat très gratifiant et donc valorisant.

STRUCTURE

Nom : ITEP Henri Viet

Public : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement

Nombre de personnes accueillies : 62

CONTACT

Référent du projet :

Mme BOTTIGLIRY

Mme BRUNOT

Mme MENETRIER

M. DRUART

Mme AUBRY

Coordonnées :

itep.henriviet@alefpa.asso.fr

Passage à l'Acte 6

**Public visé : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement
Haute-Saône - Luxeuil les Bains**

L'initiative :

Pour la sixième année consécutive, le Dispositif ITEP Leconte de Lisle met en place un projet intitulé « Passage à l'acte ». Le choix de ce titre ne relève pas d'une provocation sémantique. Les jeunes que nous accompagnons sont souvent dans l'impossibilité de mettre des mots sur leurs ressentis. Lors de cet atelier, le « passage à l'acte » correspond à une mise en action, à la concrétisation d'une pensée.

Cette année, durant une première semaine, les jeunes ont travaillé en compagnie de Nicolas Jules (auteur/compositeur/interprète) sur l'écriture de chansons et avec Roland Bourbon (percussionniste) pour la musique. Une deuxième semaine a été consacrée à l'enregistrement des 6 titres produits et ce, afin d'envisager 3 restitutions finales (une s'est rajoutée dans le cadre d'un festival) et la sortie d'un album. Nous sommes, de plus, intervenus au sein de l'IRTS de Franche Comté en compagnie des enfants et des artistes sur les formations de niveau 3 et 5 devant 200 étudiants. Cette année, un clip a été réalisé par un professionnel. Un photographe professionnel est à nos côtés durant toute la durée du projet afin d'immortaliser nos instants de vie, d'animer notre page facebook (<https://www.facebook.com/passage.alacte.1>) et de permettre une certaine lisibilité autour de notre action. Nous possédons un fond photographique qui nous permet aujourd'hui d'organiser de nombreuses expositions.



Objectifs :

- permettre un renouvellement des modalités d'intervention des professionnels au contact de méthodes et de pratiques différentes (recommandation de l'ANESM).
- ce projet permet d'élargir l'ouverture artistique des jeunes et ainsi susciter des envies de pratique.
- lors des restitutions finales, ces jeunes, souvent stigmatisés à l'extérieur renvoient une image très valorisante à leur famille et au public (800 personnes cette année).

Perspectives :

- Le maintien du partenariat avec les salles de spectacles de Lure et Luxeuil semble aujourd'hui acquis, nous espérons continuer le travail avec l'équipe du Théâtre Edwige Feuillère qui a semblé ravie de notre prestation. Nous avons eu des retours très positifs du public sur notre page facebook.
- maintenir le travail avec les IRTS.
- continuer de développer le partenariat d'une manière générale.



En quoi est-ce une bonne pratique ?

Ce projet permet un véritable accès au champ culturel et donne à leur environnement une image très valorisante d'eux. La pérennité de cette action est devenue un élément essentiel du processus de soin mis en place par le Dispositif et est perçu comme tel par les professionnels, les familles et les jeunes que nous accompagnons.

Les enfants travaillent avec des artistes aux compétences avérées, les éducateurs sont juste garants du cadre.

Les jeunes pour qui il est difficile d'intégrer un établissement médico-social en début d'année, sont souvent attirés par ce projet et l'éventualité d'y participer les rassure et rend l'arrivée au sein de l'établissement plus sereine pour certains.

Ce projet est en perpétuelle évolution puisque cette année, nous avons fait 6 restitutions au lieu de 2 et que nous sommes intégralement inscrits dans la programmation culturelle des salles. Deux interventions de 2h ont eu lieu à l'IRTS de Franche Comté à la demande des formateurs et étudiants et nous avons intégré pour la deuxième année consécutive le Festival « Voix d'enfants » à Vesoul au Théâtre Edwige Feuillère. Cette scène est la seule en France à être conventionnée « Voix d'enfants ».

Enfin, une partie de ce projet est financé par des particuliers que nous ne connaissons pas, via un site de don et contre don en ligne (kisskissbankbank) et leur fidélité et confiance semblent aujourd'hui acquises.

Partenaires :

- ARS de Franche Comté (partenaire financier et ressource).
- Mairie de Luxeuil-les bains, Lure et Vesoul (partenaires financier, matériel et humain).
- Le Théâtre Edwige Feuillère (partenaire financier, humain et ressource).
- Salle de spectacle « François Mitterrand » à Lure et salle de spectacle « Espace Molière » à Luxeuil-les-bains (partenaire ressource et humain)
- Office du Tourisme de Luxeuil-les-bains (partenaire ressource)
- Particuliers (partenaire ressource et financier).
- Tous les professionnels de l'établissement (partenaire ressource).

STRUCTURE

Nom : DITEP Leconte de Lisle

Public : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement

Nombre de personnes accueillies : 68

CONTACT

Référent du projet :

Mme. THOMAS

Coordonnées :

Laurent.QUILES@alefpa.asso.fr



Le SESSAD au Festival des jeux et jouets traditionnels caribéens

**Public visé : Enfants déficient intellectuels
Guadeloupe - Bouillante**

L'initiative :

L'association Gwajéka fervent défenseur du patrimoine culturel local présente le FETTIJE (Festival des jeux et jouets traditionnels caribéens).

Gwajéka facilite la proximité entre les populations et les jeux traditionnels à travers des prestations des animations culturelles.

Son objectif principal est de promouvoir les jeux et jouets traditionnels ainsi que le Ka en Guadeloupe mais dans la caraïbes.

A l'occasion de ses 10 ans, l'association propose un nouveau concept, il s'agit des JWEMYAD qui consistent à organiser des jeux les 03 et 04 Juin 2016 au stade municipal de Vieux Habitants. L'équipe éducative et pédagogique du SESSAD propose d'accompagner un groupe de jeune afin de participer à cette manifestation destinée à promouvoir notre culture et notre patrimoine.

Le vendredi 03 juin en collaboration avec l'ULIS de l'école élémentaire de la commune de Pointe Noire un groupe de jeunes accompagnés par le SESSAD à la journée interscolaire.

Le samedi 04 juin une trentaine de jeunes accompagnés par les éducateurs et les enseignants ont participé à la journée.

Perspectives :

Initier un projet autour des jeux et jouets traditionnels afin de transmettre aux jeunes les notions historiques et culturelles, voir identitaires quant aux jeux qui étaient pratiqués par les générations précédentes.

Objectifs :

- permettre aux usagers de découvrir ou redécouvrir les jeux traditionnels.
- encourager la socialisation des participants en leur permettant de se confronter à des personnes et des milieux inconnus.
- permettre aux participants d'améliorer leur sens de l'observation et leur dextérité.
- permettre aux usagers de se divertir et de partager un moment agréable.
- renforcer notre partenariat avec l'école de Guyonneau.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

C'est l'occasion d'avoir des ateliers de fabrication de confections de montage de jeux et jouets traditionnels. Il est important de permettre aux enfants, adolescents et aux jeunes de développer leurs compétences "occulo-manuelles" à travers la création des jouets traditionnels en utilisant leurs doigts comme dans le temps.

Partenaires :

Association GWAJEKA



STRUCTURE

Nom : SESSAD Denis Forrestier
Public : Enfants déficients intellectuels
Nombre de personnes accueillies : 117

CONTACT

Référent du projet :
Mme FELICITE
Mme JACOB

Coordonnées :

Viviane.GOLABKAN@alefpa.asso.fr

Une insertion professionnelle réussie

**Public visé : Jeunes déficients intellectuels
La Réunion - La Saline les Bains**

L'initiative :

En lien avec des objectifs scolaires et éducatifs, des usagers du groupe délocalisé au Lycée de Trois Bassins apprennent l'histoire du peuplement de la Réunion depuis le mois de Septembre 2015. Ils ont pu faire des recherches au CDI du Lycée afin de se documenter. L'équipe a essayé de réfléchir à une façon ludique d'acquérir des connaissances en Histoire. Nous avons repéré que différents usagers ont des compétences en dessin et en informatique.

Afin de leur permettre d'approfondir ces compétences et d'allier Histoire, Informatique et le Dessin, l'équipe a eu l'idée de faire un film d'animation. En lien avec le projet d'établissement, l'objectif a été de rechercher des partenaires de droit commun sur le territoire, susceptible de participer à la réalisation de ce projet.

Les usagers du groupe délocalisé participent ainsi depuis le mois de Décembre 2015 à raison d'une fois par semaine à des ateliers de LENA (L'Espace Numérique et Artistique et de la Cyber Base du TCO). Ce Partenariat a fait l'objet d'une

convention signée entre le TCO et l'IMPro au mois de décembre 2015.

Un intervenant de LENA leur permet ainsi d'approfondir leurs compétences en dessin tandis que les animateurs de la Cyberbase leur apprend comment animer les dessins réalisés, les coloriser informatiquement, enregistrer des dialogues et intégrer des bruitages.

En plus de travailler sur les savoirs évoqués plus haut, cela permet aux usagers d'identifier ces institutions, de fréquenter ces espaces de droit commun, d'identifier les personnels qui y travaillent et de s'inscrire à des ateliers artistiques ou faire des démarches sur leurs temps personnels avec d'autres personnes du "milieu ordinaire".

Cela permet aussi aux personnels de ces espaces de faire évoluer leurs représentations et participer à l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap.



Perspectives :

Réaliser un blog afin de mettre ces créations sur internet. Réaliser d'autres épisodes avec des personnes issues du territoire (Lycéens, Associations).

Partenaires :

Communauté d'Agglomération "Territoire de la Cote Ouest" (TCO)

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Cela permet aux usagers de développer certaines compétences de leurs projets personnalisés en utilisant des ressources présentes sur le territoire. Cela s'inscrit dans la logique de désinstitutionnalisation. La simplification des procédés du film d'animation leur permet aussi de développer leur créativité.

Objectifs :

- Développer sa créativité
- Découvrir des supports créatifs différents
- Mobiliser des ressources du territoire dans son projet Personnalisé

STRUCTURE

Nom : IMPro Marie Caze

Public : Jeunes déficients intellectuels

Nombre de personnes accueillies: 60

CONTACT

Référent du projet :

M. VIDOT

Coordonnées :

YvesJean.FEVRE@alefpa.re

Sport



L'association sportive comme support éducatif

**Public visé : Adultes déficients intellectuels
Haute-Vienne - Eymoutiers**

L'initiative :

Fédérer un groupe de personnes autour du sport dans le but d'être reconnu et valorisé a été le leitmotiv de ce projet né en 2004. Le choix de créer une association sportive s'est fait logiquement dans la continuité des activités sportives pratiquées en interne. Nous avons affilié l'association à la Fédération Française du Sport Adapté et avons reçu l'agrément du ministère de la jeunesse et des sports.

Reconnue du mouvement sportif, « Atousports » a été la première association de Sport Adapté en Haute-Vienne et a constitué un socle pour asseoir le futur comité départemental en 2007.

Objectifs :

Développer, organiser des activités physiques et sportives adaptées dans le cadre du projet d'établissement et du projet individuel des personnes accueillies

Perspectives :

- intégrer de nouveaux usagers dans l'association
- poursuivre le partenariat local
- piocher encore dans les idées de chacun pour développer des projets
- conventionner avec l'établissement
- développer la pratique du sport santé

STRUCTURE

Nom : Complexe les Arsses Eymoutiers
Public : Adultes déficients intellectuels
Nombre de personnes accueillies : 51

CONTACT

Référents du projet :
M. BEAUFFENY

Coordonnées :
contact.les-arsses@alefpa.asso.fr

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Ce projet a le mérite de mettre en lumière les performances de chacun aussi modestes soient-elles, démontrer des projets en commun afin de pratiquer son sport favori aux quatre coins du pays. C'est une reconnaissance pour l'usager d'être un sportif à part entière, d'avoir une licence et de pratiquer le sport de son choix en toute sécurité.

Donner des responsabilités à chacun des membres : chacun à son niveau de compétence peut prendre des initiatives, avoir des responsabilités, ainsi les membres du bureau jusqu'au président sont des usagers.

Elle contribue à favoriser une dynamique dans l'établissement et suscite des envies pour les plus réfractaires aux activités sportives.

Elle favorise l'intégration de nos sportifs au sein de clubs et du mouvement associatif local. Plusieurs licenciés sont aussi membres d'associations sportives locales

Elle crée des relations avec des personnes extérieures dans le but de développer un réseau de bénévoles pour divers organisations.

L'association affiliée à la Fédération Française du Sport Adapté, bénéficie de subventions venant du Ministère des Sports.

Partenaires :

- Fédération Française du Sport Adapté
- DDCSPP
- Ville d'Eymoutiers
- Communauté de Communes
- Mutuelle 403
- Assurances Allianz

Séjour Montagne/ski à La Bresse

**Public visé : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement
Haute-Saône - Luxeuil les Bains**

L'initiative :

Durant une semaine, 18 jeunes de l'établissement partent en « camp ski » avec un hébergement en gîte de qualité à la Bresse. Cette semaine est l'occasion pour les jeunes (issus de 4 groupes éducatifs distincts) de se découvrir autour d'activités ludiques et sportives dans un autre cadre que celui de l'établissement.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Ce projet permet :

- un accès véritable à de nouvelles pratiques sportives,
- de nouvelles acquisitions, encadrées par un professionnel du ski (Moniteur ESF). L'éducateur est garant du cadre,
- être dans une relation différente avec l'éducateur. Le quotidien ne tourne plus autour de l'école et du groupe éducatif.

Partenaires :

- Agence Nationale des Chèques Vacances (partenaire financier ressource)
- Union Nationale des Association Laïques Gestionnaires (partenaire financier et ressource).
- L'Ecole du Ski Français (partenaire ressource).



Perspectives :

- Poursuivre et développer cette action.
- Monter des dossiers de subventions concernant ce projet.

Objectifs :

- Permettre un renouvellement des modalités d'intervention des professionnels au contact de méthodes et de pratiques différentes (recommandation de l'ANESM)
- permettre aux jeunes, l'accès à des responsabilités (préparation des repas, entretien du gîte...), à une certaine autonomie et les sensibiliser au respect d'autrui
- découvrir, comprendre et respecter une région et un milieu naturel nouveau (montagne)
- pratiquer de nouvelles activités sportives, telles que le ski alpin, les raquettes, le ski de fond et le patinage
- les sensibiliser à la sécurité en montagne
- leur permettre d'obtenir des diplômes dans le domaine du ski.



STRUCTURE

Nom : DITEP Leconte De Lisle

Public : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement

Nombre de personnes accueillies : 68

CONTACT

Référent du projet :

M. FRACHEBOIS

Coordonnées :

laurent.QUILES@alefpa.asso.fr

Favoriser l'inclusion des jeunes par l'organisation d'une journée sportive

**Public visé : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement
Haute-Saône - Luxeuil les Bains**

L'initiative :

Ce projet a vu le jour en 1976 au sein de l'établissement mais demeure riche de par son évolution et sa continuité dans le temps. A ce jour, cet évènement sportif et convivial regroupe, durant le mois de juin, une quinzaine d'établissements sociaux et médico sociaux de la région Franche Comté et sa périphérie. Environ 250 jeunes et 80 adultes (familles, professionnels, bénévoles et partenaires) se retrouvent autour d'activités sportives en adéquation avec leurs capacités physiques et mentales. Les sports proposés peuvent être individuels (athlétisme) ou collectifs (football, pétanque et course de relais). Cette journée s'achève par la remise de récompenses suivie d'une soirée festive autour d'un barbecue à laquelle tous les participants sont invités.

Objectifs :

- Permettre un renouvellement des modalités d'intervention des professionnels au contact de méthodes et de pratiques différentes (recommandation de l'ANESM).
- Permettre aux jeunes de découvrir des sports nouveaux.
- La rencontre entre des jeunes aux problématiques différentes permet une ouverture d'esprit de leur part.
- Permettre aux jeunes de prouver leurs capacités sportives et ainsi être mis en valeur.
- Cette journée nous permet de mettre en valeur l'établissement et son bon fonctionnement partenarial

Perspectives :

- Poursuivre et développer cette action.
- Mobiliser d'autres bénévoles.
- Travailler à l'éventualité de convier d'autres établissements à cette rencontre.
- Monter des dossiers de subventions concernant ce projet.



En quoi est-ce une bonne pratique ?

Ce projet permet :

- un accès véritable à de nouvelles pratiques sportives.
- cette initiative est la preuve que des publics et des professionnels issus de champs différents peuvent collaborer et participer conjointement à l'amélioration de l'accompagnement et de la prise en charge.
- En termes de communication, l'image des participants est valorisée.
- Cette journée est un évènement festif, tant pour les jeunes que pour l'ensemble des personnels de l'ITEP, puisque tout l'ITEP est mobilisé (Direction, équipes éducative, services techniques, services administratifs, infirmière).

Partenaires :

- Municipalité de Luxeuil-les-Bains (partenaire technique).
- Fournisseurs de l'établissement.
- Etablissement Sociaux et Médico Sociaux de la Région Franche Comté et sa périphérie.
- L'ITEP Henry Viet de Haute Marne de l'ALEFPA fait le déplacement depuis de nombreuses années.

STRUCTURE

Nom : DITEP Leconte De Lisle

Public : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement

Nombre de personnes accueillies : 68

CONTACT

Référent du projet :

M. FRACHEBOIS

Coordonnées :

Laurent.QUILES@alefpa.asso.fr



La journée des enfants à Roland Garros

**Public visé : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement
Haute-Saône - Luxeuil les Bains**

L'initiative :

Ce projet a vu le jour grâce à une collaboration étroite avec la ligue de Franche Comté de tennis. Cette année, 8 jeunes de l'établissement ont pu y participer. Cette journée s'articule autour de 4 axes :

- L'initiation à l'activité tennis au sein du club de tennis de Vesoul de janvier à mai.
- La participation au tournoi régional inter-ITEP organisé par notre ITEP au sein du club de Vesoul.
- La participation des jeunes engagés à « la journée des enfants à Roland Garros ».
- L'obtention de licences individuelles à la Fédération Française de Tennis pour l'année 2016.

Perspectives :

- Poursuivre et développer cette action.
- Travailler à l'éventualité de convier d'autres établissements de l'ALEFPA à cette rencontre.
- Envisager d'étendre cette action dans d'autres domaines sportifs.
- Monter des dossiers de subventions concernant ce projet.

Objectifs :

- Permettre un renouvellement des modalités d'intervention des professionnels au contact de méthodes et de pratiques différentes (recommandation de l'ANESM).
- Permettre la découverte du tennis dans le cadre d'un cycle de 20 h et ce, encadré par un entraîneur fédéral du club et par l'éducateur sportif de L'ITEP.
- Le tournoi inter-ITEP est l'occasion de se mesurer à ses pairs et ce, dans un cadre où le respect de l'autre est essentiel et garanti par l'éducateur et l'arbitre.
- L'accès au tournoi de Roland Garros leur permet de découvrir une manifestation internationale et de découvrir le monde professionnel du tennis.
- L'obtention des licences individuelles permet aux jeunes de pratiquer cette activité en dehors de l'établissement.



En quoi est-ce une bonne pratique ?

Ce projet permet :

- Un accès véritable à une nouvelle discipline sportive en partenariat avec des encadrants professionnels de ce domaine.
- De découvrir un évènement de dimension internationale.
- L'inscription dans des structures de droit commun (clubs) et de susciter des envies de pratique hors de l'établissement.
- De donner à leur environnement une image très valorisante.
- De s'engager une année complète sur une activité, ce qui est parfois difficile pour les jeunes que nous accueillons.
- Ce projet est un élément essentiel du processus de soin mis en place par l'ITEP, tant aux yeux des jeunes, que de leurs familles, que des professionnels de l'ITEP.



Partenaires :

- Fédération Française de Tennis (partenaire ressource et humain)
- Ligue de Franche Comté de Tennis (partenaire ressource)
- Tennis Club de l'agglomération de Vesoul (partenaire ressource).



STRUCTURE

Nom : DITEP Leconte De Lisle

Public : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement

Nombre de personnes accueillies : 68

CONTACT

Référent du projet :

M. FRACHEBOIS

Coordonnées :

Laurent.QUILES@alefpa.asso.fr

Apprentissage du canoë kayak, et de la pirogue

Public visé : Adultes déficients intellectuels
La Réunion - Saint-Pierre

L'initiative :

Au Foyer d'Hébergement des activités sont proposées dans l'optique de répondre aux attentes et besoins des résidents notamment l'accès au sport par tous. C'est un facteur d'intégration sociale, de valorisation des capacités physiques de chacun.

La demande quant à la mise en place de cet atelier est venue d'une réunion de groupe mensuelle organisée au FH. Des résidents du foyer d'Hébergement ont exprimé le souhait de pratiquer des activités nautiques en fin d'après-midi. En rivière ou à la mer, le kayak offre de multiples possibilités.

Pour répondre à cette demande et de valoriser leurs choix et leurs expressions, un partenariat avec un centre nautique a été établi. Les personnes s'intéressant à la nouvelle activité et à la pratique d'un sport, ont été invitées à s'y inscrire.

Cet atelier permet aux participants de vivre des moments forts où chacun exprime ses qualités et compétences physiques et à l'occasion de montrer le meilleur de lui-même. Cela contribue à l'amélioration du bien-être et aide au développement de la personne. La mixité est favorisée et participe à l'épanouissement de chacun.

L'activité s'effectue en fin de journée après le travail en ESAT. Elle se déroule au lieu-dit « LA RIVIERE D'ABORD » lieu touristique et de passage.

Perspectives :

- travailler l'autonomie et amener les résidents à s'inscrire dans l'activité pour pouvoir s'inscrire et s'insérer avec d'autre équipe au sein du club,
- s'initier à d'autres sports nautiques.

Objectifs :

- Développer et/ou maintenir des valeurs citoyennes
- Respecter les consignes de sécurité et de bien tenantes données par le professionnel de l'activité Kayak de l'association.
- Valoriser l'autonomie des résidents en milieu aquatique
- Utiliser le matériel adapté en fonction de l'activité proposé (kayak, pirogues)
- Travailler la confiance en soi et la confiance aux autres (cohésion groupes, communication, entraide...)
- Profiter des bienfaits des sports aquatiques
- Développer ses capacités de communication et de motricité



En quoi est-ce une bonne pratique ?

Le Kayak est une activité sportive favorisant l'épanouissement personnel et collectif, permettant de découvrir la richesse de l'île de la Réunion. Nécessitant un petit apprentissage avant de se lancer, l'activité kayak est conviviale, et se pratique par petits groupes d'embarcations. L'atelier consiste à naviguer tout en pratiquant le Kayak alliant la dimension ludique avec des efforts physiques et d'intensités variables. Ce sport santé est à la fois, convivial, complet et, praticable toute l'année.

C'est un moyen de décompresser en pleine nature. Les paysages et la faune amènent à être dans un sport de bien-être et de détente.

De manière générale les sports aquatiques apportent des bienfaits. Effectuer des mouvements permet d'améliorer le tonus musculaire, de raffermir le dos, et d'améliorer la circulation sanguine. Ce travail développe les conditions physiques, ils sollicitent tous les muscles, et des conditions psychologiques.

Ils offrent une sensation d'évasion en extérieur, et un rapprochement avec la nature.

Le but est bien de favoriser leur épanouissement et de les amener à exercer des activités extérieures au travers la pratique sportive.

Partenaires :

- CANOE KAYAK SUD



STRUCTURE

Nom : FH Gernez-Rieux

Public : Adultes déficients intellectuels

Nombre de personnes accueillies : 33

CONTACT

Référent du projet :

M. LALLEMAND

Coordonnées :

fh@alefpa.re

Activité Danse « avec nous »

**Public visé : Personnes adultes déficientes intellectuelles avec ou sans pathologies associés
La Réunion - Saint-Pierre**

L'initiative :

Depuis un peu plus d'un an au sein du Fao nous avons mis en place l'atelier « Danse ». Dans cet atelier plusieurs types de danses sont travaillés, nous dansons le « maloya » (danse traditionnelle de la réunion), « la danse orientale », « la country », et « la danse indienne » mettant en avant le métissage de notre île.

L'atelier répond à la demande et aux besoins des usagers notamment dans la conscience de soi. Les différentes danses proposées mobilisent le « corps » différemment. Le schéma corporel, la valorisation et l'estime de soi mais aussi le maintien et le développement de l'autonomie sociale sont les axes qui sont développés.

Cet atelier s'inscrit dans le domaine de la culture et correspond aux missions de l'établissement. Le groupe est quelquefois sollicité pour intervenir dans des manifestations proposées par nos partenaires.

Perspectives :

- Continuer à favoriser l'échange entre l'Association Jeunesse lumière et le FAO pour que les usagers puissent continuer à s'ouvrir sur l'extérieur.
- Développer leur affirmation de soi et montrer leur savoir-faire.
- Leur permettre d'être des citoyens à part entière au sein de la société en participant à des prestations extérieures et en développant d'autres partenariats relatifs.

Objectifs :

Favoriser l'échange au sein du groupe.

- Expression communication

Développer les techniques des différentes danses

Développer la motricité et travailler :

- l'endurance
- le schéma corporel
- la latéralité
- la coordination motrice fine et globale
- l'organisation spatiale
- l'organisation temporelle
- l'organisation perceptive

Permettre aux personnes accueillies de s'ouvrir sur l'extérieur.

Partager des moments de convivialité et de bonne humeur.

Développer leur créativité.



En quoi est-ce une bonne pratique ?

Cet atelier favorise la découverte de la culture Réunionnaise à partir des différentes danses proposées. Le groupe découvre les racines de la danse, au travers des tenues qui sont représentatives de chaque culture visitée.

Pour la personne, elle travaille l'expression du corps en prenant en compte le rythme donné. Le corps est ainsi obligé de se mouvoir, d'inscrire ces gestes dans l'air de la musique. Les gestes effectués demandent une rapidité, mais aussi de la précision dans le mouvement et oblige les personnes à chercher un équilibre et donc de s'approprier son corps ce qui favorise la psychomotricité. C'est une forme d'expression et de divertissement pour beaucoup de personnes de tous âges, mais également un moyen de se maintenir en bonne forme et en bonne santé. Cette activité contribue à lutter contre la routine et la monotonie qui caractériserait le quotidien. La danse est un bienfait sur l'état physique, psychique, affectif et mental des personnes que nous accompagnons.

Du point de vue social, les personnes s'inscrivent dans une démarche citoyenne et d'ouverture vers leur environnement. Cet atelier a permis de développer un partenariat avec « L'association Jeunesse et Lumière » permettant aux personnes accompagnées de découvrir la danse indienne et de participer avec le groupe aux diverses manifestations. L'attachement à d'autres cultures favorise la compréhension, l'acceptation, la construction et le développement de la relation à l'autre.

Partenaires :

- Les mairies du sud de La Réunion
- Les institutions (Ehpad/Ecole/ Autres institutions SMS)
- L'association jeunesse lumière
- Les familles



STRUCTURE

Nom : FAO Gernez-Rieux

Public : Personnes adultes déficientes intellectuelles avec ou sans pathologies associées

Nombre de personnes accueillies : 30

CONTACT

Référent du projet :

Mme NIOBÉ

Coordonnées :

et26.fao@alefpa.asso.fr

Olympiades « Del Rio » : les 14, 15, 16 et 17 juin 2016

**Public visé : Adultes polyhandicapés
Pyrénées Orientales - Osséja**

L'initiative :

Le 14 Juin 2016, la flamme olympique est arrivée devant les établissements ALEFPA de Cerdagne. Après avoir été acheminée par les résidents, jusqu'à la MAS « Les Myrtilles », elle a brûlé durant 4 jours. Ces olympiades ont été organisées par l'équipe médico-éducative de la MAS « Les Myrtilles » et ont concerné les structures MAS et l'Institut d'Education Motrice « Les Lupins ».

Les athlètes, de ces deux établissements, ont pu pendant ces olympiades participer à différentes épreuves telles que : le bowling, le tir au fusil, la Gymnastique Rythmique et Sportive, le parcours moteur, le basket, le football, le tennis, le lancer de poids et l'épreuve phare : la course en fauteuil électrique.

Ces olympiades se sont déroulées dans la joie, la bonne humeur et un immense fair-play entre supporters et athlètes.

Une cérémonie de clôture a eu lieu avec remise de diplômes, médailles et autres récompenses offertes par le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales, pour le plus grand plaisir des résidents. Elle a été suivie d'un apéritif dinatoire puis par l'extinction de la flamme.

Perspectives :

Programmer l'année prochaine cette activité et inviter 2/3 autres établissements (secteur médico-social) : FAM / MAS / IEM / IME.



Objectifs :

- Préparer les rencontres par des entraînements durant un mois (se projeter dans une action).
- Concourir avec d'autres : notions de partage, de gestion des émotions, porter de l'intérêt à d'autres, notion d'équipe, ...
- Investissement de l'équipe (éducateurs, aides-soignants, aide médico-psychologique, auxiliaires de vie, rééducateurs,...) dans la connaissance de la situation de dépendance (aspect dynamisant, technique et sécurisant).
- Prendre plaisir à agir et accepter l'aide si besoin.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

- Permettre de se fédérer et de travailler sur les thèmes du partage et de l'entraide (solidarité).
- Se confronter à d'autres dans des actions de type sportif, accessibles dans la situation de handicap.

Partenaires :

Conseil Départemental des Pyrénées Orientales

STRUCTURE

Nom : MAS Les Myrtilles

Public : Adultes polyhandicapés

Nombre de personnes accueillies : 30

CONTACT

Référent du projet :

M. BOUST

Coordonnées :

iem-mas-secretariat@perlecerdane.com

Match de football multiculturel pour la fraternité

**Public visé : Adolescents en difficultés sociales
Pyrénées Orientales - Vernet les Bains**

L'initiative :

Les attentats du 13 novembre ont marqué les esprits, les jeunes migrants ont été atteints dans leur dignité et leurs religions. Cinq religions cohabitent à la MECS.

Aux minutes de silences ont succédé débats et recherches d'actions solidaires ou de rapprochement.

L'idée vient des jeunes, cette volonté de ne pas rester indifférents les bras croisés a été accompagnée par des éducateurs.

De l'idée de faire ce qu'ils savent le mieux faire pour marquer leur volonté d'agir pour la solidarité et la paix est né ce projet de match de football.

Les équipes et les jeunes se sont rapprochées du foyer de l'enfance de Perpignan où d'autres migrants ont adhéré au projet.

Le soutien de la municipalité de Vernet-les Bains a été sollicité et obtenu.

La journée a commencé par un repas partagé à la MECS par tous les jeunes participants ou non et les personnels de la MECS.

Les jeunes et le public se sont rassemblés sur le stade pour une minute de silence.

Les moyens utilisés dans cette action ont été des moyens ordinaires : transport en commun, repas partagé, sono empruntée.



En quoi est-ce une bonne pratique ?

- Il s'agit de donner suite aux minutes de silence que nous observons et faisons observer dans les circonstances dramatiques que nous vivons désormais : Débattre, dire ses ressentis, penser les événements et agir pour lutter contre les amalgames.
- C'est pour les jeunes accueillis la possibilité de participer à la vie publique en étant à l'initiative d'actions de solidarité, d'intégrer et de mettre en acte le « vivre ensemble » au-delà des différences d'origine et de culture.
- Ces initiatives sont vecteur d'intégration pour les jeunes étrangers mais aussi d'insertion sociale pour tous, elles viennent concrétiser les idées de démocratie et de citoyenneté.

Objectifs :

- Accompagnement à la citoyenneté
- Construire et accompagner le vivre ensemble
- Dépasser les peurs et /ou les hontes d'être issus de cultures différentes dans un contexte de défiance à la suite des attentats de janvier et novembre 2015.

Perspectives :

- Continuer à maintenir les jeunes en éveil s'agissant de leur environnement citoyen, les aider à s'inscrire dans la vie publique.

Partenaires :

- La Municipalité de Vernet-les Bains
- Le foyer de l'enfance de Perpignan

STRUCTURE

Nom : MECS du Roussillon

Public : Adolescents en difficultés sociales

Nombre de personnes accueillies : 40

CONTACT

Référent du projet :

M.OUAKKA

Mme ALARCON

Coordonnées :

mecsduroussillon@alefpa.asso.fr

Le SESSAD au Relais Inter entreprise

**Public visé : Enfants déficients intellectuels
Guadeloupe - Bouillante**

L'initiative :

Le Relais Inter-Entreprises est né de la volonté de deux entreprises l'EDF et RFO autour d'un concept initial de rapprochement des personnels de leurs deux entités, et de la réalisation d'œuvres sociales communes.

L'idée leur est venue de fédérer ensuite cette action dans un sport le plus pratiqué par une immense majorité et exigeant peu d'investissement.

Ils décidèrent de s'élargir, afin de créer à terme, une fédération de comités d'établissement. Il fallait un symbole afin de les attirer. Commémorer le 150ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage.

En 1998, un appel fut lancé en direction de plusieurs entreprises. 11 comités et associations sportives de sociétés, ont vite adhéré à cette ambition de commémoration, synonyme de cohésion sociale, de chaîne d'amitié, d'émulation et de convivialité que de défi sportif.

C'est en 2000 que le Relais Inter-Entreprises du 27 mai se constitua en association loi 1901.

le RIE du 27 mai est devenu une manifestation incontournable à l'engouement populaire incontestable. Il draine année après année un public de participants et spectateurs toujours plus nombreux et enthousiastes.

Le RIE 27 mai a soutenu la lutte anti-tabac, la lutte contre la drépanocytose, l'insertion des jeunes en difficulté, le handisport, et d'autres causes en les associant à une édition ou en leur permettant de participer avec une équipe de relayeurs.

Le SESSAD Denis Forestier a manifesté sa volonté de faire partie du RIE 2016 en partenariat avec le CREPS. Un groupe de 11 jeunes accompagnés de 11 professionnels ont fait le parcours; notre directeur territorial a pris part à cette manifestation et nous a démontré ses compétences sportives .Bravo Directeur... espérant vous compter parmi nous le 27 mai 2017.



En quoi est-ce une bonne pratique ?

Participer à cette activité permettra

- d'élaborer en commun des stratégies d'actions collectives et des procédures d'entraide dans les apprentissages, dans les activités.
- accepter différents rôles et responsabilités au sein d'un groupe.
- Se familiariser avec les règles d'hygiène de vie.
- Comprendre les effets des apprentissages et de l'entraînement sur le développement corporel.

- Participer activement à la vie associative sportive ou culturelle dans son environnement proche.
- Structurer les apprentissages, améliorer la capacité d'écoute, la compréhension des consignes.
- Réagir vite à un signal, utiliser des signaux de natures différentes, matérialiser le point d'arrivée identifier les obstacles ...



Partenaires :

CREPS

Objectifs :

- Faire participer activement les jeunes à la vie associative sportive ou culturelle dans leur environnement
- les initier à la gestion de ressources individuelle au service du collectif pour d'atteindre un objectif commun
- faire prendre conscience aux jeunes de la notion d'entraide et de solidarité.

Perspectives :

- Participer à cet évènement chaque année avec la participation des autres structures de Guadeloupe (ESAT-IME-SESSAD).

STRUCTURE

Nom : SESSAD Denis Forestier

Public : Enfants déficients intellectuels

Nombre de personnes accueillies : 117

CONTACT

Référent du projet :

Mme UGOLIN

Coordonnées :

Viviane.GOLABKAN@alefpa.asso.fr

HANDITOUR 66 - 2016

**Public visé : Adolescents en difficultés sociales
Pyrénées Orientales - Vernet les Bains**

L'initiative :

L'initiative vient de l'inspecteur 1er degré de l'académie à PRADES en lien avec l'association des paralysés de France (APF).

Le projet est de sensibiliser les populations et en particulier les enfants dans les écoles, à la problématique du handicap, de la mobilité et de l'accessibilité. Pour ce faire, les personnes valides et handicapées font le tour de Conflent à Vélo et Handibike

La MECS a été sollicitée pour soutenir et accompagner la démarche :

Rouler en compagnie du peloton (valide et non valide) et soutenir les participants

Apporter du soutien technique (mécanique logistique) avec les jeunes de la MECS

Assurer la préparation et le service du repas de gala de la soirée.

Trois mois de préparation, (entraînement, recherche de sponsor, sollicitation de fournisseurs de la MECS, sensibilisation des jeunes aux enjeux de l'évènement, partenariat avec la Mairie pour les Locaux l'Hébergement), sensibilisation à la sécurité routière.

Achat de vélos et mise en place d'une activité sportive pérenne.

Objectifs :

- Participer aux initiatives locales, avoir avec les jeunes un positionnement citoyen
- Accompagner les jeunes dans leur approche du handicap et de la différence
- Sensibiliser aux actions d'entraide et de bénévolat
- Pratiquer l'échange
- Faire reconnaître la MECS de Vernet-les Bains et l' ALEFPA comme un partenaire des initiatives locales citoyennes et d'entraide.

Perspectives :

- Rééditer l'expérience en associant des jeunes au groupe de pilotage du HANDITOUR afin qu'ils en soient des acteurs.
- Associer plus de jeunes les années suivantes.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

- Cette initiative est une bonne pratique en ce sens qu'elle permet aux jeunes confiés à la MECS de se confronter à d'autres publics en difficulté et de trouver des enjeux communs aux actions entreprises.
- Cette initiative permet aux jeunes de donner à leur tour du temps, de la compétence, des efforts, pour accompagner les projets des autres.
- Cette initiative contribue à la nécessaire restauration narcissique.
- Dans cette action les jeunes et leurs encadrants ont eu des enjeux communs.





Partenaires :

- L'éducation nationale
- L'APF
- La MAIF
- La gendarmerie
- La moto club Harley Davidson pour l'encadreraient sur la route
- Les fournisseurs de l' ALEFPA qui ont fait don de denrées pour la soirée de gala prépare par les jeune de la MECS.

STRUCTURE

Nom : MECS du Roussillon

Public : Adolescents en difficultés sociales

Nombre de personnes accueillies : 40

CONTACT

Référent du projet :

M. LLENSA

M. GLAB

Coordonnées :

mecsduroussillon@alefpa.asso.fr

NOU COUR COM ZOT : participation à l'Ultra Trail des Hauts Plateaux

**Public visé : Adultes déficients intellectuels et handicapés psychiques
La Réunion - Saint-Paul**

L'initiative :

Ce projet d'inclusion sociétale a débuté en 2013 et perdure depuis avec des projets annuels différents, originaux, valorisant pour des bénéficiaires de plus en plus nombreux.

- Participation à l'Ultra Trail du Haut Atlas au Maroc en oct 2013
- Participation au DODO Trail à l'Île Maurice et au Trail de Rodrigues en 2014
- Participation au Trail de la Muraille de Chine en 2015
- Participation à plusieurs courses réunionnaises à raison d'une par mois

Ce projet prend sa source en 2013 quand un groupe de bénévoles décide d'accompagner 6 travailleurs handicapés d'ESAT dans la pratique d'un sport de haut niveau qui exige technicité, persévérance, courage, le tout dans un cadre non adapté et sans étiquette. Le trail et la course à pieds sont des disciplines sportives de plus en plus répandues et permettent à tout un chacun de faire du sport dans un environnement extérieur et dans un groupe ; Il développe un esprit de solidarité et de partage au sein d'une communauté de plus en plus nombreuse.

En 2016, on compte une dizaine de bénévoles qui continuent d'accompagner 25 travailleurs d'ESAT lors des entraînements hebdomadaires et des courses.

15 d'entre eux ont ainsi participé à un trail sur les Hauts plateaux de Madagascar en mai 2016.

La 8ème édition de l'UTOP ou « Trail aux milles sourires » a eu lieu le 7 mai 2016 et a été l'occasion de mener un projet humanitaire dans un des pays les plus pauvres du monde situé à 800 km de nos côtes réunionnaises.

La caractéristique principale de ce trail est de permettre à des malgaches au niveau de vie nettement inférieur à celui de nos contrées, de participer en nombre. Les coureurs du monde entier participent en récoltant et en donnant du matériel divers de sport.

4 coureurs ont couru le 65 km en environ 14 heures et les 7 autres les 30 km dans les rizières et les paysages magnifiques des hauts plateaux à Madagascar. Ils ont partagé avec les autres coureurs la boue, la poussière, les sentiers techniques au fort dénivelé, les crampes etc...

Objectifs :

- Permettre à des personnes porteuses de handicap de s'inscrire de façon durable dans une pratique sportive d'ordinaire inaccessible, le trail,
- Elargir l'horizon culturel et géographique de ces personnes,
- Permettre aux personnes stigmatisées par le milieu institutionnel d'avoir des réflexes d'autodétermination,
- Fidéliser et développer un réseau de bénévoles pour les soutenir.

Perspectives :

- Varier les techniques, continuer d'agrandir le groupe et s'essayer au marathon...
- D'autres projets, d'autres découvertes et partages avec d'autres coureurs...





En quoi est-ce une bonne pratique ?

En 2015, nous avons été Lauréat du concours « Fais nous rêver » organisé par l'APPELS (Agence pour l'Éducation par le Sport). La Fondation du Sport Français Henri SEMADOUR nous a décerné son label pour cette action en 2015.

En 2015, cette initiative a été remarquée par le Ministre des Sports, Patrick KANNER, qui est venu à la rencontre des coureurs en août, avec les plus hauts représentants de l'Etat et des collectivités territoriales.

Nous continuons une action qui a fait ses preuves et a aidé notamment au-delà de l'inclusion sociale par le sport, à l'insertion professionnelle en milieu ordinaire des personnes.

Devenir autonome et savoir mieux communiquer ouvrent des perspectives d'insertion professionnelle, l'un d'entre eux a été recruté en CDI en milieu ordinaire en 2014, un deuxième a suivi cette voie en 2015 et un 3ème en 2016.

Partenaires :

- Les entreprises sponsors : SBTPC, HomeoPharma, AKOA HOTEL...
- Les municipalités, les fondations

STRUCTURE

Nom : ESAT Edmond Albius et ESAT de St Leu
Public : Adultes déficients intellectuels et handicapés psychiques
Nombre de personnes accueillies : 127

CONTACT

Référent du projet :
Mme BOUKIR HAREMZA

Coordonnées :
rh.albius@alefpa.re

Atelier MOOVAMP

**Public visé : Enfants déficients intellectuels
Guadeloupe - Bouillante**

L'initiative :

Il s'agit de proposer aux jeunes des parcours sportifs permettant de renforcer leurs qualités physiques et morales en les incitant à se surpasser. Au travers d'exercices à la fois individuels et collectifs, ils pourront développer motivation et esprit combatif.

Sensibiliser ces jeunes à toutes ces valeurs leur permettrait de pouvoir ajuster leur comportement dans tous les domaines et s'adapter au mieux à leur environnement.

Ces ateliers « MOOVAMP » ont lieu lors des vacances scolaires (en extérieur, sur des sites différents sur une journée.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Ce projet permet aux jeunes de mieux prendre conscience de leurs compétences à travers le dépassement de soi ainsi que dans la relation à l'autre. Il permet d'aller à la rencontre du jeune sous une autre forme que la prise en charge type. Il crée également du lien avec les autres membres de l'équipe (participation active des éducateurs qui encouragent et soutiennent une équipe), permettant de fédérer tout un chacun autour d'un projet commun. Les bénéfices sont alors tant individuels que collectifs.

Objectifs :

- Favoriser l'engagement et l'aisance corporelle : Maintenir un bien être corporel, Susciter la motivation, le goût à l'effort et le dépassement de soi
- Renforcer des compétences motrices : améliorer les coordinations dynamiques générales, l'équilibre et permettre un meilleur ajustement tonique
- Faire émerger une confiance et une meilleure estime de soi : valoriser le jeune et lui permettre de prendre confiance en ses compétences
- Apprendre le respect des règles et des autres : développer les notions d'entraide et d'équipe, prendre conscience de ses limites et acquérir la maîtrise de soi.





Perspectives :

A l'avenir, il s'agira de faire évoluer ce projet en proposant aux jeunes d'autres lieux variés et des exercices plus complexes leur permettant de constater par eux-mêmes leurs progrès et leur degré de motivation face à la difficulté.

Partenaires :

- Mairie pour utilisation de leurs installations extérieures et équipement sportif
- Centre de sport
- CREPS



STRUCTURE

Nom : SESSAD Denis Forestier

Public : Enfants déficients intellectuels

Nombre de personnes accueillies : 117

CONTACT

Référent du projet :

Mme PORTECOP

Mme HAHN

Coordonnées :

Viviane.GOLABKAN@alefpa.asso.fr

Santé, sport, bien être et culture

**Public visé : Enfants déficients intellectuels
Guadeloupe - Bouillante**

L'initiative :

Le SESSAD participe le Samedi 21 mai à la une manifestation organisée par l'association féminin plurielle de Pointe Noire. Cette association œuvre pour la valorisation et l'épanouissement la femme guadeloupéenne. Elle tente par des manifestations sociales et culturelles et par la mise en place d'ateliers divers, forum, débats de :

- mettre en avant le rôle de la femme en tant qu'être féminin, et en tant que citoyenne.
- promouvoir, soutenir et accompagner les familles dans le maintien de son équilibre; aider dans l'éducation des enfants créer des liens pluriculturels
- lutter en faveur des droits des femmes pour une société laïque et égalitaire; lutter contre les violences physiques et morales
- favoriser toutes les initiatives à mieux vivre ensemble des actions qui répondent aux actions d'insertion sociale du SESSAD Pro.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

- Initier les jeunes à participer aux manifestations de leur environnement.
- Multiplier les chances de s'insérer socialement
- Ouverture de l'établissement à et sur son environnement
- Permettre aux jeunes de maintenir ou de restaurer les liens familiaux et sociaux et d'exercer leur citoyenneté.
- Faciliter l'accès des personnes ressources aux actions de la structure



Partenaires :

Association sportive et culturel féminin pluriel

Perspectives :

Formaliser un partenariat avec les associations.

Objectifs :

- Inscrire les jeunes issus de la commune dans une manifestation populaire organisée sur leur territoire.
- Mesurer leur résistance face à l'effort en participant suivant leur niveau à la marche - course.
- Permettre aux usagers de découvrir et s'épanouir à travers les différentes activités (ateliers zumba, taïchi, fitness ka, aquagym ...)
- De s'informer sur les conditions physiques du sportif soit à travers la pratique de sports de loisirs ou de compétition (stands animés par les médecins du sport en collaboration avec le creps)



STRUCTURE

Nom : SESSAD Denis Forestier

Public : Enfants déficients intellectuels

Nombre de personnes accueillies : 117

CONTACT

Référent du projet :

Mme CRISPIN

M. TAILLEPIERRE

Coordonnées :

Viviane.GOLABKAN@alefpa.asso.fr

Inclusion scolaire et professionnelle



Immersion dans la restauration du Sud Ouest

**Public visé : Adolescents en difficultés sociales
Nord - Mérignies**

L'initiative :

Dans le cadre de la formation aux métiers de la restauration dispensée aux jeunes de l'établissement, la proposition d'une immersion sur les routes de la gastronomie Aquitaine et plus particulièrement, la découverte de l'activité d'un hôtel restaurant trois étoiles a pris tout son sens dans le cadre des missions que revêt mon statut d'éducateur technique au sein de la communauté Albert Châtelet.

En effet, j'ai pensé un projet alliant initiation des pratiques professionnelles et sensibilisation à l'art culinaire du sud-ouest.

Du 16 au 27 mai 2016, trois adolescents de 15 à 16 ans, scolarisés à la communauté Albert Châtelet ont eu l'opportunité de prendre part à une expérience professionnelle inédite.

L'hôtel Alton se situe en plein cœur de Bordeaux, il est composé de cent soixante-dix chambres, d'un restaurant proposant une cuisine dite de « marché » ainsi que des salles de séminaires pouvant accueillir une centaine de personnes. Sur les temps de services, les jeunes ont pu s'immerger au cœur des différents métiers que propose un hôtel de cette gamme. Ainsi ils ont participé activement à l'activité de l'hôtel accompagnés dans les fonctions tels que réceptionniste, cuisinier, serveur, ou encore sommelier.

J'ai choisi cet hôtel en raison du réseau dont je dispose ; en effet le directeur de l'hôtel s'avère être un serveur de formation rencontré lors de mes premières expériences professionnelles ouvert à la problématique de l'insertion de jeunes en difficulté et favorable à l'inclusion professionnelle d'un public motivé par les métiers de l'hôtellerie-restauration. Celui-ci nous a invités et accueillis à titre gratuit avec grand enthousiasme. Nous avons en effet eu accès à l'ensemble des prestations de l'hôtel restaurant. Il a contribué à l'ouverture de ce projet dans l'aide à l'organisation de visites, de rencontres enrichissantes, complémentaires autour de la restauration d'Aquitaine.

Nous avons dans un premier temps pu aller à la rencontre d'Arnaud de la Filololie à Saint Émillion vigneron partenaire de l'hôtel Alton. Il nous a reçu dans son vignoble, entreprise familiale et fourni au gré de la visite, des informations relatives à l'exploitation de la

plantation à la récolte, de la transformation du raisin jusqu'à la vinification.

Lors d'un deuxième temps libre, nous avons fait la visite du plus grand magasin bio du sud-ouest, situé à Dax. Le responsable du magasin, Anthony nous a reçu et fourni des explications relatives aux avantages de consommer bio (fruits, légumes, textile, produits d'entretien etc...) dans le respect des contraintes qu'impose la production bio.

Au terme de la visite, Anthony nous a mis en contact avec le food-truck « panier amande » exclusivement végétalien. Ce fut donc l'occasion d'une troisième activité en lien avec le projet. Nous avons pu exercer à l'intérieur du camion une cuisine autour d'un régime spécifique.

La conclusion de ce projet fut la rencontre avec l'un des chefs préférés des français Philippe Etchebest, à la renommée de Meilleur Ouvrier de France. Les jeunes ont eu la chance à tour de rôle d'investir l'équipe de son restaurant de Bordeaux et ainsi contribuer à trois services du midi. Nous avons eu l'honneur de nous voir accorder un temps privilégié avec cette immense référence de la cuisine française. Les jeunes ont été félicités pour leur travail et vivement encouragés dans leur choix de projet professionnel au terme d'un échange d'une extrême richesse. Le chef Etchebest est ouvert à l'accueil d'autres jeunes de la communauté Albert Châtelet sous ma tutelle. Ce projet peut donc se pérenniser dans le temps car l'hôtel Alton, très satisfait du travail effectué est prêt à renouveler cette expérience à raison de plusieurs fois par an.



En quoi est-ce une bonne pratique ?

Dans un cadre de restrictions budgétaires tel qu'ils nous sont imposées il semble intéressant de pouvoir proposer des actions innovantes aux jeunes que nous accueillons. L'activation de mon réseau a permis à ce projet de voir le jour dans l'intérêt des jeunes. S'investir tout au long des douze jours de stages de découvertes, bénéficier de l'hébergement et des repas gratuits, ainsi que d'aller à la rencontre dans le cadre des temps libres de l'art gastronomique

du sud-ouest est tout à fait novateur. Ce projet a largement contribué à l'accompagnement dans la mesure où il a permis aux trois adolescents de sortir de leur milieu d'origine, d'exprimer leur qualité au travers des différents stages, de favoriser le lien de confiance de l'adulte aux jeunes et inversement et surtout de leur apporter une expérience de travail unique ainsi que des rencontres enrichissantes qui ont assurément marqué leur parcours.

Objectifs :

- Offrir aux jeunes une immersion en stage réelle dans différents cadres, structures de qualité tant sur le plan éducatif pédagogique que professionnel.
- Favoriser l'épanouissement du stagiaire par des multiples découvertes des différents métiers.
- Optimiser le temps libre sur le thème de la découverte de la gastronomie du sud-ouest.
- Intégrer une équipe de travail dans un respect des savoirs de chacun et leur développement, en leur permettant une expérience unique.
- Instaurer un climat de convivialité dans le respect des règles de vie par une immersion intégrale dans un milieu professionnel sécurisé.



Partenaires :

- SARZY Christophe Directeur de l'hôtel Alton Bordeaux
- CHRISTOPHE Anthony Directeur du magasin bio d'ascq
- MORANCY Valérie Gérante du food-truck panier amande
- Arnaud de la Filololie à Saint Émilion vigneron



Perspectives :

Parce que l'image de la communauté Albert Châtelet que nous avons représentée a été positive, ce projet pourra se pérenniser. De plus une telle expérience pour ces jeunes facilitera nécessairement leur insertion professionnelle et leur envie d'être actif dans le cadre de leur formation.



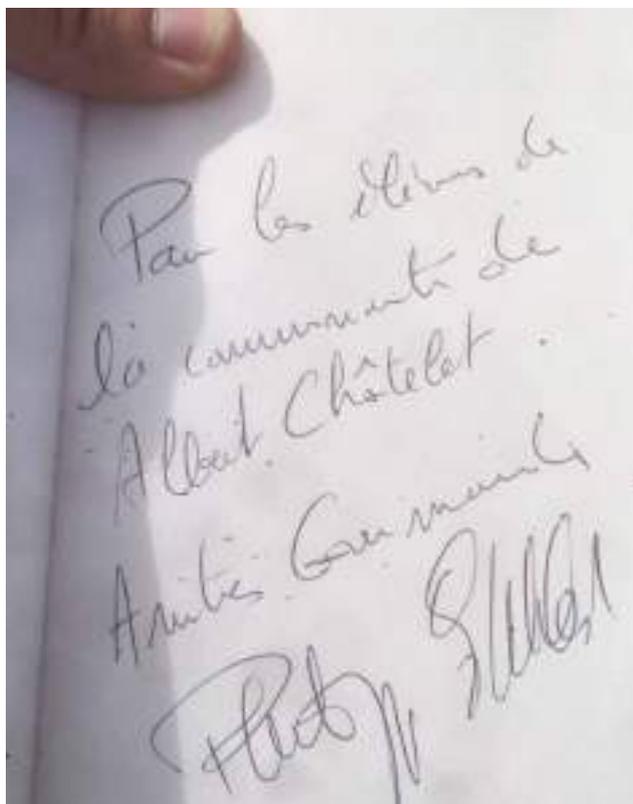
STRUCTURE

Nom : Communauté Albert Chatelet
Public : Adolescents en difficultés sociales
Nombre de personnes accueillies : 85

CONTACT

Référent du projet :
M. LABBACI

Coordonnées :
Bernard.LENGAIGNE@alefpa.asso.fr



Unité d'enseignement/ collège de Montigny le Roi : inclusions partagées

**Public visé : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement
Haute Marne - Montigny le Roi**

L'initiative :

Une classe de l'Unité d'Enseignement du dispositif ITEP Henri VIET et du SESSAD Pierre LOUCHET est délocalisée au collège de la commune depuis cinq ans.

Petit à petit, cette classe a été accueillie à mi-temps, puis à temps plein depuis trois années.

Elle apporte des réponses aux besoins éducatifs de nos élèves particuliers en adaptant l'enseignement. Tout est fait pour que leur parcours scolaire se passe le mieux possible.

Un Projet Personnalisé d'Accompagnement détermine les objectifs à atteindre grâce à des adaptations mises en place.

Cette année, tous les élèves ont été inclus dans certaines classes notamment en 6ème, en 5ème, en 4ème et pas seulement en EPS, des inclusions ont pu se faire pour certains dans de nombreuses matières comme le français, les mathématiques, les SVT, la technologie, etc...

Certes, cette classe délocalisée au collège permet aux élèves qui la fréquentent de se sentir « collégien ». Ceux-ci se sentent valorisés lorsqu'ils peuvent être inclus dans une classe ordinaire. Les temps d'inclusion en classes collège sont pour chacun des moments de participation à la vie collégienne.

L'idée de proposer une inclusion dans l'autre sens est venue naturellement par certains professionnels de l'ITEP.

L'UE collège a donc proposé à six élèves en

classe de sixième, volontaires, de participer une fois par mois à un atelier théâtre avec un comédien : « A la découverte des personnages des Fables de La Fontaine ».

Six élèves de l'UE, six élèves de 6ème, la documentaliste du collège et l'enseignante de la classe délocalisée ont approché le travail du comédien pendant une séance d'une heure et demie tous les mois. Cet atelier aboutira à une représentation à l'EPADH, le lundi 4 juillet, où les apprentis comédiens, lors d'une rencontre intergénérationnelle, pourront interpréter les personnages de La Fontaine, tantôt un loup, tantôt un chien, tantôt un agneau...

Une autre proposition est venue compléter ce projet inclusif : les élèves de l'UE collège ont voulu faire découvrir le livre d'Anne Mulpas, « Le Big Big Boss », livre qui « parle d'eux » aux classes de sixièmes.

Ils ont alors préparé une lecture des premiers chapitres, qui a été suivie d'un échange entre les élèves. Cela a donné l'envie aux élèves de sixième de lire le livre, de créer des vraies relations de camaraderies. Cette action s'est concrétisée par la venue de l'auteure Anne Mulpas le jeudi 2 juin. Les deux classes ont pu partager ensemble une rencontre et un atelier d'écriture... qui se poursuivra mensuellement l'année prochaine avec les deux classes.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

- Ces deux actions inclusives aboutissent à de véritables moments d'échanges entre élèves, entre professionnels par le biais des arts.
- Ces actions ont permis une collaboration dynamique entre deux établissements sur l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Ces projets ont renforcé le sentiment d'appartenance des élèves de la classe délocalisée au collège. Ils se sentent vraiment comme des collégiens « ordinaires », et intégrés dans la vie du collège.
- Les élèves des classes collège ont pris le temps de mieux connaître les adolescents du Dispositif ITEP, de faire tomber certains préjugés, ou de mieux comprendre parfois leurs comportements.
- L'art et la littérature ont permis de consolider un partenariat déjà bien ancré entre les deux structures.
- Ces deux projets inclusifs ont renforcé la motivation pour d'autres projets à venir.

Objectifs :

- Favoriser les collaborations entre les différents établissements : l'ITEP et le collège de la commune de Montigny-le-Roi
- Créer des relations de camaraderies entre les élèves de la classe délocalisée et une classe «classique».
- Favoriser l'inclusion des élèves de la classe délocalisée au collège
- S'impliquer dans un projet collectif
- Participer à des expériences originales comme la rencontre d'une auteure, la théâtralisation des fables de La Fontaine, la production de textes, la représentation...
- Développer une culture artistique et littéraire.



Perspectives :

L'atelier théâtre aboutira à une représentation à l'EHPAD, le lundi 4 juillet, où les apprentis comédiens, lors d'une rencontre intergénérationnelle, pourront interpréter les personnages de La Fontaine, tantôt un loup, tantôt un chien, tantôt un agneau...

Un atelier artistique sera peut-être, encore une fois, proposé aux collégiens l'année prochaine, autour de la danse hip-hop...

L'auteure, Anne Mulpas, viendra à la prochaine rentrée, non plus pour une rencontre d'un jour, mais pour un atelier d'écriture une fois par mois avec la classe délocalisée et une classe de collège.



STRUCTURE

Nom : ITEP HENRI VIET

Public : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement

Nombre de personnes accueillies : 12

CONTACT

Référent du projet :

Mme BOTTIGLIRY

Coordonnées :

Itep.henriviet@alefpa.asso.fr

Participation à un job dating PREKAP'R 2016

**Public visé : Jeunes et adultes déficients intellectuels
La Réunion - Saint-Pierre**

L'initiative :

C'est dans une ambiance studieuse que le S.A.S a présenté 7 candidats au job dating, le mardi 24 mai 2016 à Saint Denis. Cet événement novateur entre dans le dispositif PREKAP'R qui permet de faciliter la rencontre des personnes en situation de handicap avec des employeurs du milieu ordinaire contribuant à la formation des personnes au travers d'un contrat d'apprentissage pouvant aboutir à une embauche.

Afin d'aider les postulants à présenter leur compétence et savoir être, le S.A.S a préparé en amont les candidats au travers de simulations d'entretien afin de les familiariser et de savoir entre autres gérer leur stress et avoir une posture professionnelle.

Ainsi l'objectif du S.A.S est d'accompagner et de sécuriser le parcours de la personne souhaitant s'inscrire dans un dispositif



Perspectives :

obtention d'un diplôme de droit commun et possibilité d'embauche en CDI après de le contrat d'apprentissage.

Objectifs :

- valorisations et autonomie de la personne

En quoi est-ce une bonne pratique ?

- promouvoir et valoriser les compétences de la personne accueillie
- s'ouvrir vers l'extérieur
- intégrer la personne accueillie en milieu ordinaire notamment par l'accès aux dispositifs de droit commun : contrat d'apprentissage.

Partenaires :

- PRITH de la Réunion,
- FIPHFP
- Handi-Pacte
- l'AGEFIPH

STRUCTURE

Nom: Service d'Accompagnement
Socioprofessionnel S.A.S

Public : Jeunes et adultes déficients intellectuels
Nombre de personnes suivies : 55

CONTACT

Référent du projet :
M. DESCHAMPS

Coordonnées :
06 92 66 88 60

Désinstitutionnalisation : apprendre « hors les murs »

**Public visé : Jeunes déficients intellectuels ou avec troubles du spectre autistique
La Réunion - La Saline les Bains**

L'initiative :

Dans le cadre du chantier école/pédagogique notre partenariat avec le village de corail prend de plus en plus d'ampleur.

Depuis 2010, les jeunes de l'Impro apprennent, sous la conduite de M Jean René Dally, éducateur technique spécialisé, les techniques indispensables au travail des espaces verts.

En 2016, une nouvelle convention de partenariat a été signée avec le gestionnaire du village de corail : le conseil départemental. Cette convention prévoit le travail collaboratif entre des jeunes en situation de handicap issus du secteur médico-social (chantier pédagogique) et des personnes en difficultés d'intégration sociale et professionnelle (chantier d'insertion).

Depuis mars 2016, le village accueille ainsi quinze personnes « inactives », dans le cadre d'un chantier d'insertion. Composé de deux équipes tournantes, ils sont une fois sur deux sur la réfection des bâtiments et les espaces verts.

D'un regard discret de prime abord, ils voyaient les jeunes de l'IMPro travailler à leur façon accompagnés par leur éducateur. Peu de temps après, ce sont eux qui sont venus nous rejoindre guidés par leur chef d'équipe pour nous dire « alon travail ensemb, chacun' y fé un bout' ».

Une nouvelle ambiance de travail a alors vu le jour.

Aujourd'hui, ils adoptent même certaines de nos techniques et sont admiratifs devant l'implication des jeunes dans leurs tâches.

La notion de travail d'équipe est plus que présente et les interactions créées, font des jeunes de l'IMPro, une réelle entité au sein de l'équipe de professionnels du village de corail.

Objectifs :

favoriser l'insertion des usagers en milieu ordinaire.

Partenaires :

Village de corail

En quoi est-ce une bonne pratique ?

- Intégration des jeunes déficients intellectuels dans un groupe de travailleurs ordinaires
- Partage de connaissances, de techniques professionnelles
- Favoriser les échanges
- Reunis dans un même site pour un projet commun (la recherche d'insertion professionnelle durable), les publics jusqu'ici divisés par des logiques de financement différentes travaillent ensemble à la construction de leur propre parcours.



Perspectives :

Travailler le bois de goyavier dans la confection d'objet de décoration de jardin avec les personnels du chantier d'insertion

STRUCTURE

Nom : IMPro Marie CAZE

Public : Jeunes déficients intellectuels ou avec troubles du spectre autistique

Nombre de personnes accueillies : 60

CONTACT

Référent du projet :

M. DALLY

Coordonnées :

jeanrene.dally@alefpa.re

Notre marché autour des petits métiers

**Public visé : Adolescents déficients intellectuels
Guadeloupe - Bouillante**

L'initiative :

Ce projet a été porté et mis en œuvre par toute l'équipe pluridisciplinaire de l'IMPro. Les trois pôles étaient concernés : le pôle éducatif (éducateurs spécialisés, éducateurs spécialisés techniques, moniteurs d'ateliers et éducateur d'internat), le pôle pédagogique (3 enseignants spécialisés) et le pôle thérapeutique (infirmière, psychologue, assistante sociale) accompagnés de la chef de service.

Il s'agissait, en cette fin d'année, de présenter à un public extérieur à l'IME le travail effectué par les jeunes tout au long de l'année scolaire. Leurs travaux et savoir-faire étant de qualité, et dans une volonté de valoriser les efforts et le travail fournis par les jeunes, une vente a été organisée dans le centre de la commune de l'IME, à Bouillante.

Tous les ateliers étaient représentés. Ainsi, des objets artisanaux (bijoux, vannerie, lampes, vide-poches, cache-pots, tableaux, dessous de plat, etc.), des petits meubles (tabourets, bancs, étagères), des plantes (plantes d'ornement et arbres fruitiers) et de la nourriture (gâteaux et sorbets) étaient proposés à la vente.

La vente s'est déroulée un samedi matin de 8h à 13h (le 11 juin 2016), jour de marché et de grande affluence. Des tracts et affiches (confectionnés par les jeunes dans leur classe avec les enseignants spécialisés) avaient été préalablement distribués et placés en ville afin d'informer à la fois les familles des usagers mais également toute la communauté bouillantaïse. Un groupe de jeunes s'était également rendu dans les écoles primaires et maternelles, dans les différentes boutiques, à la poste, la pharmacie et la mairie, accompagnée d'une enseignante spécialisée et d'un éducateur, pour distribuer des flyers et communiquer oralement les informations relatives à cette vente.

Les jours précédents, toutes les finitions, le packaging et la confection des gâteaux ont été faits au sein de l'IMPro. Le jour dit, tout le matériel a été transporté à la place réservée auprès de la Mairie et installé le matin même par l'équipe pluridisciplinaire encadrante et un groupe d'usagers.

Perspectives :

Il est envisagé que chaque année soit préparé un à deux marchés (par exemple autour de Noël et en fin d'année en juin, à la période des fêtes des mères et des pères.) Les jeunes auront ainsi un objectif concret pour la réalisation de leurs objets et pour leurs apprentissages dans les différents ateliers techniques de l'IMPro. Ils auront encore la possibilité de montrer leur travail à l'extérieur, de partager leur expérience avec la population.

Objectifs :

- Favoriser l'ouverture de l'IMPro sur l'extérieur permettant une intégration sociale et professionnelle des usagers
- Valoriser le travail et les productions autour des « petits métiers » réalisés dans chaque atelier.



En quoi est-ce une bonne pratique ?

Ce projet a permis de montrer le travail des jeunes à l'extérieur, de les sortir de leur cercle social habituel.

A travers cette manifestation, les usagers et leur famille ont pris conscience de la valeur et de l'utilité de leur travail au sein des ateliers.

Les habitants de Bouillante, dont certains chefs d'entreprises (qui pourraient être un éventuel contact pour un terrain de stage) ont ainsi découvert les jeunes de l'IMPro et leurs activités, leurs savoir-faire grâce aux réalisations exposées.

La population a répondu à nos invitations et est venue en grand nombre. Les personnes se sont montrées très intéressées et ont félicité les jeunes pour leurs travaux. Elles ont participé à la réussite de cette journée.

De plus, les jeunes sont motivés pour continuer leurs apprentissages, pour améliorer davantage leurs compétences et habiletés. Ils sont dorénavant fiers du travail accompli et s'ouvrent avec moins de craintes vers l'extérieur.

Partenaires :

- La Mairie de Bouillante.

STRUCTURE

Nom : SESSAD Denis FORESTIER

Public : Adolescents déficients intellectuels

Nombre de personnes accueillies : 48

CONTACT

Référent du projet :

M. ABENZOAR

Coordonnées :

Suzette.guillaume@alefpa.asso.fr



Atelier pâtisserie

Public visé : Adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement
Vendée - Bellevigny

L'initiative :

Participants :

4 à 5 jeunes + une éducatrice et la maîtresse de maison

Lieu :

Cuisine de l'établissement

Besoin matériel :

Ustensiles de cuisine déjà sur place et achat des ingrédients avec les jeunes

Coût :

Environ 30 euros

Objectifs :

Autonomie :

- Savoir lire et comprendre une recette
- Gérer un budget

Découverte du milieu culinaire :

- Découvrir de nouvelles saveurs
- Intégrer la notion d'hygiène
- Réalisation de recettes

Développement estime de soi :

- Développer leur créativité
- Responsabilisation
- Susciter de l'intérêt et du plaisir

Moyens :

- Informatique
- Livres
- Fabrication de leur propre classeur de recettes
- Lien avec la famille
- Leur offrir un cadre contenant tout en les laissant prendre des initiatives
- Possibilité de se mettre en relation avec l'infirmière pour l'équilibre alimentaire

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Tirer du plaisir d'une activité de production pour amener vers une formation professionnelle (offrir aux autres, apprendre, se rencontrer) en présence d'un bénévole pâtissier à la retraite

Objectifs :

La pâtisserie est une activité riche en échanges et en apprentissage.

Ce projet s'inscrit dans une action éducative qui tient compte à la fois de l'individuel et du collectif en offrant aux jeunes intéressés un espace socialisant mais aussi une passerelle vers l'autonomie. La possibilité de « fabriquer » un gâteau et de l'offrir. En effet les gâteaux sont servis à l'heure du goûte auprès des jeunes mais aussi auprès des salariés présents.



Perspectives :

Socialisation, reprendre une scolarité, passer un CAP



Partenaires :

Boulangerie pâtisserie des environs

STRUCTURE

Nom : ITEP SESSAD Henri Wallon
Public : Adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement
Nombre de personnes accueillies : 25

CONTACT

Référent du projet :
M. CAVAN

Coordonnées :
JeanChristophe.CAVAN@alefpa.asso.fr

Bienveillance et santé



Atelier vie intime, affective et sexuelle (VIAS)

**Public visé : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement
Haute-Saône - Luxeuil les Bains**

L'initiative :

2015/2016 est la seconde session des ateliers VIAS (Vie Intime Affective et Sexuelle), ils ont éclos l'an dernier, avec le postulat de créer un espace d'échanges, d'information et de prévention sur la vie intime affective et sexuelle ; que cet espace puisse exister dans la continuité, et pas seulement lorsque des problématiques émergent en cours d'année. De plus tout jeune doit pouvoir prétendre à ce temps d'éducation et de prévention.

« Toute personne en situation de handicap, à tout âge, est concerné par l'éducation à la sexualité. »

Les différentes étapes :

En amont de la mise en place des ateliers, un travail de recherche sur le cadre légal a été réalisé avec, en parallèle, un temps de formation et de sensibilisation pour tout le personnel du DITEP.

Un éducateur spécialisé et l'infirmière de l'établissement, ont suivi une formation (intervenant en VIAS dans le champ du handicap) et co-animent les ateliers avec le CICS depuis le départ.

Pour cette année nous sommes repartis du projet 2014/2015 avec un renouvellement du partenariat avec le CICS sur 5 séances à partir de janvier jusqu'en juin 2016. Il y a eu cette

année, la création d'un nouveau groupe qui concerne les plus jeunes (8/11 ans), soit au total 6 groupes de 4 jeunes, non mixte, par âge réel. En parallèle, un groupe de grands ados a été créé, sans participation du CICS afin de répondre à un besoin pour cette tranche d'âge et pour lesquels aucun groupe ne correspondait au niveau de l'âge ; ces ateliers sont animés par les intervenants en VIAS du DITEP.

Les moyens mis en place :

- le projet apparaît dans le projet d'établissement afin que tous se sentent concernés par le sujet et permettre une pérennisation,
- Repenser le règlement intérieur,
- Réunions interdisciplinaires pour former les groupes,
- Information aux parents via le CVS et par courrier, par les éducateurs référents,
- Partenariat avec le CICS + budget correspondant (repas+ défraiement kilométrique des animateurs). Le projet apparaît dans le CPOM.
- Transports mis en place sur les 4 groupes éducatifs

En quoi est-ce une bonne pratique ?

La question de la sexualité des personnes en situation de handicap interpelle de plus en plus les professionnels de l'accompagnement.

De plus en plus d'établissements, prennent en compte cet aspect si intime de l'être. Ce qui ne s'improvise pas. C'est pourquoi travailler en réseau, en partenariat, faire partager ses réflexions, mutualiser, amèneront au respect du droit à l'intimité, à la vie affective et sexuelle.

Partenaires :

- La mairie de Quincey
- centre social et culturel G. Taiclet et l'école de musique
- le CICS (centre d'information et consultation en sexualité)
- l'ARS Bourgogne/Franche Comté et l'IREPS Franche-Comté



Perspectives :

Pérenniser la mise en place de ce projet en permettant l'accès à la formation d'autres intervenants à l'éducation affective et sexuelle dans le champ du handicap au sein du dispositif ITEP Leconte de Lisle : 5 nouvelles personnes (3ES, 1 ME et 1 psychologue) se forment pour être intervenants VIAS dans le champ du handicap afin d'anticiper l'arrêt du partenariat avec le CICS (raison organisationnelle pour eux), et organiser les ateliers d'une autre manière pour 2016/2017.

Créer un Copil afin de continuer la réflexion et faire évoluer ce projet récent. (une rencontre par trimestre),

Faire participer tous les usagers aux ateliers, sauf situations particulières,

Envisager un partenariat avec l'IME de Luxeuil, permettant de la neutralité dans les échanges.

Objectifs :

- Créer un espace d'échange et de parole autour de la vie intime et affective en créant un lien de confiance avec l'équipe d'animation,
- Pouvoir aborder ces différents thèmes, prioritairement : les questions de santé publique (grossesses précoces non désirées, IST), la reproduction, les contraceptions, l'anatomie et le schéma corporel, l'hygiène, la construction des relations entre les filles et les garçons dans l'équité, les problématiques relatives aux violences sexuelles, à la pornographie ou encore à la lutte contre les préjugés sexistes ou homophobes.
- Permettre via ces ateliers de sensibiliser au respect de l'autre et de soi, l'acceptation des différences, la compréhension et le respect de la loi,
- Ré-assurer le droit à l'intimité et à la vie affective des jeunes.

STRUCTURE

Nom : DITEP Leconte de Lisle

Public : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement

Nombre de personnes accueillies : 68

CONTACT

Référent du projet :

Mme CAVALIER

Coordonnées :

marie.cavalier@alefpa.asso.fr

Atelier bien être

**Public visé : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement
La Réunion - Saint-Pierre**

L'initiative :

Cet atelier existe depuis 2014. Il a été créé sur le constat que les jeunes présents à l'internat d'ITEP se montraient peu autonomes dans leur toilette quotidienne et trouvaient peu de plaisir à prendre soin d'eux. Ainsi nous avons ciblé des jeunes qui ont des difficultés de préparation et d'organisation de leurs effets personnels, des rapports à l'hygiène à améliorer, peu de préoccupation quant à l'image qu'ils renvoient à l'autre et une faible estime de soi.

L'atelier a lieu le mercredi matin de 9h à 10h30. Le groupe des grands et des petits alternent une semaine sur deux. Il y a cinq jeunes au maximum par groupe.

Lors de la mise en place du groupe, les jeunes sont questionnés sur leurs attentes et sur ce qu'ils souhaitent faire évoluer chez eux et sur les bénéfiques à en retirer. En début de séance, chaque jeune explique le programme qu'il souhaite réaliser. Il prépare ensuite le matériel.

Les temps de soin (shampoing, coiffure, hydratation de la peau, manucure,...) ont alors lieu soit sur l'internat soit dans la salle de psychomotricité. Les jeunes sont guidés afin qu'ils apprennent les bons gestes mais aussi qu'ils prennent plaisir à faire seuls et gagnent en

autonomie.

A la fin de chaque séance, une photo et/ou une vidéo de chaque jeune est prise et sert de support à la discussion pour la semaine suivante. Les jeunes peuvent ainsi, avec le recul, parler de ce qu'ils pensent d'eux et ce que leur évoque leur portrait et celui des autres. Aussi, ils voient leur évolution au cours des séances.

Deux fonctionnements distincts apparaissent au fil des séances :

Le groupe des grands réclame une photo en début et une autre en fin d'atelier. Ils souhaitent se rendre davantage compte des changements à plus court terme. Ils gagnent en autonomie mais sollicitent davantage l'aide de l'adulte pour profiter d'un temps privilégié.

Le groupe des petits émet des critiques quant à la pertinence de reprendre une douche aussi tôt le matin et nous amène à proposer un temps de sport en début de séance. Le temps de sport est très investi et permet d'unifier le groupe qui apprend à s'entraider. Le temps de soin est plus court mais reste plus intéressant et porteur de sens. Les jeunes expriment le plaisir qu'ils ont à associer les deux temps.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Le travail interdisciplinaire autour du moment de la toilette quotidienne et le soin du corps amène un temps propice à chacun pour échanger sur le quotidien et sur les habitudes au domicile et à l'ITEP. L'atelier est très investi et les jeunes se sont saisis de la dimension de bien-être au quotidien et nous font la demande de diversifier les outils.

Les jeunes sont fiers de montrer aux autres les résultats à la fin de chaque atelier et souhaitent à nouveau réaliser une exposition de leurs photos lors de la prochaine journée de rencontre avec les familles.

Objectifs :

- Améliorer l'estime de soi.
- Se construire un schéma corporel et une image du corps sur des expériences positives.
- Permettre au enfant de se créer une routine quotidienne et à apprendre les bons gestes.
- Evoluer et progresser dans le groupe de façon adaptée.



Perspectives :

Permettre à chacun de devenir autonome et de prendre plaisir à prendre soin de soi.

Amener les jeunes à s'entraider et à se transmettre les bons gestes.

Permettre aux jeunes qui arrivent à l'internat de bénéficier de ce temps pour améliorer leur gestion de leurs affaires personnelles et leur hygiène.

Il est important de pérenniser un tel atelier afin que tous les jeunes accueillis puissent en bénéficier.

S'ouvrir à l'extérieur en allant vers un partenariat avec une école d'esthétique et de coiffure ou une association de socio-esthétique.



STRUCTURE

Nom : ITEP/SESSAD Antoine Lucas

Public : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement

Nombre de personnes accueillies : 36

CONTACT

Référent du projet :

M. METRO

Mme SETAPIN

Mme SINCERE

Coordonnées :

Elodie.setapin@alefpa.re

Atelier vie intime et relationnelle

Public visé : Enfants et adolescents avec troubles du comportement
La Réunion - Saint-Pierre

L'initiative :

L'éducation sexuelle en structure médico-sociale est de nos jours une obligation si l'on se réfère aux droits universels de l'homme et du citoyen, sur lesquels s'appuient les directives de l'OMS sur la santé sexuelle et les lois de 2002 et de 2005, en faveur des personnes en situation de handicap.

Les jeunes que nous accueillons présentent pour la plupart des conflits psychiques et affectifs qui mettent à mal leur bien-être personnel. Leur expression pulsionnelle et leur contact à « l'autre » s'avère souvent désadaptés, dangereux voire violents pour eux-mêmes et pour les autres.

L'éducation sexuelle permet d'accompagner les adolescents dans la découverte et la gestion de leur vie affective et sexuelle de façon adaptée.

L'accompagnement se fait sous forme d'atelier à raison d'une fois par semaine. Il comprend 6 jeunes (renouvelable après chaque cycle) de 10 à 14 ans, tout service confondu.

Dans le cadre du programme, nous utilisons le matériel et la méthode pédagogique créés par le Pr. Réjean TREMBLAY, psychologue et sociologue.

Chaque thème abordé concerne la vie intime, relationnelle et sexuelle, et suit les grandes étapes du développement sexuel.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Les professionnels sont souvent les premiers à être témoins de manifestations sexuelles des usagers par des propos vulgaires à connotations sexuelles, d'attitudes sexualisées, voire à travers des passages à l'acte agressifs... Certains professionnels sont démunis face à ces comportements et agissent souvent en fonction de leurs propres représentations personnelles ou en fonction d'un règlement intérieur qui n'apporte pas toujours la réponse attendue.

Aussi, on constate aujourd'hui que l'éducation sexuelle n'est pas véhiculée dans le programme de l'éducation nationale si ce n'est simplement sous forme d'une science basée sur la fonction des organes sexuels et/ou dans le cadre de la prévention des maladies et de la grossesse.

Pourtant, les comportements sexualisés des jeunes nécessitent d'être accueillis et entendus comme autant de demandes ou questionnements quant à ce qui s'éprouve et se conflictualise dans le corps.

Notre démarche innovante consiste à leur apporter une large connaissance et à favoriser une plus grande liberté d'expression en leur permettant de trouver leur propre réponse et leurs propres moyens, pour accéder au plaisir sexuel et à la rencontre avec l'autre.



Objectifs :

L'atelier se veut à visée informative et préventive. Il consiste à apporter un maximum de connaissances les plus objectives possibles sur la sexualité. Il est aussi question d'encourager la discussion et comprendre ensemble ce qui fait barrage ou souffrance à leur épanouissement affectif.

En effet, nous souhaitons encourager l'individu dans sa connaissance de lui-même, développer sa réflexion personnelle et ses propres choix. Les objectifs principaux sont :

- Travail autour des représentations négatives et stéréotypées qui entourent la sexualité et les rôles sexuels.
- Favoriser la connaissance de soi, prendre conscience de ses sentiments éprouvés, de ses désirs et des réactions sexuelles.
- Favoriser l'expression adaptée des sentiments et des manifestations sexuelles.
- Favoriser la relation à l'autre et l'intégration sociale à travers une meilleure connaissance des règles de la vie sociale.
- Respecter l'autre dans son altérité, sa singularité et ses choix mais aussi ses droits quant à sa sexualité.
- Favoriser une meilleure harmonie personnelle à travers la possibilité de se réaliser affectivement.

Perspectives :

Des actions mises en place, au niveau :

- Institutionnel : L'éducation sexuelle nécessite d'être inscrite dans le projet de service. Le règlement intérieur nécessite d'aller dans le sens d'un épanouissement affectif des usagers et ne doit pas être répressif.
- Des équipes : Travail de réflexion et d'élaboration visant un accueil chaleureux des manifestations sexuelles et un accompagnement « au cas par cas ».
- Des familles : Accord des familles à la participation des ateliers et informations.
- Des jeunes : L'éducation sexuelle doit figurer dans leurs projets individualisés.

STRUCTURE

Nom : SESSAD « Antoine Lucas »

Public : Enfants et adolescents avec troubles du comportement

Nombre de personnes accueillies : 27

CONTACT

Référent du projet :

Mme REBILLARD

M. RALEVASON

Coordonnées :

celine.rebillard@alefpa.re

jean-francois.ralevason@alefpa.re

Action de prévention autour des violences

**Public visé : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement
La Réunion - Saint-Pierre**

L'initiative :

Après un travail en atelier individuel avec un petit groupe d'enfants, il nous est apparu important d'offrir la possibilité à l'ensemble des enfants de l'ITEP d'entamer un travail autour de la prévention des violences faites à autrui.

Pour ce faire, nous avons organisé trois après-midi dans l'année scolaire avec des supports ludiques et complémentaires pour aborder ces questions :

- Présentation au sein de l'ITEP d'un spectacle de marionnettes présenté par des enfants victimes de violences, un débat et un échange ont eu lieu à l'issue de ce spectacle. Un livre de ce spectacle nous permet d'en reparler en séance individuelle
- Intervention de la BPDJ : la BPDJ est venue animer un débat s'appuyant sur leurs expériences, sur la loi et sur la prévention de la délinquance. Il était important par le biais de cette action, que les enfants puissent également identifier les intervenants pouvant leur venir en aide.
- Après-midi autour des violences entre pairs et du harcèlement : cette journée se présente sous la forme de 4 ateliers ludiques multipliant les supports d'expression et de débat autour du harcèlement : film de prévention et mise en scène, battle de mots, espace d'expression artistique, et espace d'expérimentation de l'apaisement.

Ces trois après-midi se sont conclus par un goûter réunissant l'ensemble des équipes présentes. Ces journées d'action ont mobilisé en plus de l'équipe soignante, l'ensemble du personnel de l'ITEP.



Objectifs :

De nombreuses études démontrent que les violences conjugales et intrafamiliales ont un impact néfaste sur le bien être psychologique, neurologique et social de l'enfant. Des souffrances post traumatiques, dépressives, psychosomatiques et comportementales sont fréquentes. Les besoins des enfants exposés aux violences sont multiples : rompre le silence au sujet de la violence, apprendre qu'ils n'y sont pour rien, apprendre qu'ils peuvent être aidés, apprendre à planifier leur reprise, faire face aux souvenirs traumatiques, apprendre à gérer leurs émotions, apprendre qu'il y a d'autres solutions que la violence, se familiariser avec le principe de l'égalité dans les relations, et introduire la loi.

Par le biais d'une prévention collective, nous avons pour objectif de briser le silence autour des violences, d'aider les enfants à verbaliser ses sentiments et de trouver des stratégies autant pragmatiques qu'adaptées à la réalité de la violence qu'ils ont vécue. Cet atelier vise la sécurisation de l'enfant et la réparation des effets de la violence en leur donnant les modalités de soutien nécessaire.





En quoi est-ce une bonne pratique ?

L'importance de cette initiative est d'autoriser l'expression autour des violences et mettre des mots sur des réalités souvent tues. Par ailleurs, il est essentiel de pouvoir utiliser ces actions de prévention comme facilitateur dans le cadre du travail individuel.

Perspectives :

Ces après-midi ont été bien appréciés des enfants et ont permis à certains de s'autoriser à verbaliser leur vécu. Il peut être intéressant de maintenir au rythme d'une activité par semestre une action de prévention en multipliant les supports.

Partenaires :

- AFEV (association d'aide aux familles et enfants victime de violences)
- BPDJ (brigade de prévention de la délinquance juvénile)

STRUCTURE

Nom : ITEP Antoine Lucas

Public : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement

Nombre de personnes accueillies : 36

CONTACT

Référent du projet :

Mme MELI

Mme SETAPIN

Coordonnées :

carine.meli@alefpa.re

Une Journée Exceptionnelle pour des filles exceptionnelles

**Public visé : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement
Haute Marne - Montigny le Roi**

L'initiative :

A partir de recherches et d'analyses (connaissance de la population) réalisées dans le cadre de sa formation, la stagiaire a fait le constat suivant : tendance à la provocation, recherche excessive de sécurité, dépréciation systématique de soi et des autres...chez de nombreux jeunes, en particuliers les jeunes filles du dispositif ITEP Henri Viet.

Un réel besoin d'accompagnement dans les domaines de l'estime de soi, de l'hygiène et de la nécessité de valoriser leurs compétences et atouts lui est apparu nécessaire.

Depuis quelques années émerge une prise de conscience de l'importance du « look » dans les interactions sociales, et par conséquent du rôle de l'image de soi dans la possibilité ou non de « participer socialement », ce qui reste le but ultime de toute action sociale ou médico-sociale.

Il existe un lien entre la vie relationnelle d'une personne, l'image qu'elle possède d'elle-même et le « look » qu'elle donne à voir aux autres. Toute dégradation des rapports avec les autres se traduit en partie au plan de l'image de la personne.

Ainsi, peut-on déterminer un véritable cercle vicieux de la communication : plus la situation relationnelle de quelqu'un se détériore, plus l'image qu'il se fait de lui se dégrade, et plus l'impression qu'il produit auprès des autres est défavorable.

Aider la personne, à réhabiliter son image ne constitue pas une option, mais bien l'étape fondamentale d'une démarche vers la participation sociale. Il s'agit de permettre à celle-ci de retrouver des émotions positives, d'être en mesure de jouer des rôles dans les situations sociales, d'user de sa « séduction » comme d'un mode d'affirmation de soi.

Chloé, dans le cadre de sa formation, a mis en place ce projet car elle s'est rendue compte que les adolescentes sont régulièrement en demande de temps et d'activités typiquement féminins. Elle a mis en place des journées qui sont dédiées uniquement à des activités féminines. Ces journées se déroulent une fois tous les deux mois, avec une amplitude horaire qui peut varier selon l'activité proposée. Ce

sont des temps qui sont proposés à l'ensemble des adolescentes accueillies dans le dispositif ITEP, sans obligation de participation.

- La première journée a été organisée autour du centre de planification ou d'éducation familiale,
- la deuxième autour de la coiffure
- et la troisième dans un espace de détente.
- la quatrième a pour projet de se dérouler autour du sport : randonnée à vélo au bord d'un lac avec une intervention du Docteur Renaud du dispositif ITEP qui présentera les bienfaits du sport.

« Ce projet est basé sur l'évolution des comportements des adolescentes et n'est pas défini dans le temps. Il s'inscrit dans la durée, car il se définit comme étant des journées où les adolescentes auront la possibilité d'acquérir des connaissances sur les dimensions concernant leur féminité.

Ce sont des journées qui devront être régulières et diversifiées afin de proposer aux adolescentes des activités en lien avec l'expression de leur féminité et adaptées à leurs problématiques.

C'est un projet global, qui se caractérise par des moments spécifiques dans l'année mais qui ne seront pas répétitifs et identiques.

Seuls les buts et les objectifs se rejoindront autour de la question de l'intégration d'une image féminine socialisée pour ces adolescentes » explique la stagiaire.

Vivre un temps de qualité, de présence relationnelle qui soit nourrissant pour les adolescentes est l'objectif principal de ces journées.



En quoi est-ce une bonne pratique ?

L'objectif de ces ateliers est de développer les compétences psychosociales pour mieux vivre et apprendre ensemble, mieux être et favoriser la bienveillance et le bien-être.

L'estime de soi, ça se construit. Les adultes qui entourent les adolescents doivent encourager le développement de potentialités personnelles et sociales susceptibles de les aider à construire leur identité.

Durant l'ensemble de ces journées, les adolescentes ont pu bénéficier de conseils dans de nombreux domaines, aussi bien physique que moral. Le ressenti global des adolescentes est plutôt positif : chaque jeune a pu prendre une place dans le groupe.

« Le constat qui se dégage des entretiens semi-directifs est que les adolescentes ont été très satisfaites des activités qu'elles ont pu réaliser. Selon leurs récits, les adolescentes ont compris l'intérêt de ces journées et ont bien intégré les différents conseils qui leur ont été prodigués » argumente Chloé.

Sébastien, éducateur sportif sur le groupe, développe : « après les ateliers, les filles ont été bienveillante envers elles-mêmes. Spontanément, elles ont amélioré leur image personnelle. Leur mode de communication a

bien évolué : moins d'hésitation ou moins de recherche d'approbation. Leur langage est plus adapté. »

- A. évite désormais les « euh », « tu sais », « biennnn ! », « aaaahhh »,
- AM utilise les termes moins familiers et évite le langage de rue

La diversité des activités proposées ont rendu possible différents niveaux d'investissement de la part des adolescentes. Tous ces ateliers visent à mieux se connaître mais aussi à coopérer pour mieux connaître les autres filles et leur faire confiance. Toutes se sont impliquées.

Les garçons de l'établissement ont même questionné sur ces journées et ont été sensibilisé à l'importance de l'image et du message qu'elles envoient. Ils ont eu un autre regard lorsque les filles sont revenues coiffées.

Partenaires :

- Le centre de planification ou d'éducation familiale
- Un salon de coiffure
- L'espace thermale de Contrexéville



Objectifs :

Favoriser une bonne estime de soi chez les jeunes est fondamental. Vecteurs de lien social, confiance en soi et estime de soi facilitent un vivre ensemble harmonieux et une adolescence plus sereine.

Objectifs généraux :

- éveiller chez la jeune fille le désir de s'occuper d'elle-même et de son image
- apporter du bien-être, de la détente
- reconstruire une image positive de soi.

Objectifs opérationnels :

- prendre soin de soi ; Accompagner le changement dans la vie quotidienne, prendre de bonnes habitudes pour l'hygiène : activité passerelle pour évoquer des questions d'hygiène
- développer la persévérance, de la dextérité : exemple se coiffer seule devant une glace, mettre du vernis
- mettre en valeur sa présentation physique.

Perspectives :

Entretien d'embauche, nouvelles rencontres,... la première impression est déterminante : il faut avoir Le bon Look!

- Les filles ont plein d'autres idées de journée : autour du tri sélectif, rencontrer une esthéticienne, une diététicienne...
- Proposer aux adolescents garçons qui le souhaitent la même démarche de projet



STRUCTURE

Nom : ITEP Henri VIET

Public : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement

Nombre de personnes accueillies : 62

CONTACT

Référent du projet :

Mme D'HARREVILLE

Mme LUTZ

Coordonnées :

Corinne.LUTZ@alefpa.asso.fr

Salle Calme

**Public visé : Jeunes déficients intellectuels avec troubles associés
Creuse - Felletin**

L'initiative :

Nous avons constaté la présence de plus en plus de jeunes en souffrance et sous médication, et d'un public de plus en plus hétérogène. Parfois, la réponse apportée lors de « crises » était une sur médication.

Par des échanges avec l'équipe pluridisciplinaire et le secteur soin en interne, nous avons défini ce que nous voulions mettre en œuvre ET ce que nous ne voulions pas faire.

Nous avons réalisé ce lieu en différentes étapes budgétaires puisqu'il s'agissait de répondre à des normes précises. L'ensemble de l'investissement budgétaire a été pris sur le budget de l'établissement.

Objectifs :

Cette salle calme a pour objectif d'apaiser l'utilisateur lorsqu'il se sent mal psychologiquement et que la « crise » peut être gérable sans médication ni contention. Elle permet aussi de l'éloigner du regard des autres et du groupe.

Perspectives :

Nous envisageons de réaliser ce type de lieu d'apaisement à l'IME Pierre d'Aubusson du Monteil au Vicomte



En quoi est-ce une bonne pratique ?

- Cette salle calme est une première sur le complexe sud creusois car il s'agit d'un nouvel « outil » proposé pour l'accompagnement des usagers en souffrance accueillis à l'IME.
- Ce n'est en aucun cas une salle d'isolement.
- Une procédure a été réalisée pour son utilisation et les modalités d'accès.



STRUCTURE

Nom : IME Denis Forestier l'Echange

Public : Déficient intellectuel avec troubles associés

Nombre de personnes accueillies : 45

CONTACT

Référent du projet :

M. TIXIER

M. CARNET

Mme GOBERT

Coordonnées :

William.TIXIER@alefpa.asso.fr

Enquête de satisfaction

**Public visé : Jeunes de 16 à 25 ans déficients intellectuels avec troubles associés
Allier - Moulins**

L'initiative :

Afin de favoriser l'expression des usagers et répondre aux exigences de conformité de la loi 2002-2, le SAI a élaboré une enquête de satisfaction (fiche action n°89). Lors de son élaboration, nous nous sommes questionnés sur les différents outils utiles à une large diffusion.

Le support classique « version papier » ne nous a pas semblé suffisant afin de permettre aux usagers de s'exprimer. En effet, les adolescents et les jeunes adultes accompagnés utilisent davantage les réseaux sociaux pour le faire. Donc, à partir de ces constats, nous avons développé une version en ligne :

<http://goo.gl/forms/CiqjZ4SuC4qxfVJw1>

L'élaboration de l'enquête s'est effectuée lors des comités de pilotage qualité. Nous avons consulté les usagers à plusieurs reprises lors des réunions d'expression et en leur compagnie, nous avons testé la version en ligne. Par courriel, nous avons ensuite communiqué le lien internet aux usagers présents lors de cette présentation. Les autres usagers recevront le livret d'accueil actualisé avec ce nouvel élément et une présentation individuelle leur sera proposée.

Pour la réalisation du formulaire, nous avons utilisé les outils Google.

Objectifs :

Favoriser l'expression des usagers du SAI (Service d'Accompagnement à l'Insertion) à l'aide d'une version numérique.

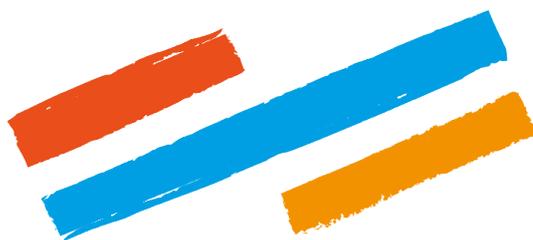
Perspectives :

A partir des retours des usagers, nous pourrions étudier l'accès en ligne pour les différents documents du service (livret d'accueil, projet de service,...)

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Cette modalité d'expression permet d'ajuster notre communication en fonction des canaux utilisés par les usagers. Elle ne remplace la version classique (support papier) mais la complète.

Ce formulaire en ligne est accessible avec une connexion internet et est disponible sur de nombreux supports (ordinateur, tablette, téléphone portable).





Enquête de satisfaction SAI

Ce questionnaire anonyme a pour but d'améliorer les prestations offertes aux usagers.

***Obligatoire**

Vous êtes : *

Vous êtes accompagné par le service depuis : *

- moins de 6 mois
- entre 6 mois et moins d'1 an

STRUCTURE

Nom : Réseau Ernest Breduge SAI

Public : Jeunes de 16 à 25 ans déficients intellectuels avec troubles associés

Nombre de personnes accueillies : 29

CONTACT

Référent du projet :

Mme MILAGRE

Coordonnées :

Elodie.MILAGRE@alefpa.asso.fr

Accessibilité de la compréhension des outils 2002 - 2

**Public visé : Adultes en situation de handicap
La Réunion - Saint-André**

L'initiative :

Pour accompagner l'intégration et l'autonomie des personnes accueillies, le Pôle Est attache une importance particulière à l'accessibilité de/l'environnement. Cette accessibilité s'applique en 1er lieu à la compréhension des missions, du cadre et des moyens d'intervention de ses établissements. En favorisant la lisibilité des établissements et service, le Pôle Est contribue à construire la relation de confiance et un espace de partage nécessaire à la participation de la personne, à l'exercice de sa citoyenneté. Dans cette perspective, les établissements et service pour adultes du Pôle Est ont engagé en 2016 un travail sur l'adaptation des règlements de fonctionnement et des livrets d'accueil, en vue de les rendre plus accessibles.

Cette action participe à la mise en œuvre des orientations de la loi du 11 Février 2005 sur l'accessibilité « à tout pour tous », en faveur de l'autonomie et de la participation de la personne en situation de handicap. L'accessibilité concerne notamment la compréhension de l'environnement afin de permettre à chacun, selon ses ressources, de s'y repérer, de pouvoir agir et s'exprimer.

Dans cette dynamique, les établissements et service pour adultes du Pôle Est, accueillant majoritairement des personnes en situation de handicap mental et des adultes ayant besoin de soutien dans le repérage et la compréhension, développent depuis plusieurs années des supports techniques adaptés aux prestations et aux besoins spécifiques : outils pédagogiques, éducatifs, professionnels, de communication...

Le projet porte sur la traduction des outils réglementaires dans un langage « facile à lire et à comprendre » ainsi que sur leur communication au travers d'un support numérique adapté qui favorise leur appropriation. La finalité consiste à mettre à disposition des personnes et de leurs proches une borne interactive où ils peuvent par eux-mêmes accéder et comprendre les informations contenues dans le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement et la Charte des droits et libertés. La borne est constituée d'un ordinateur tactile interne à chaque établissement ou service et adapté à la nature de l'activité.

L'action s'articule avec le travail réalisé par l'association sur la Charte des Droits et Libertés. Le projet s'inscrit dans une démarche transversale

aux établissements et service, coordonné par un pilote.

La méthode utilisée pour traduire les informations s'appuie sur les adaptations d'outils déjà expérimentées au sein du Pôle Est lors de formation, ateliers, actions collectives et accompagnements individualisés. Elle tient compte également des travaux réalisés sur la démarche « facile à lire et à comprendre » issue du projet européen Pathways depuis 2009 (Inclusion Europe).

La première phase de l'action a porté sur la révision des contenus des règlements de fonctionnements et des livrets d'accueil pour les rendre conformes aux exigences réglementaires et associatives. Ce travail a permis également une articulation des contenus afin d'éviter la répétition des informations et de renforcer la cohérence entre les établissements et services pour les personnes accueillies. C'est dans une dynamique institutionnelle portée par l'amélioration de la qualité des prestations que s'inscrit l'action.

La deuxième phase de ce travail a porté sur la traduction de ces outils dans un langage « facile à lire et à comprendre », adapté aux spécificités du public. Des professionnels de chaque établissement pour adultes et des personnes accueillies ont été intégrés au groupe projet.

La troisième phase est la réalisation du support numérique et l'alimentation de son contenu avec des textes, images, vidéos et bandes son, en relation avec les établissements et service et adaptés au public accueilli. Les professionnels et personnes accueillies sont associés dans la réalisation des supports.

La quatrième phase de cette action est l'appropriation des outils et de la méthode de traduction en FALC (Facile A Lire Comprendre) par l'ensemble des professionnels du Pôle Est. Il s'agit de renforcer les savoir-faire de chacun. Cette phase repose sur une sensibilisation institutionnelle et un transfert de compétence sur le modèle d'un « tutorat » interne.

L'évaluation des outils est au cœur de chaque phase. Les personnes accueillies sont intégrées dans les phases d'évaluation.



Perspectives :

Le projet est une étape dans la politique d'accessibilité à la compréhension et au numérique du Pôle Est. Les perspectives attendues sont les suivantes :

- Pratique de traduction en FALC généralisée à l'ensemble des professionnels pour tous les supports de communication, pédagogiques, éducatifs....
- Transfert des savoir-faire à l'environnement
- Poursuite des traductions en FALC : contrats de séjour, DIPC, Contrat d'Aide et de Soutien par le Travail, Projets personnalisés, autres outils de suivi de projet, de transmission d'information
- Soutien dans l'accessibilité numérique des personnes accueillies (santé...)

Cette démarche de projet s'inscrit dans une réflexion éthique globale concernant l'accès à l'information des personnes accueillies.



Partenaires :

Le projet s'appuie en partie sur un partenariat avec la Mission locale Nord de La Réunion (Convention) : Il s'agit pour la mission locale Nord d'accompagner le projet au niveau des techniques liées au multimédia. Il s'agit pour le Pôle Est d'accueillir des jeunes de la Mission Locale pour des stages de découverte des métiers du social.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Au travers de ce projet, le Pôle Est affirme sa volonté d'accueillir et d'accompagner les personnes dans une démarche qualité respectueuse des dignités et des capacités. Il porte au cœur des pratiques professionnelles la question de la participation de la personne.

Le travail d'harmonisation des outils a permis d'engager un véritable échange de fond entre les établissements sur les principes qui fondent leur fonctionnement, portés par une réflexion éthique.

La démarche de traduction des outils réglementaires en « facile à lire et à comprendre » constitue une évolution dans les pratiques professionnelles qui par là même tendent à se généraliser. L'accessibilité à la compréhension constitue un des fondements de l'accompagnement proposé par les établissements et services.

Les modalités de transmission de l'information (auditives et visuelles sous forme de texte, de symbole et d'image) permettent à toutes les personnes d'accéder à de l'information, dans le respect de leur rythme. L'outil est accessible autant aux personnes accueillies qu'à leurs proches.

Le support choisi contribue par ailleurs à soutenir l'accessibilité numérique des personnes en situation de handicap en répondant à des principes de fonctionnalité et de contenu.

Objectifs :

Pour la reconnaissance du Pôle Est et de l'ALEFPA par son environnement : Renforcement de la cohérence entre les établissements du Pôle Est, et donc de la lisibilité pour les personnes accueillies et l'environnement, au travers d'une harmonisation des outils réglementaires de la loi 2002 2.

Pour la dynamique interne : Renforcement de l'identité du Pôle Est par des actions collectives partagées visant le service rendu à la personne

Pour les professionnels : Enrichissement des moyens d'intervention en proposant à chacun des techniques spécifiques favorisant l'accessibilité à la compréhension

Pour les personnes accueillies et leurs proches :

- Soutien dans la participation de chacun à son projet et dans la vie de l'établissement (ou du service), en favorisant l'accessibilité à la compréhension de l'environnement.
- Familiarisation avec l'outil informatique qui constitue un des supports d'accès au Web.

STRUCTURE

Nom : Pôle Est Réunion

Public : Adultes en situation de handicap

Nombre de personnes accueillies : 240

CONTACT

Référent du projet :

Mme CARRETERO

Coordonnées :

Christiane.CARRETERO@alefpa.re

Journée des droits des enfants

**Public visé : Jeunes déficients intellectuels
Guadeloupe - Bouillante**

L'initiative :

La majorité des enfants accueillis à l'IME méconnaissent les droits qui leur ont été attribués par la convention internationale des droits de l'enfant. L'équipe pluriprofessionnelle a profité donc du 25ème anniversaire de cette convention pour sensibiliser ces jeunes à leurs droits. Ainsi, au travers de clips vidéo spécialement conçus pour un public jeune, les usagers ont pu découvrir les 10 principaux articles de la convention. Ces articles ont été mis en scène par des préadolescents de l'IMP, ce qui a contribué ainsi à une meilleure appropriation et compréhension de ces articles. Des affiches et des dessins réalisés par ces enfants, en rapport avec les droits, ont également permis de les connaître.

Perspectives :

Création de clips vidéo relatifs aux 10 points principaux où les acteurs sont les usagers de l'IMP et qui serviront quotidiennement de support pour la connaissance et l'appropriation de leurs droits par les enfants.



En quoi est-ce une bonne pratique ?

C'est une bonne pratique car elle répond à l'une des composantes de la synthèse de recommandation de bonnes pratiques professionnelles à savoir : informer les usagers à l'aide de moyens adaptés sur leurs droits et devoirs. Cette initiative a permis d'améliorer les relations entre usagers et de régler les attitudes et comportements à l'aide des outils que sont les droits et devoirs relatifs à l'enfant (sanctions éducatives). Elle permet aussi de prévenir tous risques de maltraitance et l'engagement dans une démarche de bientraitance

Objectifs :

- Découvrir les principes de la morale : prendre conscience de la notion de droit mais aussi de devoir.
- Echanger, questionner, justifier un point de vue.



STRUCTURE

Nom : IME Denis Forestier

Public : Jeunes déficients intellectuels

Nombre de personnes accueillies : 98

CONTACT

Référent du projet :

Mme ALBERT

Coordonnées :

Suzette.GUILLAUME@alefpa.asso.fr

Projet esthétique

**Public visé : Jeunes déficients intellectuels
Guadeloupe - Bouillante**

L'initiative :

Un groupe de jeunes d'IMP, participant à l'atelier « ko ka dansé (le corps qui danse), pawol si papiyé (la parole sur du papier) a répondu à l'invitation d'une Mini Entreprise « Kwajékou », créée par les élèves du lycée professionnel de DUCHARMOY à Saint-Claude. Il propose des soins beauté, esthétique ainsi que des services (couture...) à des personnes en difficulté ou encore qui n'ont pas accès à des prestations dans le milieu ordinaire. Ce groupe de jeunes a bénéficié de soins de manucure, soins de visages, coiffure... Ils n'ont pas l'habitude de prendre soin d'eux au quotidien et ont pu manifester leur bien être en profitant de ce moment agréable.

Objectifs :

- Découvrir les différents types de soins corporels abordés lors des ateliers en salle.
- Bénéficier d'une prestation proposée par des jeunes en cours de professionnalisation en milieu ordinaire permettant une ouverture sur l'extérieur.
- Permettre aux usagers de profiter d'un moment agréable en prenant soin de soi.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Cette initiative a permis aux jeunes de vivre pour la première fois, pour certains un moment de bien être favorisant une meilleure estime de soi.





Partenaires :

- Lycée « DUCHARMOY ».
- Les familles.

Perspectives :

Créer un partenariat avec le Lycée Professionnel, en continuant à proposer aux usagers des ateliers autour de l'image du corps et ce qui fait du bien et ce qui fait plaisir.



STRUCTURE

Nom : IME DENIS FORESTIER

Public : Jeunes déficients intellectuels

Nombre de personnes accueillies : 96

CONTACT

Référent du projet :

Mme PORTECOP

Coordonnées :

Suzette.GUILLAUME@alefpa.asso.fr

Famille



Atelier parentalité

**Public visé : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement
La Réunion - Saint-Pierre**

L'initiative :

Cette action a pris naissance pour répondre à la demande d'une mère. A travers ses questionnements, il était évident que l'intérêt de son enfant était au centre de ses préoccupations et qu'elle s'inscrivait dans la relation dans une position maternelle. C'est face au désarmement de cette mère voulant s'investir mais ne sachant comment faire, face à cette nécessité pour elle d'être vue comme la mère de son fils pour pouvoir elle-même y croire, face à ce besoin d'être soutenue pour pouvoir avancer, C'est face aux premiers pas de son fils vers un engagement dans cette relation, face à ses premiers questionnements sur l'histoire de ce lien si fragile, face à sa tentative de vouloir croire que sa mère puisse être mère... Qu'il est apparu évident qu'il était de notre fonction d'accompagner ce lien en lui offrant un cadre contenant et sécurisant.

Présentation : Une activité est organisée pour un groupe de 3 couples parent/ enfant une fois par mois. Les activités sont proposées par l'ensemble du groupe : piscine, relaxation, cuisine, photo, marche, pétanque, billard, pêche... Ces activités sont les supports pour accompagner la relation, mettre des mots, du sens, étayer l'enfant, étayer les parents dans leur fonctions parentales.

Deux groupes sont constitués en fonction de problématiques de même type : un groupe mère/enfant et un groupe père/enfant.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Cette initiative a permis aux jeunes de vivre pour la première fois, pour certains un moment de bien être favorisant une meilleure estime de soi.



Perspectives :

Poursuivre les ateliers .

Objectifs :

Les troubles du comportement peuvent trouver leurs origines dans la qualité des liens précoces qui interroge directement la constitution des assises narcissiques. Compte tenu de cet impact sur la structuration psychique de l'enfant, il est important de réfléchir à la problématique du lien dans chaque prise en charge d'enfant. L'accompagnement en ITEP, c'est aussi pour les parents, la difficulté à affronter une remise en cause de la dynamique du lien à leurs enfants. La participation des parents doit se poser comme un des éléments du dispositif de soins.

Ainsi, nous souhaitons travailler avec des enfants investis par leur mère ou par leur père mais avec lesquelles approfondir cette dimension du lien peut être signifiant. L'objectif est d'offrir un espace médiatisé où puisse se vivre une expérience d'attachement et d'étayage pulsionnel. Ce travail se fera dans l'alliage du sensoriel et de l'émotionnel. L'objectif est de favoriser la relation parent enfant dans sa dimension corporelle, émotionnelle et psychologique. Ce groupe est aussi un espace de partage, d'interrogations et d'élaborations concernant leurs difficultés et permet de développer de nouvelles solidarités. Sa fonction est d'accompagner les mouvements de revalorisation des capacités de parentalité.

STRUCTURE

Nom : ITEP Antoine Lucas

Public : Enfants et adolescents avec des troubles de la conduite et du comportement

Nombre de personnes accueillies : 36

CONTACT

Référent du projet :

Mme MELI

Mme SETAPIN

Coordonnées :

Carine.MELI@alefpa.re

Allons coz ensemb'

**Public visé : Jeunes déficients intellectuels
La Réunion - Saint Pierre**

L'initiative :

Les réactions du milieu où vit la personne handicapée détermine en grande partie les troubles de son adaptation. Certains parents peuvent se retrouver démunis, seuls et dans un état de « confusion éducative ».

Ainsi, nous avons réfléchi sur les moyens à mettre en œuvre pour favoriser l'échange entre les familles.

Dans un 1er temps, un pique-nique partage hors de l'institution est proposé aux familles, afin qu'elles se rencontrent et qu'elles nous communiquent quelles sont les difficultés rencontrées au quotidien avec leur enfant handicapé (adolescence, autorité, intimité, sexualité, devenir...)

Dans un 2ème temps, des groupes de parole sont constitués (pas plus de 4 familles) pour discuter d'un thème en particulier. Cet échange est mis en place, le plus souvent un samedi matin, autour d'un petit déjeuner, dans la salle de réunion de l'IMPRO.

Objectifs :

renforcer le partenariat avec les familles et leur offrir un espace d'échange.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

- Permettre aux familles et à l'entourage proche d'échanger en toute liberté et confidentialité
- Permettre aux parents d'assumer leurs responsabilités vis à vis de leurs enfants en trouvant une écoute et une aide
- Renforcer le lien en favorisant la relation parents-établissement ainsi qu'entre parents.



Perspectives :

Proposer d'autres thèmes sur l'année.

Partenaires :

Différents corps de métier (psychologue, ergothérapeute, assistante sociale, infirmière, associations extérieures, éducateurs...) en fonction des thèmes, animent et peuvent intervenir.

STRUCTURE

Nom : IMPRO Gernez Rieux

Public : Jeunes déficients intellectuels

Nombre de personnes accueillies : 87

CONTACT

Référent du projet :

Mme LAURET

Mme LAURET

Coordonnées :

Joelle.LAURET@alefpa.re

Fête de fin d'année et kermesse avec les familles

**Public visé : Jeunes en difficultés sociales
Yonne - Chaumot**

L'initiative :

Depuis toujours, chaque année, la Maison Blanche des Cadets organise une fête de fin d'année.

En juin dernier nous avons imaginé transformer cette traditionnelle journée en une kermesse ouverte aux familles afin que celles-ci puissent participer à un moment de vie, sans aucune stigmatisation, au sein de la Maison d'Enfants. Cela permet de faire tomber des barrières, des préjugés, des craintes de la part des familles.

Les jeunes ont pu se montrer également sous un autre jour auprès de leurs familles mais aussi de leurs éducateurs, et ne pas se sentir obligés de manœuvrer entre les uns ou les autres. Les jeunes ont donc pu s'autoriser à profiter pleinement de ce moment.

Les étapes ont été les suivantes :

- organisation en interne de la kermesse (trouver des idées de stands, des petits lots, ...)
- invitation aux familles (y compris sur un temps de repas pique-nique)
- trouver une organisation afin de véhiculer les familles (qui étaient en demande d'aide pour se déplacer).

La Ferme Pédagogique (groupe de vie spécifique de la MECS) a également organisé, en plus de quelques stands, des visites des ateliers. Les jeunes responsables de ces derniers ont présenté les animaux, leur nourriture, les soins nécessaires, leurs particularités...

Objectifs :

- vivre un moment partagé avec les jeunes et leurs familles
- fêter la fin d'année pour les jeunes
- faire découvrir la structure aux familles
- permettre aux familles de percevoir l'établissement sous un autre jour
- mettre en avant les capacités des jeunes à présenter leurs ateliers
- améliorer la connaissance des familles concernant la vie de leurs enfants.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Avec cet événement nous espérons obtenir des parents un autre regard sur leurs enfants ainsi que sur les professionnels les accompagnant.

Nous souhaitons par ce biais diminuer les oppositions au placement, la peur du jugement de l'autre (en l'occurrence les professionnels), une meilleure compréhension de notre organisation. Nous avons essayé de faire en sorte que les familles puissent découvrir une structure où rien n'est stigmatisant et où elles peuvent avoir confiance dans les professionnels afin de travailler la relation avec leurs enfants et, pourquoi pas, penser au retour au domicile.





Perspectives :

Inviter les partenaires à cette manifestation afin que d'une part ils appréhendent mieux notre structure, qu'ils voient différemment les jeunes (autrement que par des rapports écrits), mais surtout qu'ils aient un autre lien avec les familles (et pouvoir obtenir une confiance de leur part).

Partenaires :

Les familles.

STRUCTURE

Nom : Maison Blanche des Cadets
Public : Jeunes en difficultés sociales
Nombre de personnes accueillies : 39

CONTACT

Référent du projet :
M. AILLOT
Mme. DROUX

Coordonnées :
olivier.aillot@alefpa.asso.fr
helene.droux@alefpa.asso.fr

Fêtons les Mamans

**Public visé : Jeunes déficients intellectuels
Guadeloupe - Bouillante**

L'initiative :

Chaque année, à l'approche de la fête des mères, l'équipe éducative confectionne avec les usagers des petits présents qu'ils offrent à leur maman le jour de la célébration de cette fête. Cette année, pour la première fois, nous avons voulu organiser une fête au sein de l'institution en l'honneur des mamans des usagers. Les parents ont répondu massivement à cette invitation et ont participé à l'animation en prenant part aux différents jeux proposés (jeux de connaissances sur la vie de l'IME, chaise musicale...). Elles ont pu assister à des prestations culturelles et artistiques données par leurs enfants (danses, musique, poèmes...). Chaque maman a reçu un présent de la main de son enfant. Tous les invités se sont réunis autour d'un buffet offert par l'IME. Les mamans ont été très satisfaites de ce moment et ont remercié l'équipe de cette initiative.

Objectifs :

- Mettre à l'honneur la mère de chaque usager accueilli.
- Renforcer le partenariat avec les familles.
- Permettre aux familles de participer à la vie de l'établissement.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

La famille reste un partenaire incontournable, privilégié dans l'accompagnement de la personne accueillie. D'ordinaire, les parents sont invités dans le cadre de diverses réunions de travail (projet, bilan, information...). Cette initiative a permis aux parents de constater la place importante que lui accorde l'institution, elle permet aussi de voir la famille sous l'angle de la convivialité, et de renforcer le partenariat famille et institution.





Partenaires :

- Pépinière de la sarde.
- Les familles des personnes accueillies.

Perspectives :

Renouveler cette initiative avec davantage d'éclat.



STRUCTURE

Nom : IME DENIS FORESTIER

Public : Jeunes déficients intellectuels

Nombre de personnes accueillies : 98

CONTACT

Référent du projet :

Mme PETROQUE

Coordonnées :

Suzette.GUILLAUME@alefpa.asso.fr

Citoyenneté



Vivons ensemble en petit citoyen éclairé

**Public visé : Jeunes déficients intellectuels
Guadeloupe - Bouillante**

L'initiative :

La journée « jeu de coopération » trouve son origine à travers l'atelier vivons ensemble en petit citoyen éclairé.

Durant le dernier trimestre les usagers de l'atelier ont abordé les thèmes de solidarité et de coopération via divers activités. Cette journée a ainsi permis de mettre en exergue la coopération par le biais de thèmes fédérant les usagers de la classe externalisée de Thomas et de l'IMP de Bouillante.

La journée s'est déroulée en deux temps :

1. Durant la matinée, les usagers étaient regroupés en équipe et participaient à des épreuves coopératives permettant d'accéder à des récompenses qui serviront aux activités de l'après-midi.

2. Durant l'après-midi, les équipes devaient résoudre des anagrammes sur le thème de la coopération (partage, échange, communication, entraide, etc). Ensuite, l'ensemble des usagers regroupés avaient une énigme à reconstituer et à résoudre.

Enfin, la journée fut clôturée par un pot de l'amitié.

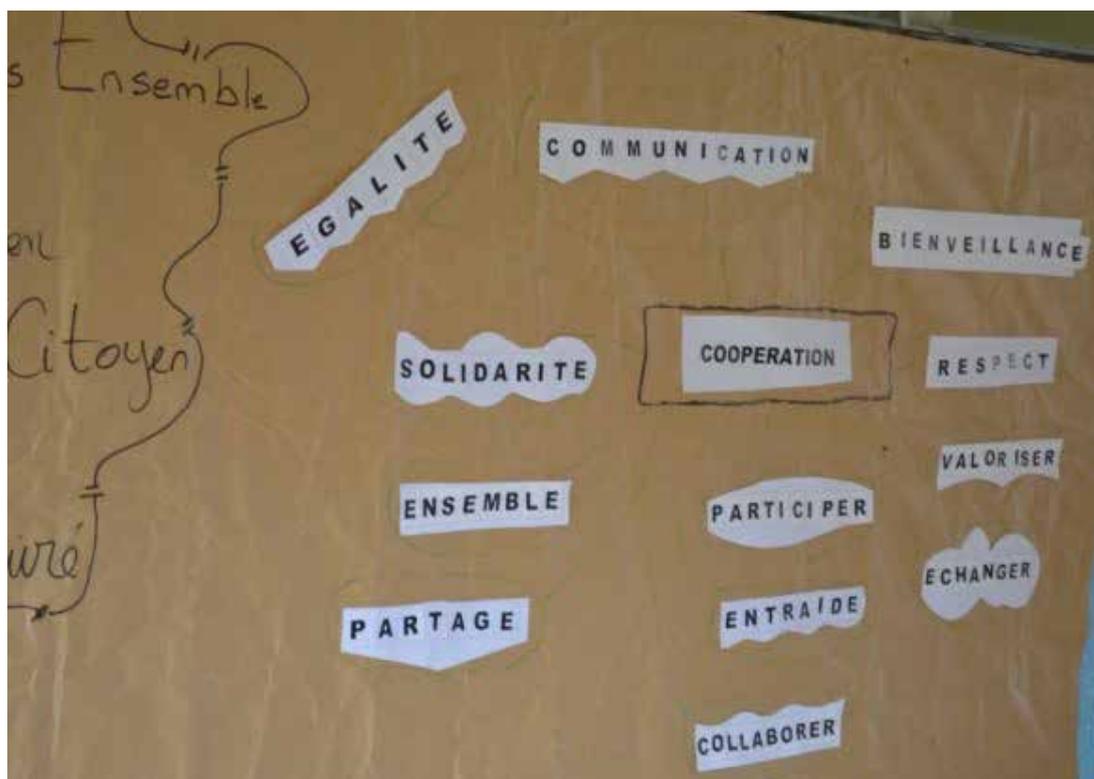
En quoi est-ce une bonne pratique ?

Cette initiative a permis de fédérer l'ensemble des acteurs du service IMP aussi bien les usagers que les différents professionnels sur les différents thèmes de projet qui ont agrémenté cette année 2015-2016.

Par la même occasion, cette journée a permis d'effectuer une évaluation sommative et d'avoir une vue objective de l'acquisition des différents enseignements par les jeunes.

Objectifs :

- se comprendre et comprendre les autres
- avoir confiance dans les autres dans des activités motrices
- communiquer positivement avec les autres
- coopérer à la vie d'un groupe.





Perspectives :

Pérenniser cette action du projet « vivons ensemble en petit citoyen éclairé » en fin d'année afin d'évaluer les différents projets.

Envisager un fonctionnement du service qui pourrait s'organiser en décloisonnement « total » dans la mesure du possible.

Associer les familles à cette action.



STRUCTURE

Nom : IME Denis Forestier

Public : Jeunes déficients intellectuels

Nombre de personnes accueillies : 96

CONTACT

Référent du projet :

Mme ALBERT

Coordonnées :

Suzette.GUILLAUME@alefpa.asso.fr

Jardin partagé

**Public visé : Adolescents en difficultés sociales
Nord - Gravelines**

L'initiative :

Le jardin partagé est conçu et cultivé à plusieurs, il est respectueux de l'environnement. Il maintient la diversité animale et végétale. Il joue un rôle éducatif et permet de devenir écocitoyen en s'appuyant sur des projets collectifs.

Le jardin partagé permet une socialisation des jeunes de la communauté Paul MACHY en devenant et en agissant comme des habitants avec des habitants.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Cette initiative est propice pour les adolescents qui nous sont confiés à rencontrer d'autres personnes par la démonstration et la sensibilisation à l'environnement mais aussi d'avoir un lieu d'expression au sens large du terme, d'apprentissage, de production alimentaire.

Le jardin partagé pourra être également un lieu qui réconcilie le « dedans » avec le « dehors » à travers différentes formes telles que la fête des voisins, des rencontres intergénérationnelles, de la mixité culturelle et sociale...

Objectifs :

- intergénérationnel et interculturel, animation de quartier espace de rencontre
- comportement respectueux de l'environnement, des autres et de soi-même éveil des sens, création artistique, démocratie participative, technique de jardinage cuisine...
- respect de la biodiversité, des insectes, oiseaux, mares, haies, amélioration du cadre de vie...
- études des variétés, météorologie, astronomie...
- autoconsommation, dégustation, production de plantes d'agrément, vente...
- proposer un projet participatif
- ouvrir l'établissement sur son environnement proche
- s'intégrer dans le quartier et tisser du lien avec les habitants pour changer les regards
- faciliter les rencontres intergénérationnelles
- avoir un rôle éducatif
- en faire un support artistique
- sensibiliser à l'environnement
- fédérer autour d'un projet interdisciplinaire (ateliers du centre de formation interne)
- améliorer le cadre de vie
- mettre à disposition des moyens matériels et les valoriser

Partenaires :

- les services de la commune de Gravelines
- Représentant du jardin partagé
- représentant de l'association « la cité des jardins »
- Atouts ville
- des habitants
- un apiculteur

STRUCTURE

Nom : Communauté Paul Machy Léo-Lagrange

Public : Adolescents en difficultés sociales

Nombre de personnes accueillies : 71

CONTACT

Référent du projet :

M. DUMONT

Coordonnées :

Aurelie.HARCHY@alefpa.asso.fr

Se promener autrement

**Public visé : Adolescents en difficultés sociales
Nord - Gravelines**

L'initiative :

Il s'agit de promener les chiens de la Société Protectrice des Animaux. Le jeune peut choisir l'animal qu'il souhaite emmener. Cela fonctionne souvent sur le « coup de cœur », et permet au jeune d'établir un contact. L'animal sert souvent de confident pendant la promenade, il est également une source de satisfaction, le jeune pouvant caresser à loisirs l'animal.

Perspectives :

Renouveler le partenariat et essayer de lui trouver d'autre orientation telles que :

- s'orienter vers l'équithérapie
- s'orienter vers la zoothérapie

Partenaires :

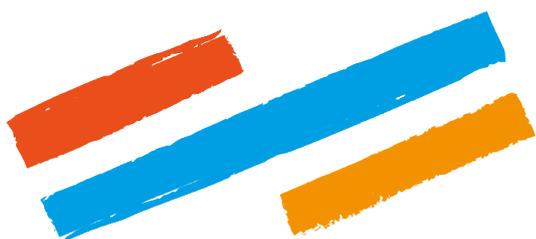
La Société de Protection des Animaux de Saint Georges

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Elle permet aux jeunes de se changer les idées, promener courir avec l'animal, fait souvent oublier les problèmes et permet de se libérer l'esprit.

Objectifs :

L'objet de ce partenariat vise à sensibiliser les personnes participant à cette activité, au respect des règles, à la notion de citoyenneté (aide), à la relation à l'animal, à la notion de responsabilité.



STRUCTURE

Nom : Communauté Paul Machy Léo-Lagrange
Public : Adolescents en difficultés sociales
Nombre de personnes accueillies : 71

CONTACT

Référent du projet :
Mme JAOUEN
Mme BRASSEUR

Coordonnées :
Aurelie.HARCHY@alefpa.asso.fr

Rencontres intergénérationnelles

**Public visé : Adolescents en difficultés sociales
Nord - Gravelines**

L'initiative :

Il s'agit de rencontrer en amont la maison de retraite partenaire pour définir ensemble comment la participation d'adolescents bénévoles pourrait répondre aux besoins de la structure. Cette démarche découle d'une première rencontre faite lors d'un projet où les adolescents de l'établissement sont allés chanter les chansons qu'ils ont écrites sur la thématique « être adulte ». L'ensemble des deux groupes appréciant de partager un moment festif autour d'une collation.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Elle permet de rompre la solitude des résidents. Pour les adolescents, cette initiative leur redonne confiance puisqu'ils sont les hôtes, ils apprécient de constater qu'ils ne renvoient pas une image négative par le fait d'être en foyer. Le prochain rendez-vous est fixé à chaque fin de rencontre.

Partenaires :

- foyer logement « le béguinage » de Gravelines

Perspectives :

Renouveler le partenariat et essayer de lui trouver d'autres orientations telles que permettre à un jeune de faire la lecture à une personne âgée ayant perdu la vue.

Objectifs :

Le partenariat entre les deux établissements est basé sur la réciprocité :

pour les jeunes

- développer la culture du « vivre ensemble » et les valeurs fondant le respect et la tolérance
- lutter contre la violence, les inégalités en favorisant le rapprochement intergénérationnel et interculturel
- responsabiliser les jeunes en les rendant acteurs d'animation
- favoriser l'autonomie et l'acquisition d'esprit d'initiative tout en promouvant l'estime de soi
- proposer des mises en situation professionnelle dans le domaine de l'animation, de l'aide à la personne

pour les résidents

- renouer un lien avec l'extérieur, favoriser l'accès à une vie sociale et culturelle
- trouver du plaisir et de la convivialité dans les échanges avec les jeunes
- retrouver un rôle, un sentiment d'utilité
- transmettre un savoir, un savoir-faire et/ou un savoir être
- promouvoir un vieillissement actif

STRUCTURE

Nom : Communauté Paul Machy Léo-Lagrange

Public : Adolescents en difficultés sociales

Nombre de personnes accueillies : 71

CONTACT

Référent du projet :

Mme JAOUEN

Mme BRASSEUR

Coordonnées :

Aurelie.HARCHY@alefpa.asso.fr

Service de Petits déjeuners au Lycée

**Public visé : Adolescents déficients intellectuels
La Réunion - La Saline les Bains**

L'initiative :

Les lycéens arrivant tôt n'ont pas tous le temps de prendre un petit déjeuner avant les cours.

Le lycée a donc mené une réflexion avec l'ensemble de la communauté éducative, en intégrant les professionnels de l'IMPro. depuis septembre 2015. ces petits déjeuners ont fait l'objet de réflexions, quand à leurs apports et leurs couts devant être accessible aux lycéens.

Depuis le Mois de mai 2016, Le lycée de Trois Bassins propose la vente de petits déjeuners et les jeunes de l'Impro participent à la préparation et au service, avec un personnel du Lycée.

Cette participation a fait l'objet d'une convention de partenariat signé en Avril 2016. Cela est un excellent support d'apprentissage éducatif, d'inclusion sociale et d'initiation à une activité professionnelle pour les usagers.

Ils jouent ainsi un rôle d'acteur et joue un rôle social valorisant dans la vie lycéenne. Cela leur permet en outre de développer leurs capacités de responsabilisation. Ils apprennent à ainsi s'adresser aux lycéens, réceptionner des tickets, préparer les plateaux et les servir. Une façon supplémentaire de montrer que l'on peut être différent et compétent.



En quoi est-ce une bonne pratique ?

La participation des usagers à ces activités leur permet de jouer un rôle social valorisant. Il permet aussi aux lycéens, futurs citoyens, de faire évoluer leurs représentations et adopter des comportements intégratifs. Il s'agit aussi pour les usagers de s'ouvrir aux autres et s'intégrer d'avantage. Cela leur permet aussi de réaliser différemment des aspects éducatifs et professionnels de leurs projets.

Objectifs :

- Développer des compétences professionnelles et des habiletés sociales.
- Avoir un rôle social valorisant dans le lycée.

Partenaires :

Education nationale - Lycée de Trois Bassins

STRUCTURE

Nom : IMPRO Marie Caze

Public : Adolescents déficients intellectuels

Nombre de personnes accueillies : 60

CONTACT

Référent du projet :

M. VIDOT

Coordonnées :

YvesJean.FEVRE@alefpa.re



Les ateliers « Mobil(c)ité »

**Public visé : Jeunes déficients intellectuels
Allier - Aubigny**

L'initiative :

L'IME accueille sous différentes modalités les usagers : en externat, demi-pensionnaire et en internat. Une partie de son internat est délocalisée dans un parc locatif privé à Moulins. Cette modalité d'accueil est un outil utile et fonctionnel pour intégrer les usagers au sein de la cité. Début 2016, cette unité d'accompagnement de l'IME à Moulins et le SAI se sont structurés sous forme de Pôle : « Pôle insertion du Réseau Ernest Breduge ». Bien que chaque structure garde son identité propre, institutionnel pour l'un (IME), accueil en milieu ouvert pour l'autre (SAI), cette structuration permet de diversifier les modalités d'accompagnement et met en exergue la volonté de l'ensemble des professionnels du Réseau Ernest Breduge de s'ouvrir vers l'extérieur afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des usagers.

Des freins à la mobilité ont été repérés pour une majorité des usagers du pôle. Certains éprouvent des difficultés pour se déplacer à l'aide du réseau urbain de Moulins, obtenir les permis AM et B. Nous remarquons également que les usagers n'ont qu'une connaissance parcellaire de Moulins et notamment d'un point de vue culturel.

Grâce à une approche diversifiée et complémentaire et en fonction des difficultés cognitives, sociales et psychologiques des usagers, nous avons mis en place trois ateliers :

Atelier 1 : Découvrir Moulins, ville culturelle

Après une découverte des sites culturels, les usagers et les éducateurs, créent un parcours dans la ville de Moulins. Ce parcours sera disponible, sous la forme d'une appli, sur les stores Apple et Google. La ville de Moulins et le Canopé Allier nous soutiennent dans cette action.

Atelier 2 : Les panneaux de la signalisation routière

La mémorisation des panneaux de la signalisation routière n'est pas une chose aisée. L'atelier mobilise à la fois le développement de comportements et de fonctions cognitives engagés sollicités dans l'acte d'apprendre. Le jeu « Qui roule qui ? » en cours de développement est le support de cet atelier. Le lien suivant permet d'accéder à la présentation du jeu : <https://sites.google.com/site/quiroulequi>

Atelier 3 : Le simulateur de conduite

Le pôle insertion est doté depuis son ouverture d'un simulateur de conduite permettant de compléter sans risque et sans coût l'apprentissage de la conduite. Pour les usagers ayant un projet d'obtention du permis B ou AM des séances individuelles sont programmées.

Après une première phase de concertation avec les usagers, nous sommes, actuellement, en phase d'expérimentation.

Les moyens sollicités sont multiples : deux éducateurs sont sollicités chaque mercredi après-midi dans les locaux du SAI. Pour la réalisation des ateliers, les transports sont réalisés à l'aide de notre parc automobile et du réseau de bus de Moulins. La formation concernant l'appli a été assurée par Canopé. En contrepartie, le directeur adjoint du réseau animera auprès des enseignants, une intervention sur l'échec scolaire et les difficultés d'apprentissage. Nous valorisons également le matériel existant au SAI (simulateur de conduite).



En quoi est-ce une bonne pratique ?

Le projet recherche le développement des aptitudes citoyennes des usagers d'ESMS. Il s'appuie sur la notion du « vivre ensemble » et sert de prétexte à la prise de conscience de la ville comme espace partagé avec l'autre.

S'il favorise la mobilité, le projet tend également à provoquer l'ouverture sur l'environnement et le patrimoine ainsi que la maîtrise de ses déplacements en leur sein.

Le caractère ludique, numérique et culturel favorise l'appropriation par les usagers de ces dimensions parfois éloignées.

L'approche diversifiée et complémentaire de ces trois ateliers devrait permettre à chacun selon sa préférence cognitive de trouver les moyens de progresser.

Objectifs :

Le projet vise à favoriser la mobilité, pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle, des usagers sous différentes formes en y associant un caractère ludique, numérique et culturel :

- Objectif de l'atelier 1 : Créer un parcours ludique dans Moulins pour favoriser sa découverte de Moulins à l'aide d'une appli
- Objectifs de l'atelier 2 : apprendre et mémoriser les panneaux de la signalisation routière grâce un jeu en création
- Objectif de l'atelier 3 : Développer la coordination motrice lors de la conduite.

Perspectives :

Afin de pérenniser les ateliers, nous allons, dans un avenir proche, rechercher des financements afin de renouveler et acquérir certains matériels (jeux, logiciels simulateurs, tablettes numériques...).

Suite aux premiers retours des usagers, nous sommes en train de développer un quatrième atelier autour de la compréhension des questions du « nouveau » code de la route.

Partenaires :

Les partenaires locaux ont été décisifs dans la mise en place des ateliers, notamment pour l'atelier 1, il a pu se construire grâce à leur soutien et à leur savoir-faire. L'appli est développée par le Canopé Allier et notre partenariat avec eux leur a permis d'étendre leur maillage territorial et notamment pour un public en situation de handicap.

Après avoir pris connaissance du projet, la ville de Moulins a choisi de rendre gratuite la visite des monuments culturels. Elle facilite ainsi la découverte de son patrimoine à l'ensemble de ces habitants.



STRUCTURE

Nom : Réseau Ernest Breduge Pôle Insertion

Public : Jeunes déficients intellectuels

Nombre de personnes accueillies : 40

CONTACT

Réfèrent du projet :

M. MATTESCO

Coordonnées :

Cedric.MATTESCO@alefpa.asso.fr

L'éducation par la nature

**Public visé : Jeunes déficients intellectuels
Guadeloupe - Bouillante**

L'initiative :

Cette année, la classe externalisée affectée à la section d'enseignement professionnel du lycée sont partis à la découverte du Parc national.

Le pari n'était pas gagné pour ces jeunes atteints de déficiences intellectuelles ou motrices et de troubles du caractère et du comportement.

La première sortie sur le littoral de Sainte-Rose, ne présentant pas de difficulté particulière, entre la plage de Cluny et des Amandiers, permit à chacun de faire connaissance et d'établir un climat de confiance entre les membres du groupe. Elle permit aussi de tester la réaction des jeunes dans un milieu naturel, expérience inconnue pour la plupart d'entre eux.

La seconde sortie fut l'occasion de découvrir la forêt dense humide en faisant le tour du Grand-Étang. Le silence, la boue, la sensation d'éloignement et la majesté impressionnante des lieux ont été propices aux élans de complicité et de solidarité.

Retour au littoral avec la troisième sortie, en longeant le sentier de la grande Pointe à Trois-Rivières. Le panorama sur les Saintes et la mer agitée ont contribué à encourager les moins sportifs sur cette longue distance. Vu l'enthousiasme général et les aptitudes du plus grand nombre à produire un effort et à respecter la cohésion du groupe et les consignes de sécurité, on pouvait envisager de faire plus encore.

La quatrième sortie fût donc consacrée à la Soufrière. Le groupe fût plus restreint, et la majorité parvint à se hisser au sommet malgré un vent violent et une brume épaisse, caractéristiques de ce lieu mythique de la Guadeloupe. Au retour aux Bains Jaunes, après la descente par le col de l'Échelle, pour toute récompense : une grande fatigue et un sentiment de fierté bien légitime.

Après un tel exploit, place aux plaisirs de l'eau durant la cinquième sortie en longeant et traversant la rivière Kiok à maintes reprises, 18 fois dit le guide. Un univers féerique et insoupçonné pour nos jeunes, et pourtant à la portée de chaque jeunes tant soit peu curieux de son pays.

Saluons le dynamisme de l'enseignante et la confiance de l'éducateur spécialisé et la participation d'un agent du parc national, pour cette belle aventure





En quoi est-ce une bonne pratique ?

L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)

- s'attache de manière transversale et solidaire aux dimensions environnementales, sociales, culturelles et économiques de notre société
- s'appuie sur le caractère de territoires aux patrimoines naturels, culturels et paysagers exceptionnels et préservés, sur des équipes pluridisciplinaires et fortement expérimentées, et sur des valeurs de partage et d'engagement
- œuvre pour que nous devenions tous des citoyens responsables et acteurs de nos territoires, conscients des équilibres et des enjeux nationaux et planétaires.

La nature, pour ses ressources, ses bienfaits et les sensations qu'elle procure est un bien aussi inestimable qu'indispensable à l'homme, à tous les hommes, quel que soit leur condition ou leur handicap. L'accès du plus grand nombre à un environnement de qualité apparaît de plus en plus comme une revendication sociale prioritaire.

Ce partenariat réalisé entre le SESSAD, le lycée professionnel de Bouillante et le Parc national va dans ce sens.

Partenaires :

- Le Parc national, acteur majeur de la protection de la nature et du Développement Durable en Guadeloupe
- le lycée professionnel de Bouillante

Objectifs :

- Sensibiliser les jeunes à la protection de la nature et du Développement Durable en Guadeloupe
- les amener à être des acteurs et territoires au service de l'éducation à l'environnement et au développement durable
- favoriser l'apprentissage à l'esprit critique, basé sur la découverte, la compréhension et l'action.

Perspectives :

Conduire les projets pédagogiques sur une ou plusieurs années scolaires.

STRUCTURE

Nom : SESSAD Denis Forestier

Public : Jeunes déficients intellectuels

Nombre de personnes accueillies : 117

CONTACT

Référent du projet :

Mme RAICHON

M. MIGNERET

Coordonnées :

Viviane.GOLABKAN@alefpa.asso.fr



Nos Droits, Nos Libertés

**Public visé : Personnes en situations de handicap ou en difficultés sociales
France (Métropole et DOM)**

L'initiative :

Réalisation d'un film participatif illustrant les principes de la Charte des Droits et Libertés de la personne accueillie.

Le film s'intitule « Nos Droits, Nos libertés ».

Il est visualisable sur le site de l'Association et sur la chaîne YouTube de l'ALEFPA (<https://www.youtube.com/watch?v=y3TZT1zZuAY>).

Le projet part de constats établis par les professionnels de terrain et les Conseils de la Vie Sociale des établissements : la loi du janvier 2002 rend obligatoire un certain nombre d'outils visant à promouvoir les droits des usagers au sein des établissements et services du secteur. Ces documents, dans leur forme et leur contenu, ne sont pas adaptés aux publics accompagnés et à leur famille.

Les cabinets d'évaluation externe ont également identifié la problématique.

Le projet est initié dans le cadre du Comité de Pilotage Qualité Associatif (COPILOSS).

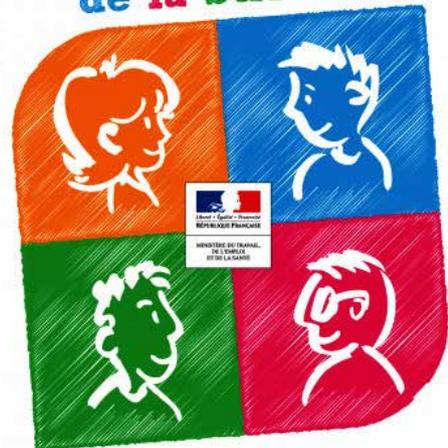
Le film a donc été pensé par un comité de pilotage composé de salariés de l'association. Les usagers et les équipes ont été invités à réfléchir aux principes de la charte, leur application et la manière dont ils pourraient être matérialisés dans la vidéo.

Après cette phase de préparation du projet, le film a été tourné en trois séquences :

- une séquence d'interviews réalisées auprès des administrateurs et directeurs d'établissements de l'association lors de l'Assemblée Générale 2015 ;
- une séquence d'interviews réalisées auprès des usagers et des professionnels de terrain lors des Alefpiades de 2015 (Olympiades de l'association) ;
- une séquence d'illustrations tournées sur des établissements représentatifs des publics accueillis au sein de l'association.

Pour le tournage et le montage, nous avons été accompagnés par l'association Hors Cadre.

Droits des usagers de la santé



Objectifs :

- Créer un outil favorisant l'accessibilité du contenu de la charte des droits et libertés
- développer une logique participative interne à l'ALEFPA, associant dans un même projet, les usagers, les personnels et les personnalités de l'ALEFPA
- organiser, par ce biais, une action de communication interne et externe permettant aux personnels de l'ALEFPA de s'engager sur les contenus de ce texte et sur les moyens de les partager le plus largement possible au sein des équipes et avec les usagers
- valoriser les différents services et établissements de l'ALEFPA par la mise en lumière des compétences, des ressources, des outils développés œuvrant à satisfaire les objectifs du projet.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Le projet présenté se veut fédératif, participatif et universel.

Les bénéficiaires visés sont :

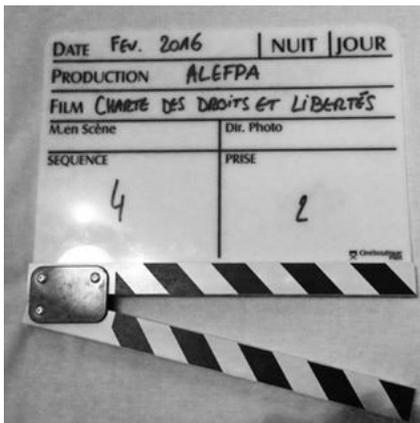
- toutes les personnes accompagnées par l'ALEFPA et leur famille, entourage ;
- tous les professionnels de l'association ;
- tous les membres de la Direction Générale et du Conseil d'Administration ;
- les établissements et services, ainsi que les personnes accompagnées par le secteur de manière globale.

L'innovation de notre projet réside dans la volonté commune d'associer tous les secteurs à sa réalisation. Nous mêlons le social au médical, le politique au technique, l'enfant à l'adulte, la réflexion à l'instantané.

La force de l'association, sa richesse, doit se refléter dans ce film pour que chacun saisisse qu'il n'est pas seul, que d'autres difficultés existent, que d'autres lieux de soins et d'éducation sont organisés différemment mais ont la même intention et sont porteurs des mêmes valeurs.

L'action est reproductible et exploitable par tous les acteurs du secteur ; la Charte des Droits et Libertés étant commune à toute les institutions sociales et médico-sociales.

Le projet a obtenu le Label 2015 de Promotion des Droits des Usagers par l'ARS Champagne-Ardenne.



Partenaires :

Association Hors Cadre

Perspectives :

La préparation du projet a représenté l'occasion d'initier des travaux sur les droits inscrits dans la Charte :

- réflexion en réunion de service sur les questions à poser lors des interviews
- préparation des séquences de tournage avec les usagers etc.

Le support sera distribué à l'ensemble des personnes accompagnées par l'Association à l'occasion du processus d'accueil / admission en établissement. Il sera également utilisé au sein des structures de manière diverse (diffusion en salle d'attente, utilisation dans le cadre des CVS et groupe d'expression d'utilisateur et/ou de famille, projection à l'occasion des JPO et des manifestations internes et externes, etc...).

La vidéo a été appréciée et les établissements souhaitent à présent pouvoir initier de nouveaux projets de « mise en accessibilité » des documents institutionnels.

STRUCTURE

Nom : ALEFPA

Public : Personnes en situations de handicap ou en difficultés sociales

Nombre de personnes accueillies : 8 728

CONTACT

Référent du projet :

Mme DAL GOBBO

Coordonnées :

Alexandra.DALGOBBO@alefpa.asso.fr

Journée partage de vacances avec les enfants des centres aérés et les usagers du FAO

**Public visé : Personnes en situation de déficience intellectuelle
La Réunion - Saint-Paul**

L'initiative :

En amont de la journée du handicap de la ville de St Leu, nous travaillons pour la 2ème année consécutive avec le service Enfance Jeunesse du CCAS de St Leu.

Ce partenariat consiste à organiser des activités artisanales en centre aéré avec les personnes accueillies en FAO avec des prises de photos par les animateurs de la cyberbase pour une exposition lors de la journée du handicap.

Pour clôturer ce travail avec les enfants des centres aérés, le FAO a organisé une journée récréative avec des jeux sportifs et de loisirs et un repas partage.

Avant la mise en place des activités avec les enfants, un travail de sensibilisation sur le handicap a été nécessaire auprès des directeurs des centres aérés et auprès des enfants afin de réduire les situations inconfortables pour les personnes accueillies et les enfants.

Pour la préparation de la journée éducative, une réflexion en équipe éducative et les usagers a été réalisée pour la mise en place des stands de jeux et la confection des gâteaux pour le goûter.

Lors de cette journée, nous avons accueilli 60 enfants et une dizaine d'animateurs de centres aérés.

Objectifs :

- Travailler à l'insertion des personnes accueillies,
- changer le regard sur le handicap pour accepter la différence,
- valoriser le savoir-faire des personnes,
- favoriser la socialisation,
- faire des activités innovantes qui créent du lien

Perspectives :

Continuer le partenariat avec le service enfance jeunesse du CCAS de la mairie de St Leu pour pérenniser l'action.



En quoi est-ce une bonne pratique ?

- L'acceptation du handicap par les enfants,
- favoriser les activités dans un cadre de droit commun,
- apprendre à connaître les autres (enfants et animateurs des centres aérés)
- la richesse de toute la préparation en amont,
- mettre en avant leur talent pour la confection de gâteaux.

Partenaires :

- CCAS de la mairie de St Leu
- les animateurs de la cyberbase de la TCO
- les familles pour leur participation sur la journée récréative



STRUCTURE

Nom : FAO Edmond Albius

Public : Personnes en situation de déficience intellectuelle

Nombre de personnes accueillies : 15

CONTACT

Référent du projet :

Mme PLANESSE

Coordonnées :

Allison.PLANESSE@alefpa.re

Concours de fleurissement

**Public visé : Adolescents en difficultés sociales
Yonne - Gurgy**

L'initiative :

Notre Service d'Accueil de Jour comporte, entre autre, un atelier espaces verts et petits animaux.

Si celui-ci assure l'entretien régulier de tous nos extérieurs et participe régulièrement à des projets partenariaux avec la commune de Gurgy, l'idée, portée ici par l'éducateur technique, est de présenter sur un concours départemental de fleurissement, le travail réalisé par son équipe sur le site de Gurgy.

Perspectives :

Perdurer sur plusieurs années en maîtrisant les enjeux du concours, être présents aux remises de prix, valoriser dans la presse locale qui est partenaire de l'évènement le travail de nos adolescents avec, au final, l'idée de transformer un endroit où l'on arrive au terme de l'échec en lieu de réussite reconnue par les pairs.

Objectifs :

Aller plus loin dans la recherche de reconnaissance du travail réalisé en sortant du contexte institutionnel traditionnel, en donnant à voir à un jury spécialisé ce que les adolescents sont capables de réaliser et en trouvant dans le regard de l'autre la valorisation de son engagement.

De là, ou plutôt afin d'en arriver là, mobiliser une équipe, la responsabiliser dans ses réalisations, l'amener à désirer être regardée.

Faire de belles choses pour pouvoir croire en soi (et c'est tellement plus simple lorsque l'autre croit déjà en nous).





En quoi est-ce une bonne pratique ?

Cette participation peut être considérée comme innovante en ce que nous sommes le premier établissement du département à nous engager dans ce concours, avec l'idée de voir les collègues nous rejoindre, mais elle est surtout une bonne pratique dans cette dimension d'ouverture sur l'extérieur, dans celle de la reconnaissance du travail réalisé collectivement mais surtout dans ce qu'elle redonne une valeur propre au jeune qui a travaillé à cette réalisation.

Partenaires :

La commune de Gurgy et notre fournisseur en matériels de jardin pour cette première participation.

STRUCTURE

Nom : Service d'Accueil de Jour et Externat
Public : Adolescents en difficultés sociales
Nombre de personnes accueillies : 25

CONTACT

Réfèrent du projet :
M. MARIA

Coordonnées :
Dominique.LECLERC@alefpa.asso.fr

Jardin du lien

**Public visé : Travailleurs handicapés
Haute-Vienne - Bellac**

L'initiative :

Situé sur la ville de Bellac, le jardin du lien est un site de 6000 m² mis à disposition par le CCAS de la commune de Bellac; il est partagé avec l'association REMPART. L'ESAT est locataire du site, une convention est établie avec le CCAS.

Le jardinage est l'activité centrale de cet atelier en vue d'une consommation par les « producteurs » eux-mêmes, sans projet de commercialisation. L'activité est surtout un moyen pour travailler le projet d'accompagnement individuel.

L'ESAT André Chevalier propose des parcelles individuelles à l'ensemble des usagers de l'institution (ESAT / SAVS) et l'association REMPART anime un Atelier de Mobilisation et d'Insertion (AMI) 3 demi-journées par semaine afin d'initier les participants aux travaux de jardinage et aux techniques de production de légumes à une échelle familiale.

L'encadrement du jardin du lien est co-assuré :

- par un animateur de REMPART pour l'AMI,
- par un Moniteur d'Atelier pour la gestion et l'entretien du site et des parcelles.

Objectifs :

- Créer du lien social et intergénérationnel.
- Promouvoir les solidarités de proximité.
- Travailler sur les potentialités, valoriser les capacités et les compétences des acteurs du jardin du lien.
- Travailler sur les repères, les rythmes de vie, le respect de l'autre, développer l'assiduité et l'autonomie.
- Apporter une réponse aux personnes handicapées vieillissantes, notamment celles qui cessent leur activité professionnelle au sein de l'ESAT.

Perspectives :

Pérenniser le vide jardin sur le site du jardin du lien organisé en 2015 et 2016 dans le cadre de la fête de printemps proposée par la commune de Bellac.

Consolider le partenariat avec la classe ULIS du Collège Louis Jovet de Bellac et l'étendre à d'autres partenaires : AREHA, classe ULIS Pro du Lycée Georges Sand du Dorat...

Etendre le partenariat initié lors du vide jardin avec la radio locale RMJ en proposant des chroniques mensuelles sur le thème du jardin.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Le jardin du lien permet aux usagers de l'ESAT et des SAVS (SAAI / SAPHA) de disposer d'un espace ressource permettant de conduire une activité de jardinage et de loisirs (barbecues, terrains de pétanques). En autonomie sur des parcelles individuelles ou associés aux participants de l'atelier AMI, le jardin du lien permet aux usagers de rompre l'isolement social et lutter contre les exclusions. L'accent mis sur l'élargissement du partenariat entre les porteurs du projet permet de créer une ouverture vers d'autres publics et d'autres structures d'accueil. L'objectif est ainsi d'enrichir les liens et les échanges et de travailler sur les différences, l'image de l'autre.

L'atelier cuisine co-animé avec l'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin permet un prolongement à la production de légumes et permet de travailler sur les notions d'équilibre alimentaire, préparation des aliments, conservation des aliments, budget « alimentation », santé... Cette activité proposée sur le mode du volontariat aux personnes accompagnées par la structure répond pleinement à un objectif d'ouverture et ainsi favorise de nouvelles rencontres, diversifie les échanges, les savoirs et savoirs faire avec d'autres publics.

Partenaires :

- Mairie de Bellac
- CCAS de Bellac
- Association REMPART
- HIHL
- Classe ULIS du collège Louis Jouvét de Bellac

STRUCTURE

Nom : ESAT André Chevalier
Public : Travailleurs handicapés
Nombre de personnes accueillies : 44

CONTACT

Référent du projet :
M. BOURCY

Coordonnées :
Philippe.BOURCY@alefpa.asso.fr

Accompagnement adapté et diversifié



Activités vacances

**Public visé : Jeunes souffrant de troubles spécifiques sévères des apprentissages (TSSA)
Aube - La Chapelle Saint-Luc**

L'initiative :

Nos ateliers éducatifs/ludiques organisés pendant les vacances scolaires sont une réponse à la difficulté d'avoir des jeunes présents, dû à leurs plannings hebdomadaires chargés. Durant les vacances, ils sont effectivement plus disponibles.

Cela nous permet aussi de susciter chez eux l'envie de venir partager du temps avec l'équipe et d'autres jeunes : c'est l'occasion d'organiser des ateliers collectifs de découverte artistique, sportive, culturelle. Ces temps sont justement des périodes d'ouverture professionnelle pour le Sessad.

C'est grâce à une réunion de rentrée que nous avons pu en parler avec les parents et les jeunes : nous leur avons distribué le planning annuel n+1 des sessions de ces ateliers. Suivi d'invitations avec coupon-réponse en amont de chaque période. Sans compter la présence continue de l'éducateur spécialisé pour rappeler notre positionnement aux parents et dévoiler les activités choisies dès que possible en expliquant leurs intérêts.

Perspectives :

- Monter un journal interne rédigé par les jeunes, pour étendre ces temps, et y parler de l'ensemble des activités.
- Organiser des ateliers spécifiques et personnalisés aux problématiques communes de certains jeunes (Scratch, jeux de rôle...)
- Valoriser les œuvres produites par les jeunes lors d'une exposition fin 2016.
- Travailler sur des œuvres à dimension collective.

Objectifs :

- Travailler sur le handicap de manière détournée/plaisante.
- Organiser des temps d'échanges et d'expérimentation entre les jeunes et pour les jeunes, concernant leur problématique respective/commune.
- Découvrir d'autres activités et s'essayer à une autre façon d'être.





En quoi est-ce une bonne pratique ?

Ce temps est le seul qui nous permet de travailler la problématique scolaire hors contexte scolaire. Il offre la possibilité de réinclure du collectif. Les activités/ateliers sont sélectionnés en lien avec les difficultés : initiation au graffiti pour les dysgraphiques, escrime pour les troubles de la latéralité et de l'espace, par exemples.

De même, un travail sur les dimensions sociales et affectives y devient propice. Cela enclenche d'autres modalités relationnelles avec les jeunes, basées sur une approche ludique. L'observation des affinités personnelles et interpersonnelles, des similitudes dans les besoins, des compétences inobservables sur d'autres temps : autant de pistes de travail pour la suite.

Mais pour les jeunes, l'aspect « travail » est éludé de ces temps d'activités : nous constatons ainsi une meilleure adhésion aux projets et une meilleure participation des jeunes à la vie de notre établissement ; c'est un temps fort de notre structure. Des binômes voient le jour. Un meilleur relationnel avec l'équipe se construit.

Partenaires :

Prestataires extérieurs régulièrement en contact avec des publics scolaires, et possédant le Bafa au minimum : associations sportives, culturelles



STRUCTURE

Nom : Sessad TSSA

Public : Jeunes souffrant de troubles spécifiques sévères des apprentissages (TSSA)

Nombre de personnes accueillies : 8

CONTACT

Référent du projet :

M. MORZELLE

Coordonnées :

Morgan.MORZELLE@alefpa.asso.fr

Groupe conte thérapeutique

**Public visé : Jeunes avec troubles psychologiques, d'apprentissage ou du développement
Allier - Moulins**

L'initiative :

Pour un certain nombre d'enfants accueillis au CMPP, nous faisons le constat qu'une prise en charge groupale serait une meilleure indication thérapeutique qu'une prise en charge individuelle. Il s'agit d'enfants qui peuvent se sentir menacés par la relation à l'autre et qui ont du mal à supporter un cadre et des limites, mais également d'enfants qui présentent des troubles du comportement et/ou inhibition se traduisant par un désinvestissement des apprentissages ou une pauvreté fantasmatique.

• Un groupe à médiation

Le groupe conte est avant tout un dispositif groupal. Pour Anzieu, « le groupe est essentiellement, comme le rêve, le moyen et le lieu de la réalisation imaginaire des désirs inconscients de ses membres ». Le groupe, grâce à l'ensemble de ses membres, permet le déploiement d'une richesse associative, mais garantit également une autorégulation, il se présente ainsi comme un espace d'élaboration psychique contenant.

Grâce à son cadre (régularité et rythmicité des séances, règles,...), le groupe thérapeutique donne à l'enfant des repères dans l'espace et dans le temps et ainsi favorise ou renforce le sentiment de sécurité interne et de contenance. D'autre part, il s'agit d'aider l'enfant à être en lien, à construire des relations sans que ce soit menaçant grâce à la médiation. En effet, par la médiation, l'enfant exprime ses difficultés autrement qu'en les abordant directement dans une relation duelle avec un thérapeute.

• Le conte comme médiation

Nous avons choisi le conte comme outil de médiation thérapeutique. Nous nous appuyons ici sur les travaux de Pierre Lafforgue « Petit Poucet deviendra grand, soigner avec le conte » qui a décrit la technique et le cadre de l'atelier conte thérapeutique.

Le conte a une fonction organisatrice qui permet de passer de l'agir à la pensée, il permet aussi de figurer, de mettre en scène, de contenir. Il offre un espace transitionnel, un espace ludique de création où l'enfant pourra jouer, imaginer, créer, regarder autrement le concret et où il pourra toujours se réfugier dans les moments les plus difficiles de sa vie. La fonction du groupe

conte est de proposer une rêverie qui permette à l'enfant de différencier le monde de la réalité et le monde du fantasme.

Exemple : « Les trois petits cochons »

Nous avons travaillé les premières séances à partir du conte « Les trois petits cochons ». Ce conte nous semble intéressant pour différentes raisons.

Tout d'abord, il évoque le travail psychique de différenciation-séparation que tout enfant a à élaborer avec son objet premier (les trois petits cochons quittent leur mère et doivent construire leur propre maison).

D'autre part, les trois petits cochons représentent les différents stades du développement psychique de l'enfant au travers de la constitution des enveloppes psychiques et du Moi (qualité et solidité de l'enveloppe psychique au travers des maisons en paille, en bois et en briques). Les cochons peuvent représenter l'enfant, deux des petits cochons recherchent des satisfactions immédiates sans penser aux dangers de la réalité alors que le troisième petit cochon, même s'il recherche la satisfaction et le plaisir, est capable de remettre à plus tard son désir de jouer et peut tenir compte de la réalité.

Le loup, quant à lui, symbole de la dévoration, permet de travailler des angoisses diverses : angoisses de dévoration mais aussi l'analyse destructrice ainsi que les angoisses de castration. Le loup symbolise les angoisses, les peurs infantiles qu'il faut dépasser et vaincre. En ayant la possibilité d'incarner le rôle du loup, l'enfant les extériorise. La mort du loup ou tout au moins sa disparition sont importantes car elles symbolisent la victoire de l'enfant sur ses peurs.

Enfin, ce conte nous semble pouvoir aussi travailler sur les enjeux de rivalité et de solidarités fraternelles.

La méthodologie du dispositif :

Indications thérapeutiques

Ce groupe est composé de quatre enfants et a lieu tout au long de l'année scolaire.

Il s'adresse à des enfants présentant les problématiques suivantes :

- Difficultés dans la relation à l'autre et à être en groupe,
- Inhibition,
- Difficultés à contenir sa pulsionnalité,
- Pauvreté de l'imagination et de l'expression verbale.

Le mode d'animation

Le groupe conte thérapeutique est animée par deux thérapeutes :

- Elsa Issartel, psychologue clinicienne, dans le rôle de la conteuse. Elle lit le conte et intervient dans la mise en scène en posant des questions sur le déroulement du spectacle, elle aide à la mise en jeu et en sens lors de la mise en scène et du dessin.
- Morgane Leleux, neuropsychologue, dans le rôle de l'auxiliaire. Elle joue un rôle d'auxiliaire d'écoute pendant la lecture du conte, elle a un rôle de contenance qui permet de favoriser l'entrée des enfants dans l'histoire. Elle peut être amenée à aider concrètement les enfants à entrer et sortir de la scène. Elle est garante des limites et du cadre.

Temps et espace

Le groupe a lieu tous les lundis de 13h à 14h dans la salle prévue à cet effet. Cette salle est aménagée afin de différencier les trois temps du groupe :

- Un tapis et des coussins pour l'espace lecture du conte,
- Une scène délimitée par un tapis et des rideaux,
- Une table et des chaises pour l'espace dessin.

Règles

Deux règles sont réexpliquées aux enfants à chaque séance :

- On n'a pas le droit de faire mal,
- Lorsqu'on quitte la scène on doit quitter son costume.

Déroulement du groupe conte

En s'inspirant des travaux de Pierre Lafforgue, les séances s'organisent en différents temps :

L'accueil des enfants : c'est le temps de la prise de contact, de l'entrée en groupe. Nous parlons des éventuels enfants absents et faisons le lien avec la séance précédente.

La lecture du conte a lieu sur un tapis avec des coussins pour marquer continuellement et concrètement « l'espace des histoires ». La conteuse lit le conte et les enfants sont assis en face d'elle, l'auxiliaire se tient à côté des enfants.

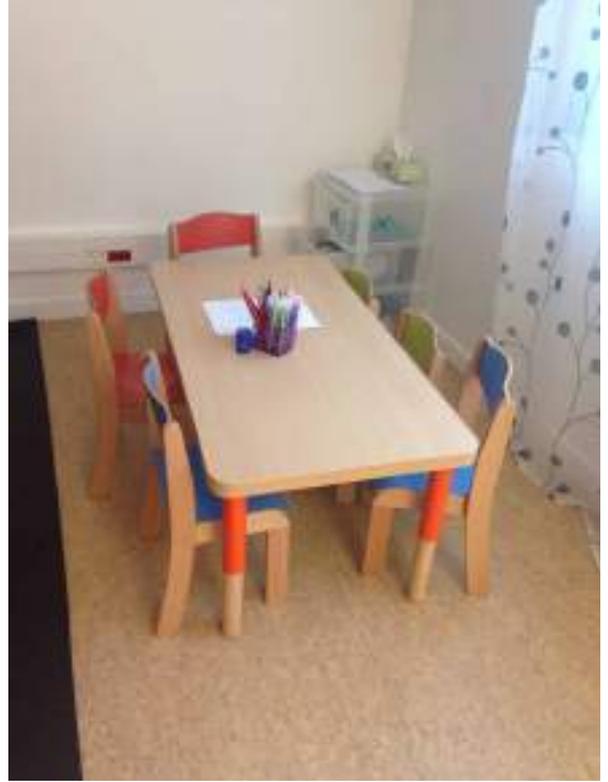
La mise en scène a lieu sur une scène délimitée par un tapis et des rideaux. La conteuse dit aux enfants « Maintenant vous allez jouer ce que vous venez d'entendre ». Les enfants vont sur la scène et choisissent une chasuble noire symbolisant le loup ou rose pour le cochon, les rideaux sont alors tirés et l'auxiliaire rappelle aux enfants les règles « Vous jouez à faire semblant. Vous n'avez pas le droit de vous taper. Quand vous sortez de la scène, vous quittez votre rôle et le déguisement, vous redevenez un petit garçon ou une petite fille. ». Ce temps peut durer une vingtaine de minutes et se clôture par le salut des enfants, la fermeture du rideau. Les enfants enlèvent leur costume.

Le dessin : Les enfants vont s'installer à la petite table. Ce temps marque la fin du jeu et permet aux enfants d'exprimer ce qu'ils ont ressenti pendant le conte. La consigne est de dessiner ce qu'ils gardent de la séance, ce qui les a marqués, ce qui est important pour eux. Les enfants peuvent parler s'ils le souhaitent de leur dessin au groupe puis ils le rangent dans une pochette qui reste dans la salle. C'est le temps de la conclusion et de rendez-vous à la semaine prochaine.

La fin du groupe. Les enfants et les thérapeutes se disent au revoir avant de quitter la salle.

Les temps d'inter et super vision. Après le groupe, les deux animatrices prennent un temps pour prendre des notes et échanger sur la séance. Toutes les 8 semaines, elles bénéficient d'un temps de supervision par les autres professionnels du CMPP extérieurs au groupe conte

ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ ET DIVERSIFIÉ



Objectifs :

La visée des groupes thérapeutiques à médiation est essentiellement celle de promouvoir l'activité du préconscient qui lie la production d'images, la motricité et la parole chez des sujets en difficultés quant à leur activité de symbolisation, il favorise donc le travail sur l'imaginaire. Le groupe est un outil capable d'aider l'enfant à penser et à accéder au langage (fonction alpha).

Le conte serait un médiateur muni d'une double capacité : offrir des représentations du conflit en même temps que la possibilité de maintenir une distance de celle-ci à travers la métaphore : permet de verbaliser plus facilement les conflits et les sentiments. Il permet donc d'exprimer des conflits et des angoisses en toute sécurité en proposant une solution finale réparatrice apaisante.

Perspectives :

Pérenniser le groupe conte thérapeutique



En quoi est-ce une bonne pratique ?

Ce temps est le seul qui nous permet de travailler la problématique scolaire hors contexte scolaire. Il offre la possibilité de réinclure du collectif. Les activités/ateliers sont sélectionnés en lien avec les difficultés : initiation au graffiti pour les dysgraphiques, escrime pour les troubles de la latéralité et de l'espace, par exemples.

De même, un travail sur les dimensions sociales et affectives y devient propice. Cela enclenche d'autres modalités relationnelles avec les jeunes, basées sur une approche ludique. L'observation des affinités personnelles et interpersonnelles, des similitudes dans les besoins, des compétences inobservables sur d'autres temps : autant de pistes de travail pour la suite.

Mais pour les jeunes, l'aspect « travail » est éludé de ces temps d'activités : nous constatons ainsi une meilleure adhésion aux projets et une meilleure participation des jeunes à la vie de notre établissement ; c'est un temps fort de notre structure. Des binômes voient le jour. Un meilleur relationnel avec l'équipe se construit.

STRUCTURE

Nom : Réseau Ernest Breduge CMPP
Public : Jeunes avec troubles psychologiques, d'apprentissage ou du développement
Nombre de personnes accueillies : 110

CONTACT

Référent du projet :
Mme LELEUX
Mme ISSARTEL

Coordonnées :
Morgane.LELEUX@alefpa.asso.fr
Elsa.ISSARTEL@alefpa.asso.fr



Le compagnonnage inter-établissements sociaux et médico-sociaux : une modalité d'accompagnement au service du jeune accueilli

Public visé : Personnes en situations de handicap ou en difficultés sociales
France (Métropole et DOM)

L'initiative :

Le projet a été impulsé en 2014, par une Maison d'Enfants à Caractère Social (le SHEREL, structure implantée en Hauts de France), accompagnant des jeunes majeurs et un Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (DITEP Leconte de Lisle, situé en Franche Comté-Bourgogne) volet handicap, jeunes avec troubles du comportement.

Progressivement, et forte de ses résultats auprès des jeunes accueillis, l'expérimentation s'est professionnalisée et a étendu son périmètre d'action.

A présent, 6 MECS et 1 ITEP sont concernées par le projet compagnonnage à savoir :

- La Communauté Paul Machy, agrément de 75 jeunes (Gravelines, Hauts de France)
- Le Foyer Denis Cordonnier, agrément de 24 jeunes (Lille, Hauts de France)
- Le SHEREL, agrément de 40 jeunes (Lille, Hauts de France)
- La MECS de Jean ZAY, agrément de 28 jeunes (Clichy, Ile de France)
- La MECS du Roussillon, agrément de 40 jeunes (Verney les Bains, Pyrénées Orientales)
- Le DITEP Leconte de Lisle, agrément de 68 jeunes, (4 sites en Haute Saône, Franche Comté)
- Le Réseau Educatif de l'ALEFPA de l'Yonne et plus spécifiquement la Maison des Jeunes Georges Aulong, 39 places, (Gurgy, Bourgogne)

L'animation nationale du projet est assurée par une conseillère technique (vie des établissements) de la Direction Générale.

Le projet compagnonnage s'est structuré en 2015/2016 par la mise en place :

- D'un comité de pilotage composé des directeurs des établissements concernés et une conseillère technique Vie des Etablissements de la Direction Générale (2 réunions par an) visant à définir les orientations et stratégies du projet,
- D'un comité technique réunissant des éducateurs spécialisés des établissements mobilisés pour ce projet et la conseillère

technique Vie des Etablissements (2 réunions par an) afin de mettre en place les parcours de compagnonnage (échanges autour des projets des jeunes, mise en place des parcours, accueil, suivi et évaluation du parcours de compagnonnage)

L'ALEFPA s'est engagée, depuis de nombreuses années, à réfléchir aux notions de parcours et de projet du jeune, tant au niveau professionnel que personnel.

L'association part du postulat que le parcours du jeune ne doit pas être réducteur et limité à l'échelle d'un territoire de proximité, encore moins à celle de l'établissement où le jeune est orienté ou placé. Le projet du jeune doit pouvoir se réaliser au sein d'un territoire élargi où l'ensemble des professionnels de l'action sociale et médico-sociale doivent contribuer à mettre en œuvre un ensemble de conditions de réussite afin de fluidifier, de renforcer les parcours des personnes accueillies tout en s'adaptant aux envies du jeune.

Ainsi, à travers le projet compagnonnage, l'ensemble de l'association nationale est identifiée comme lieu ressource potentiel de découverte métiers, de professionnalisation et d'émancipation de soi.

Les établissements ont identifié les potentialités et les ressources de leurs territoires respectifs. (Exemple : lieu touristique : restauration... ; ruralité : services à la personne, animation, métiers de l'artisanat... ; zone urbaine : actions culturelles, métiers de bouche...)

Le compagnonnage est une modalité d'accompagnement possible et mobilisable dans le cadre du parcours d'un jeune accueilli dans les structures sociales et médico-sociales de l'ALEFPA mobilisées par ce projet. Il permet ainsi de favoriser la mobilité, le développement de compétences professionnelles, extra professionnelles et personnelles.

A l'heure du décloisonnement des politiques publiques, des logiques de territorialisation et de désinstitutionalisation, l'ALEFPA innove en proposant des parcours à la carte où le territoire national associatif est au service des jeunes.

- **Décloisonnement des politiques publiques :**

Le « compagnonnage » permet de réfléchir à la mobilisation des ressources diversifiées des établissements et des territoires pour apporter des réponses individualisées aux parcours des jeunes.

Le projet mobilise des établissements financés par différents Conseils Départementaux et l'ARS Bourgogne Franche Comté ; accueillant des publics placés dans le cadre de la Protection de l'Enfance ou en situation de handicap.

- **Logique de territorialisation et de désinstitutionnalisation :**

Le compagnonnage est identifié comme une modalité d'accompagnement supplémentaire mobilisable pour l'usager. C'est une illustration concrète d'une forme de désinstitutionnalisation qui consiste à aller au-delà de l'accompagnement institutionnel en développant l'accompagnement partagé inter-établissements pour répondre aux défis d'insertion socio-professionnelle et d'immersion des jeunes.

Cette action s'inscrit également dans le **contexte socio-économique complexe** dans lequel doit évoluer les jeunes qu'on accueille.

Les difficultés d'insertion socio-professionnelle des jeunes pouvant être liées à :

- La faible estime d'eux-mêmes (liée au placement et/ou leur handicap)
- Manques relatifs à la situation du jeune (faible capital relationnel et social)
- Leur manque de repères/difficultés à se projeter
- Déscolarisation/difficultés scolaires et de formation
- Difficultés à se mobiliser
- Peu mobiles
- Possibilités d'existence de mécanismes discriminatoires en local

Ce projet tente de trouver une réponse à ces difficultés et freins repérés.

Le compagnonnage est un projet :

- Au service des jeunes
- Tout en fédérant les professionnels d'une association nationale

Deux fois par an, le comité stratégique se réunit pour continuer de formaliser et évaluer le projet. En 2015/2016, une charte a été rédigée reprenant les grands principes fédérateurs du projet compagnonnage et les engagements réciproques.

En parallèle, deux réunions par an mobilisent le comité technique composé d'éducateurs spécialisés.

Le comité technique échange sur des situations de jeunes pour préparer des missions de compagnonnage.

Les parcours compagnonnage peuvent être :

- cyclique : parcours construit sur 3 sites minimum
- pendulaire : projet de mobilité entre deux établissements

Les modalités d'organisation du parcours sont spécifiques aux besoins, envies, projets du jeune.

En amont d'un parcours compagnonnage :

- Préparation d'une fiche opérationnalisation du parcours : les professionnels déterminent les objectifs du parcours, le planning de la semaine, les moyens mobilisés et les aspects pratiques d'accueil et d'accompagnement du jeune,
- Echanges oraux entre les sites d'accueil et sites « d'origine » du jeune,
- Remise d'un livret explicatif au jeune (caractéristiques du lieu, référents sur site...)

Durant le parcours compagnonnage :

- Le jeune est amené à prendre les transports en commun seul ou accompagné par un professionnel en fonction de son degré d'autonomie,
- Actions de formation et/ou stage en entreprises,
- Découverte d'un nouvel environnement,
- Echanges entre les jeunes, les professionnels...

Après le parcours :

- Evaluation du parcours par le jeune et par les professionnels mobilisés,
- Remise d'un livret de compétences et/ou d'une attestation signée par l'employeur
- Retours d'expériences auprès des autres jeunes

Les professionnels, dans ces différentes phases, échangent mutuellement des informations permettant ainsi de favoriser le développement des compétences professionnelles inter-établissements.

Une vingtaine de jeunes ont pu bénéficier de cette modalité d'accompagnement.

Perspectives :

- Formation des référents compagnonnage (comité technique) du 28 novembre au 2 décembre – thématique : carnet de voyage
- Poursuite de la professionnalisation/structuration de la démarche en 2017
- Essaimage du projet en interne à l'échelle associative
- Ouverture du projet à l'externe avec des associations partenaires (modèle à définir)



Partenaires :

- ARS Bourgogne / Franche Comté / Conseils Départementaux
- IRTS / AIRE
- Etablissements de l'ALEFPA (solidarité inter établissements)
- Réseaux d'entreprises locales pour la mise en situation professionnelle des jeunes

Objectifs :

Pour les usagers :

- Développer de savoirs faire, savoirs être, formation/professionnalisation,
- Favoriser l'autonomie,
- Développer une meilleure estime de soi,
- Favoriser le lien social/cohésion sociale,
- Favoriser la mobilité des jeunes,
- Travailler leur rapport à leur ancrage territorial et culturel : « partir pour mieux revenir »,
- Permettre une remobilisation sociale et professionnelle si besoin,
- Développer des capacités à valoriser leur parcours pour favoriser l'accès à des formations qualifiantes, voire des contrats d'apprentissage

Pour la structure :

- Contribuer à poursuivre la réflexion sur l'accompagnement décloisonné (l'inclusion du jeune dans la société et non plus seulement dans le dispositif de prise en charge)
- Favoriser l'accompagnement « d'adolescents partagés » dans le cadre d'un « accompagnement complexe élastique » où ce sont bien les organisations qui doivent développer des logiques de parcours pluriels pour répondre aux besoins du jeune,
- Développer une culture de la mobilité tant pour les jeunes que pour les professionnels
- Renforcer l'appartenance associative ALEFPA (association nationale agissant dans le secteur social adulte/enfant, médico-social adulte/enfant et sanitaire)
- Développer de projets inter-établissement avec la nomination de référents projets sur site se réunissant dans le cadre de réunions formalisées
- Renforcer la culture de l'écrit et la valorisation des parcours du jeune (comment évaluer la plus-value des parcours compagnonnage, quelle formalisation ?)
- Renforcer l'utilisation du numérique au service de l'utilisateur



En quoi est-ce une bonne pratique ?

La logique de parcours est innovante: elle consiste à aller au-delà de la logique établissement ou service et de réfléchir au projet du jeune à l'échelle du territoire national.

Le compagnonnage est ainsi une illustration de parcours à facettes multiples, à dimensions plurielles et complémentaire tout en reposant son action sur un territoire élargi et non contraint.

L'initiative vise une ouverture sur les champs des possibles en matière d'insertion sociale et professionnelle (ouverture sur l'extérieur, sur d'autres environnements, sur d'autres métiers tout en étant accompagné dans le cadre d'un espace sécurisant d'un établissement de l'ALEFPA).



STRUCTURE

Nom : ALEFPA

Public : Personnes en situations de handicap ou en difficultés sociales

Nombre de personnes accueillies : 8 728

CONTACT

Référent du projet :

Mme BOULESTEIX

Coordonnées :

Aurelie.BOULESTEIX@alefpa.asso.fr

Jeux de société

Public visé : Adultes en situation de déficience intellectuelle
La Réunion - Saint-Paul

L'initiative :

L'équipe du SAVS accompagne au quotidien des personnes en difficultés et fait le constat du manque de lien social les amenant à l'isolement et au repli sur soi.

Ce constat les amène à être en demande de rencontres afin de rompre avec un quotidien appauvri en dynamisme. Ces personnes ont besoin de se construire, de faire l'expérience de vivre ensemble, de se côtoyer et de se confronter à l'autre dans un climat de confiance.

Les activités éducatives et culturelles sont des facilitateurs de communication. Il s'agit de « se raconter et raconter grâce à des outils médiateurs comme les jeux de société tout en se souciant de la qualité du jeu pour adultes. Cet espace de jeu présente plusieurs opportunités :

- de se mouvoir (se déplacer de chez soi vers un ailleurs),
- de renouer avec les codes « sociaux » (formule de politesse, être ensemble),
- d'accepter d'être en présence de l'autre et l'acceptation du regard de l'autre,
- d'être dans le plaisir d'une activité bienveillante et ludique

Ces ateliers ont été proposés aux usagers par les référents éducatifs et ont été menés par un professionnel du SAVS.

Ces ateliers se sont déroulés au rythme d'une fois par semaine, dans les locaux du SAVS (salle de réunion).

La participation d'une dizaine d'usagers a permis de réaliser une évaluation objective de l'action.

Objectifs :

- Rompre l'isolement,
- permettre les échanges et reconstruire de la confiance en soi,
- permettre les déplacements physiques,
- permettre une éducation par des pairs.

Perspectives :

La mise en place d'un petit collectif de personnes qui ne sont plus suivies par le SAVS, afin de faire en sorte que les liens se maintiennent entre les personnes.





En quoi est-ce une bonne pratique ?

L'innovation vient de l'adhésion et de la structuration du groupe de personnes.

Les personnes adhèrent et sont assidues. Nous avons constaté l'émergence de liens « d'amitié », voire de signes de respect mutuel quant à leurs difficultés.

L'idée finale consiste dans la mise en place d'un collectif organisé pour les personnes n'ayant plus de notifications SAVS.

Les personnes peuvent continuer à se rencontrer dans ce cadre une fois l'accompagnement du SAVS terminé. Elles seront porteuses de ce collectif ou regroupement.

Partenaires :

- Partenaires associatifs et SAVS

STRUCTURE

Nom : SAVS Edmond Albius

Public : Adultes en situation de déficience intellectuelle

Nombre de personnes accueillies : 50

CONTACT

Référent du projet :

M. ROBIN

Coordonnées :

rh.albius@alefpa.re



Programme de formation collectif d'apprentissage de la Langue des Signes Française

**Public visé : Adultes en situation de handicap
La Réunion - Saint-Paul**

L'initiative :

La langue des Signes Française (LSF) est une langue visuelle et gestuelle et s'exprime uniquement avec des mouvements du corps et des expressions du visage, il n'y a aucune utilisation de la voix et de l'audition.

Les personnes « entendantes » doivent changer complètement de mode de communication.

Tout au long de l'apprentissage de la langue, des exercices sont consacrés à la découverte et à la maîtrise des outils corporels (mains, yeux, visage, bras, corps...), à la maîtrise de l'espace, du rythme, du mouvement...

La mise en place d'une session collective de formation est issue de plusieurs constats :

- L'ESAT Edmond ALBIUS accueille plusieurs personnes sourdes ou malentendantes,
- Les équipes de professionnels étaient en demande,
- Forte volonté de part et d'autre de communiquer.

Après une étude de besoins, l'établissement a établi un partenariat avec l'association ARPEDA (Association Réunionnaise de Parents d'Enfants Déficients Auditifs) avec laquelle elle travaille déjà depuis de nombreuses années.

Cette session de formation a concerné 10 professionnels, cadres, éducatifs, techniques et paramédicaux et s'est déroulée en 12 séances de 3 heures chacune.

Le programme était le suivant :

- Information sur la Surdit  et l'Arpeda
- D couverte du monde sourd et la culture sourde
- D couverte de la Langue des Signes au quotidien et le vocabulaire de base
- Les diff rents types de phrases
- La temporalit 
- Lieux de l' le de la R union et d placements
- Les chiffres / la dactylogogie
- Notions de distance et dur e
- Les formes
- Th me autour de la communication technique interne
- Cr ation d'un r cit

Cette formation a  t   ligible au CIFA de 2015 et a  t  prise en charge par l'organisme de formation UNIFAF.

Une  valuation a eu lieu en fin de formation.

Perspectives :

- Reconstitution de la formation sur le prochain plan de formation
- Niveau sup rieur pour les personnels le souhaitant



Objectifs :

- Permettre à l'équipe pluridisciplinaire d'avoir une initiation en langue des signes,
- Pourvoir communiquer avec les usagers malentendants en langue des signes,
- Répondre aux besoins du service et des partenaires.

Partenaires :

- ARPEDA : organisme médicosocial accueillant des personnes malentendants
- UNIFAF : financement
- Les membres de l'équipe

En quoi est-ce une bonne pratique ?

- Répondre aux besoins, attentes des usagers,
- Relation de confiance en instaurant une communication des deux côtés (professionnel et usager)
- Eviter et rompre l'isolement



STRUCTURE

Nom : ESAT Edmond ALBIUS

Public : Adultes en situation de handicap

Nombre de personnes accueillies : 50

CONTACT

Référent du projet :

M. CANTINA

Coordonnées :

Jimmy.CANTINA@alefpa.re



Accompagnement coopératif entre la Protection Judiciaire de la Jeunesse et le Service d'Hébergement du Réseau Éducatif Lillois

**Public visé : Jeunes sous contrôle judiciaire
Nord - Lille**

L'initiative :

En 2012 l'Établissement de Placement Éducatif de Lille (EPE de la Protection Judiciaire de la Jeunesse) et le SHEREL (Service des Hébergements du Réseau Éducatif Lillois) décide de rapprocher leurs accompagnements respectifs en direction des jeunes judiciairisés. Le principe réside dans un « accompagnement coopératif » où le jeune suivi par la Protection Judiciaire de la Jeunesse intègre un appartement du Sherel tout en étant toujours accompagné par les éducateurs de la PJJ : le principe réside dans la cohabitation de 2 jeunes (1 au civil + 1 au pénal). Les deux équipes éducatives peuvent ainsi travailler de concert pour favoriser la prise en charge de jeunes arrivant à la majorité pour qu'il n'y ai plus de bascule (entre l'ordonnance 45 du judiciaire et l'article 375 de la protection de l'Enfance) mais bien un relais, conjoint, cohérent et construit autour de la situation et du parcours du jeune et beaucoup moins autour de logiques institutionnelles.

De fait, le jeune est installé dans un appartement en « collocation », la « protection de jeune » est assurée par la présence de 2 équipes éducatives (SHEREL et UEHD) et l'accompagnement et l'astreinte assurée par les deux structures.

Le SHEREL, facilite alors le « passage » du jeune à la majorité mais également son passage du pénal au civil et enfin au droit commun. Par ailleurs, le SHEREL, permet un accès facilité de ces jeunes vers les dispositifs de formation et des orientations de son projet d'établissement : insertion en milieu culturel, mobilité géographique et européenne, scolarisation...

L'EPE de Lille apporte une participation au loyer à hauteur de la moitié de la location de l'appartement et une synergie dans la mise en commun de pratiques professionnelles.

Une évaluation est fixée dans les termes qui permettront d'échanger sur la pertinence des actions menées et de là où en est le jeune dans son parcours.

Objectifs :

Il s'agit à la fois de mutualiser les logiques d'accompagnement des jeunes, acteurs de faits de délinquance et prévenir la récidive en envisageant la fin du placement pénal en amont pour faciliter l'arrivée du futur jeune majeur dans la cité.

Un des axes forts de l'accompagnement coopératif est de concilier la prise en charge du jeune par l'hébergement partagé et le parcours du jeune par la mutualisation des accompagnements car travailler sur les parcours des jeunes cela signifie aussi « aller au-delà de l'accompagnement existant ». L'hébergement est donc considéré dans cette perspective comme un levier à l'insertion et l'autonomisation du jeune et à la préparation de sa sortie. L'objectif commun est la consolidation et la sécurisation du parcours du jeune.

Perspectives :

Pérennisation de cette forme de coopération.



En quoi est-ce une bonne pratique ?

La coopération de l'accompagnement entre l'EPE et le SHEREL a anticipé la note d'orientation de 2014 du Ministère de la Justice sur Les nécessités de travailler la continuité des parcours des jeunes de la PJJ, mener des actions territoriales concertées et développer des réponses diversifiées dans la prise en charge des jeunes judiciairisés. La signature en 2013 de la Convention de partenariat « Accompagnement Coopératif », entre l'Établissement de Placement Éducatif de Lille (EPE de la Protection Judiciaire de la Jeunesse) et le Service des Hébergements du réseau éducatif de Lille de l'ALEFPA, a pour essence l'enrichissement du parcours éducatif de jeunes confiés à l'EPE de Lille à travers une intervention commune des professionnels de Protection judiciaire de la jeunesse et du SHEREL. L'échange des regards et savoir-faire entre l'équipe du SHEREL et l'équipe de l'UEHD permet un éclairage nouveau de la situation des jeunes confiés par l'autorité judiciaire à l'EPE de Lille.

L'objet de la convention est la mise en œuvre de placements judiciaires dans le cadre d'ordonnances de placement provisoire concernant des jeunes de 17 à 21 ans suivis principalement dans le cadre de MSPJ (Mise sous protection judiciaire , Art 16bis de l'Ord. de 45) confiés à l'EPE de LILLE - UEHD départementale. Les jeunes pourront alors intégrer un logement du SHEREL et bénéficier de l'accompagnement éducatif des éducateurs de Protection judiciaire de la jeunesse.

L'accompagnement dans le parcours éducatif et d'insertion sociale est assuré par l'éducateur référent de l'EPE de LILLE. Les référents sociaux du SHEREL sont associés dès le début de la prise en charge au suivi du mineur. Le protocole d'intervention fixe la répartition des rôles, des interventions et des instances de régulation.

Partenaires :

- Protection Judiciaire de la Jeunesse
- ALEFPA

STRUCTURE

Nom: SHEREL

Public : Jeunes sous contrôle judiciaire

Nombre de personnes accueillies : 5 par an

CONTACT

M. LOGEZ

Coordonnées :

Guillaume.LOGEZ@alefpa.asso.fr

*"Pour se passer
un relais il faut le
tenir à deux un
moment"*



L'Equipe Mobile Ressource, un dispositif expérimental pour assurer la continuité des parcours

Public visé : Jeunes de 3 à 21 ans avec ou en demande de notification MDPH en cours et avec ou sans mesure de placement ASE/PJJ
Vendée - Bellevigny

L'initiative :

L'EMR est ouvert depuis le mois de septembre 2014. Il s'agit d'un service expérimental pour 3 ans, financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), les bureaux sont basés au sein de l'ITEP de Belleville sur Vie.

Projet Initial : Décloisonner les institutions et assurer une meilleure continuité des accompagnements en Vendée afin d'éviter les ruptures dans le parcours du jeune.

L'Emr intervient en lien avec des situations à risques de ruptures, des jeunes souvent à l'interface de plusieurs dispositifs : Aide Sociale à l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse, établissements sociaux et médico-sociaux, soin (pédopsychiatrie, CMP).

Le projet initial proposait des actions diversifiées à de nombreux destinataires : les établissements sociaux et médico-sociaux, les partenaires et établissements scolaires, les familles, les assistants familiaux ... soit tout l'entourage possible des jeunes présentant des situations complexes.

Au fur et à mesure, les besoins initiaux, qui englobaient de nombreuses problématiques, se sont recentrés sur des missions principales : accompagnement de situations individuelles à plus ou moins long terme, animation du réseau et sensibilisation/formation.

- 1er axe : accompagnement de situations

Il y a toujours des situations d'urgence à gérer, mais l'EMR n'est plus interpellée quand le jeune est déjà exclu, et les situations d'urgence à gérer aujourd'hui sont de courte durée (8 mois en moyenne). 50% du travail de l'EMR est de la prévention de rupture, de placement, d'exclusion scolaire, ou encore d'orientation ITEP.

- 2ème axe : accompagnement des équipes

L'EMR accompagne les équipes de l'Education Nationale en lien avec des situations problèmes.

- 3ème axe : sensibilisation

Sensibilisation des établissements scolaires et formation des enseignants à leur demande sur l'ensemble du département.

Moyens : Une équipe interdisciplinaire (Un directeur, un chef de service, une psychologue, une éducatrice spécialisée, une assistante sociale, une infirmière et un pédopsychiatre.) des compétences synergiques et des profils repérants (ASE, psychiatrie et éducation nationale, MDPH)

La mobilité : sur tout le département de la Vendée. Une mobilité psychique (pas en lien direct avec les situations, penser autrement), un travail interinstitutionnel (s'autoriser à sortir des murs, un lieu neutre)

Ressources : L'EMR peut être un lieu d'échanges et permettre une parole d'équipe. Du fait de sa neutralité, elle apporte un regard distancié et extérieur à la problématique. L'EMR fait tiers et peut être un facilitateur de lien entre les différents partenaires. Elle tente de remobiliser les partenaires face à des situations très critiques.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Il s'agit d'une expérimentation dans le sens où elle concerne la création d'une structure juridique de type équipe mobile (encore jamais développée au moment de l'appel à projet) et qui vise à mettre en concertation les différents acteurs (social, médico-social et soins) qui jusque-là n'étaient pas en lien.

Il s'agit d'une innovation dans le sens où c'est une nouvelle action concernant un public et des troubles jusqu'alors reconnus dans les établissements et services dits classiques, mais qui ne bénéficiaient pas d'une prise en charge spécifique. Par ailleurs, de par leurs troubles, ces publics nécessitaient un nouveau cadre de prise en charge dans la mesure où les réponses habituelles devenaient inopérantes. Des modalités d'accompagnement innovantes ont donc été élaborées pour répondre à ces enjeux émergents.

La démarche innovante apparaît également dans le circuit d'orientation puisqu'il ne s'agit pas d'une orientation classique avec un organisme intermédiaire, en charge du placement ou de l'orientation (ASE, MDPH), mais d'une saisine directe entre un établissement ou service et les professionnels de l'équipe mobile ; ce qui confère une réelle souplesse au dispositif.

L'EMR n'appartient pas à un partenaire en particulier (Conseil départemental / PJJ/ soin / MDPH...) et intervient sur un champ d'action très large, ce qui permet sa neutralité, qu'elle soit acceptée et interpellée par tous.

L'EMR aide à la compréhension de la problématique, en se faisant tiers du fait de sa neutralité, elle vise à remobiliser les partenaires : elle a un rôle de prévention, médiation et coordination. L'EMR n'agit pas en direct avec le jeune, mais elle agit avec le partenaire et la famille.

L'EMR n'a pas de dispositif d'accueil à proposer lorsqu'il y a rupture ou risque de rupture dans une structure d'hébergement.

Objectifs :

Répertorier les partenaires territoriaux des différents champs.

Assurer et garantir la continuité et la coordination des parcours - Eviter qu'un partenaire se retrouve seul dans l'accompagnement des prises en charge multiples - Proposer un soutien et appuyer les familles, les professionnels dans l'accompagnement.

Etablir un diagnostic partagé : comprendre et analyser la problématique de départ et travailler autour de celle-ci avec les partenaires. L'EMR n'est pas un lieu décisionnel - Elaborer un plan d'actions à engager.

L'EMR est en lien avec tous les partenaires via des conventions : Aide Sociale à l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse, établissements sociaux et médico-sociaux, soin (pédopsychiatrie, CMP) et la famille. Cela permet de cibler et mobiliser les personnes ressources tout en instaurant un suivi et un soutien de l'engagement des actions.

L'EMR peut contribuer à la prévention des situations complexes (ruptures scolaire et sociale, trouble du comportement, conduite à risque, passage à l'acte) en favorisant l'accès au soin en collaboration avec les différents partenaires.

Le transfert de compétences - Sensibilisation / prévention auprès de l'Education Nationale, et aide au diagnostic (repérage précoce des troubles, ou éviter une notification non fondée)

Partenaires :

- Le Conseil Départemental, l'Aide Sociale à l'Enfance, le foyer de l'enfance, les familles d'accueil
- La Protection Judiciaire de la Jeunesse (stemo et foyers)
- L'Education Nationale (IEN ASH, Inspecteur d'académie, médecin scolaire, AS et infirmières scolaires), Collèges et écoles publiques et privées
- La pédopsychiatrie (secteurs et cmp)
- Les associations Secteur social : APSH, Apprentis Auteuil, Montjoie.
- Secteur médicosocial : Ugecam, ITEP Alouettes,
- Adapei SESSAD et IME
- Areams ime
- Service milieu ouvert : Areams Challans et la Roche et Montjoie
- La Formation Professionnelle - Esfora

Perspectives :

Convention ou création d'un service avec le Conseil Départemental et l'ARS afin de développer un dispositif d'hébergement ouvert 365 jours par an adossé à l'EMR (DAP – Dispositif d'accueil personnalisé

STRUCTURE

Nom: EMR

Public : Jeunes de 3 à 21 ans avec ou en demande de notification MDPH en cours et avec ou sans mesure de placement ASE/PJJ
Nombre de personnes accueillies : File active de 20 situations

CONTACT

Référent du projet :
M. LAZARE

Coordonnées :
Lilian.LAZARE@alefpa.asso.fr

Organisation management et gouvernance



Modélisation de l'organisation du Pôle Est

**Public visé : Enfants et adultes en situation de handicap
La Réunion - Saint-André**

L'initiative :

Créé en septembre 2015, le Pôle Est Réunion de l'ALEFPA regroupe 7 établissements médico sociaux pour adultes et enfants en situation de handicap. Les établissements et services sont répartis sur différents sites et communes du territoire. Il s'agit d'une organisation complexe qui a dû adapter sa structuration à ce contexte afin de garantir autant la satisfaction des personnes accueillies que l'engagement des professionnels qui la composent. Pour rendre lisible la cohérence du Pôle Est, pour renforcer la réactivité de ses établissements et favoriser la qualité des prestations rendues aux personnes accueillies, le Pôle Est s'est attaché à modéliser son organisation.

La méthode employée s'est basée sur les outils de mesure de la performance développés par l'ANAP ainsi que sur des études relatives aux organisations transversales. Le projet s'est déroulé en plusieurs étapes.

1ère étape : Elaboration de la modélisation.

L'organisation du Pôle Est s'est appuyée sur l'organisation qui s'est développée au sein du Pôle Adultes Est qui, pour améliorer les prestations rendues aux personnes accueillies, avait mis en place des actions transversales dès 2010, des comités transversaux en 2012 puis une organisation transversale en 2014. Les conditions d'élaboration de la modélisation du Pôle Est ont reposé sur la validation territoriale de l'organigramme et l'effectivité des moyens humains. Les travaux d'élaboration ont été réalisés par l'équipe de Direction et d'encadrement.

2ème étape : Compréhension de l'organisation du Pôle Est par les professionnels.

L'organisation du Pôle Est a fait l'objet d'une information institutionnelle. La compréhension est soutenue par les cadres intermédiaires et pilotes des orientations prioritaires. La modélisation est représentée sous une forme graphique, accessible à l'ensemble des professionnels. Les moyens de régulation sont identifiés et les instances sont planifiées.

3ème étape : Réalisation des actions et projets transversaux.

La mise en œuvre de l'organisation transversale s'appuie sur des groupes action ou groupes projet identifiés. Ces groupes sont composés d'un coordinateur et de référents d'établissement qui développent des activités en lien avec les orientations prioritaires du processus inscrites dans un projet cadre. Un pilote est garant du processus général. Chaque action ou projet fait l'objet d'un document écrit, validé et diffusé.

4ème étape : Evaluation de l'organisation.

L'évolution de l'organisation s'appuie sur l'évaluation des processus identifiés, dans une logique de satisfaction des prestations rendues aux personnes accueillies. Les Revues de Direction et Comités techniques constituent des instances d'évaluation.





Objectifs :

- Soutenir l'engagement des professionnels dans une organisation de grande taille
- Manager la mise en œuvre des orientations prioritaires liées au cadre réglementaire et la démarche d'amélioration continue de la qualité
- Renforcer la place de l'organisation sur le territoire en la rendant lisible auprès des personnels, des personnes accueillies et des partenaires
- Favoriser la cohésion et les liens entre les établissements
- Renforcer l'efficacité de l'organisation au travers de la mutualisation des objectifs et des moyens
- Clarifier les responsabilités, les places et les rôles des personnes en fonction de leurs interventions dans l'espace fonctionnel et transversal.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

L'organisation du Pôle Est s'attache à concilier et valoriser à la fois l'identité du Pôle et les identités des établissements et services qui la composent. Pour cela, l'organisation du Pôle Est repose sur une double dynamique au service du sens de l'action en faveur des personnes accueillies:

- Une approche fonctionnelle qui s'appuie sur la pluralité de la technicité des équipes pluridisciplinaires du Pôle Est pour l'accompagnement individualisé (élaboration, mise en œuvre, régulation et coordination).
- Une approche par projet qui s'appuie sur les ressources transversales pour l'amélioration des activités inhérentes à la réalisation des missions en favorisant la prise de décision, l'innovation et la communication.

L'organisation du Pôle Est s'attache à favoriser la participation, l'engagement et la mobilisation des professionnels en les responsabilisant sur les projets au travers de la maîtrise du budget et de l'adaptation de la réponse aux besoins et attentes des personnes accueillies.

La modélisation constitue une représentation formelle et claire qui doit permettre à chaque professionnel de comprendre l'organisation et de se situer dans celle-ci. Elle offre une approche structurée de l'organisation où apparaissent les articulations entre les activités, les niveaux de responsabilité, les circuits de communication et les liens entre chaque axe, niveaux et acteurs. La modélisation est proposée sous la forme d'un schéma simple et lisible qui facilite l'appropriation. Il est communiqué à l'ensemble du personnel.

La modélisation de l'organisation du Pôle Est participe à la démarche « Qualité de Vie au Travail » en agissant sur les relations de travail et le climat social, ainsi que sur le partage et la création de valeurs. Une organisation identifiée, partagée et cohérente est un outil efficace pour le développement de l'organisation.



Perspectives :

La modélisation de l'organisation s'accompagne d'une structuration organisée et partagée, d'une méthode identifiée et de savoir-faire spécifiques. Une attention doit être portée à ces derniers en termes de renforcement et de capitalisation. Les professionnels bénéficient d'une banque d'outils adaptés à l'organisation du Pôle Est.

Le déploiement opérationnel du fonctionnement du Pôle Est a été dans un 1er temps réalisé au niveau des établissements pour adultes du Pôle Est, dans la mesure où ces établissements ont construit leur identité commune au travers d'une organisation transversale par projets. Cette organisation va être étendue aux établissements pour enfants dans un 2ème temps. Les activités transversales seront alors communes à l'ensemble des établissements du Pôle Est.

STRUCTURE

Nom : IPôle Est (ME – SESSAD – ESAT – FAO – FH - SAVS)

Public : Enfants et adultes en situation de handicap

Nombre de personnes accueillies : 260

CONTACT

Référent du projet :

Mme CARRETERO

Coordonnées :

Christiane.CARRETERO@alefpa.re

Le questionnement éthique au service de la bientraitance

**Public visé : Personnes en situations de handicap ou en difficultés sociales
France (Métropole et DOM)**

L'initiative :

Une des caractéristiques de l'ALEFPA est la diversité de ses structures, publics accompagnés et territoires d'implantation. Le point commun entre toutes ces différences réside dans l'appartenance associative. La volonté associative a donc été d'aborder les questionnements éthiques dans les différentes composantes de l'association, dans l'objectif de nourrir la réflexion, la partager et la mutualiser à une échelle territoriale et nationale, en vue d'enrichir la réflexion éthique associative.

Conformément à la recommandation de l'ANESM d'octobre 2010, le questionnement éthique porte sur le sens des pratiques d'accompagnement, et renvoie à la question suivante « comment bien agir dans telle situation ? ».

Dans un contexte marqué par de fortes évolutions et injonctions, cette question du sens est une exigence pour accompagner l'adaptation et l'amélioration continue des pratiques, tout en veillant à la cohérence avec les valeurs associatives.

Un Comité éthique national (CEN) a ainsi été créé en 2012. Composé de professionnels des différents territoires d'implantation de l'ALEFPA, de la Direction Générale et d'administrateurs, ce comité se veut un espace d'interrogation, de réflexion collective et pluridisciplinaire portant sur des situations particulières et concrètes.

L'objectif est ainsi de partager et de croiser les points de vue, tout en capitalisant les réflexions menées, voire les éventuels principes communs dégagés. Dans ce sens, le Comité éthique national est amené à proposer un cadre de référence, des repères, et à formuler des avis proposés au conseil d'administration.

Cette démarche vise également à mettre en résonance les valeurs de l'association et les réalités du terrain ; à contribuer à la démarche qualité dans laquelle elle s'inscrit pleinement ; et à favoriser les échanges entre les différentes entités de l'association.

Depuis 2012, et en lien avec les remontées des établissements et les priorités associatives, les travaux du Comité ont porté sur plusieurs thématiques : l'autorité et la sanction positive, la vie affective et sexuelle, la laïcité ou encore la parentalité.

Ces travaux ont débouché sur l'organisation de colloques pour les thématiques « Autorité et sanction positive », « Vie affective et sexuelle » et « Parentalité ».

Concernant la thématique « Laïcité », une recommandation relative à l'application du principe de laïcité à l'ALEFPA, a été réalisée, présentée et validée au Conseil d'Administration.

À partir de 2015, et dans la continuité de la dynamique engagée, cette démarche a été structurée à trois niveaux : comités locaux ; comités territoriaux et comité national.

Objectifs :

- Intégrer la réflexion éthique dans la pratique au bénéfice de la personne accompagnée
- Fournir des repères aux professionnels aux prises avec des contradictions entre différentes logiques (éducative et sociale, judiciaire, administrative...)
- Aider les professionnels à analyser et à clarifier la complexité d'une situation au regard des systèmes de valeur de chacun
- Donner du sens aux pratiques et à leur évolution, et les interroger régulièrement à l'aune des principes d'action qui ont été définis
- Formaliser les principes et lignes de conduite de l'accompagnement des personnes fragiles ou vulnérables

Perspectives :

S'assurer de l'ancrage de la démarche dans les établissements et dans les modes de management.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Le questionnement éthique concourt à l'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement et à la recherche et promotion de la bienveillance.

De par sa dimension transversale, la démarche de questionnement éthique permet également de favoriser les échanges et le partage de pratiques entre les salariés, et ainsi de renforcer le sentiment d'appartenance associative.

Enfin, l'articulation de la démarche sur plusieurs niveaux (local, territorial et national) permet de mutualiser les réflexions tout en permettant à chaque structure d'adapter la méthodologie à ses spécificités et enjeux propres.

STRUCTURE

Nom : ALEFPA

Public : Personnes en situations de handicap ou en difficultés sociales

Nombre de personnes accueillies : 8 728

CONTACT

Référent du projet :

Mme LAMBERT

Coordonnées :

Elsa.LAMBERT@alefpa.asso.fr

L'administrateur délégué

**Public visé : Personnes en situations de handicap ou en difficultés sociales
France (Métropole et DOM)**

L'initiative :

L'ALEFPA a instauré des administrateurs délégués auprès de ses territoires d'implantation. Pour assurer les fonctions d'administrateur délégué, il faut :

- d'une part être membre titulaire ou suppléant du conseil d'administration,
- et d'autre part, être désigné dans cette fonction par celui-ci.

Pour faciliter l'ancrage territorial et relationnel, il est souhaitable que l'administrateur délégué réside dans le territoire, dans laquelle sont implantés les établissements et les services pour lesquels il est délégué.

En effet, l'une des spécificités de l'association est l'étendue de sa couverture géographique qui induit un isolement relatif de certains des établissements et services qu'elle gère et le risque d'éloignement de la gouvernance des réalités pratiques du quotidien des établissements.

Membre du conseil d'administration, l'Administrateur délégué favorise la transmission des grandes orientations de cette instance délibérative, accompagne leur mise en œuvre par la direction générale ainsi que la prospective nécessaire et les inflexions politiques générées par les nouveaux textes législatifs et réglementaires.

Lorsqu'elle est possible, sa présence active dans les structures locales, départementales et (ou) régionales mises en place par les pouvoirs publics s'articule avec celle du directeur, pour représenter l'association, exprimer ses valeurs et ses projets auprès des décideurs et contribuer à la qualité de son audience dans son environnement.

Perspectives :

L'Administrateur délégué doit pouvoir disposer de supports de communication permettant de présenter sur son territoire ou lors de la présentation d'un projet, l'ALEFPA, son champ d'action, ses valeurs, ses priorités, ses réalisations.

Objectifs :

L' Administrateur Délégué est le représentant de l'association, de son président et du conseil d'administration auprès des établissements et de leur environnement.

Partenaires :

- Il est tenu informé des événements majeurs de la vie de(s) l'établissement(s).
- Il rencontre le directeur dans un climat constructif et confiant.
- Il participe à l'organisation des manifestations proposées par l'établissement, les associations d'usagers ou de parents si elles existent et partage les moments forts de la vie de l'établissement.
- L'administrateur délégué se doit de visiter l'établissement régulièrement, et de mettre en place avec le directeur, un climat d'échanges confiants qui respecte les champs respectifs de responsabilité.



En quoi est-ce une bonne pratique ?

L'administrateur délégué permet une incarnation de l'association au plus près des établissements et du quotidien. Il est un relais politique entre l'association, et l'établissement sur le territoire, tout en veillant à ne pas se substituer au directeur, ni à la direction générale. Informé des événements majeurs de la vie de(s) l'établissement(s), il peut être amené à représenter l'association auprès d'instances inter associatives.

Il permet aussi d'assurer la représentation de l'organisme gestionnaire auprès du Conseil de la Vie Sociale.

Lors de ses visites, il apporte un soin tout particulier aux relations avec les représentants de l'Etat, des élus, des collectivités publiques territoriales et des partenaires, pour représenter l'association, exprimer ses valeurs et ses projets auprès des décideurs et contribuer à la qualité de son audience dans son environnement.

STRUCTURE

Nom : ALEFPA

Public : Personnes en situations de handicap ou en difficultés sociales

Nombre de personnes accueillies : 8 728

CONTACT

Référent du projet :

M. CARON

Coordonnées :

contact@alefpa.asso.fr

Comité d'Orientation Stratégique de Martinique

**Public visé : Victimes de violences conjugales(Femmes et enfants), auteurs de violences conjugales, infracteurs sexuels, femmes et hommes présentant des handicaps psychique, personnes prévenues en comparution immédiate
Martinique**

L'initiative :

Le COS de MARTINIQUE est composé de 12 membre ; La présence de 3 d'entre eux, issus de l'ancien Conseil d'administration de Rosannie Soleil, rappelle la composante militante dans la protection des femmes et des enfants (violences, planning familial, handicap). Les membres appartiennent pour la plupart aux domaines de l'intervention sociale et médico-sociale, socioéconomique, responsable de collectivités, directeur d'établissement, gestionnaires, responsables financiers, consultants en organisation, juristes.. Toutes ces compétences sont mises à la disposition de l'Association et du Directeur. Les membres sont bénévoles et pour la plus part en activité.

Organisation et fonctionnement

Chaque membre du COS s'engage apporter sa contribution pour créer, développer et diffuser l'image d'une ALEFPA compétente, crédible, digne confiance.

Dans un contexte d'implantation, de recherche de stabilisation, le COS travaille ainsi :

- des réunions de COS : à minima, une fois par trimestre mais les 3 premières années, 6 à 7 rencontres annuelles,
- deux commissions : Communication-relations publiques ; Prévention, qui se réunissent en fonction des priorités d'action arrêtées (définition des actions de communication pour l'année, organisation d'une conférence...)
- la mise en place conjoncturelle d'un groupe de travail , en fonction d'un objectif immédiat, si nécessaire,
- un climat de travail convivial et respectueux,
- la recherche d'adaptation aux contraintes et disponibilités des membres (si nécessaire, séance de travail à l'heure du déjeuner, dans les locaux).

Le COS est animé par l'administratrice déléguée, dans le respect des directives de la note de cadrage du CA.

Le rôle du directeur est essentiel dans la dynamique du comité : Il informe, sollicite, fait part des avancées de dossiers stratégiques, de négociations, des événements dans les établissements, met à disposition les documents prévus. Il peut compter sur le membre du COS le plus « qualifié » pour l'accompagner sur un dossier : introduire l'ALEFPA auprès d'un partenaire, identifier la bonne personne...

Moyens

- le COS définit chaque année des orientations stratégiques, sur la base du projet associatif de l'ALEFPA et du CEPOM, en s'appuyant sur l'existant.(ex : garantir la prise en charge de l'usager ; améliorer , rénover, diversifier notre offre de service en hébergement logement ; renforcer les dispositifs socio-judiciaires, en complémentarité des missions du pôle hébergement logement; renforcer notre représentativité au sein des réseaux professionnels, associatifs et socioéconomiques en Martinique).
- s'enquiert périodiquement de la mise en œuvre et de la déclinaison de ces recommandations stratégiques.
- propose des correctifs
- fait retour au sein du collectif des informations et événements pertinents sur l'actualité de l'environnement, à des fins de débats et de stratégies.

Les membres du COS partagent des valeurs : l'engagement, la force de la lutte contre les violences et les discriminations, la contribution collective, la solidarité, la disponibilité.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Le COS de Martinique a mis en place une dynamique de travail basé sur l'intelligence collective. Ceci comporte des avantages considérables en matière d'implication et de résultats. Cela demande, en contrepartie, un peu plus de temps, beaucoup d'écoute, et de restitutions.

Le COS n'est pas une chambre d'enregistrement, plutôt une force de proposition, avec un souci d'alerte et d'encouragement à la réussite de la structure.



Objectifs :

- faire connaître l'ALEFPA. La faire admettre comme un acteur local incontournable, la représenter dans les manifestations ou dans réseaux clés, dialoguer, expliquer constamment les missions, la pratique, l'éthique,
- assurer la croissance et la pérennité de l'Association dans le territoire.

Perspectives :

Le COS de Martinique prévoit son renforcement par l'intégration de nouveaux membres

STRUCTURE

Nom : CHRS, Résidence d'Accueil, Maison-relais, Pôle socio-judiciaire

Public : Victimes de violences conjugales (Femmes et enfants), auteurs de violences conjugales, infracteurs sexuels, femmes et hommes présentant des handicaps psychique, personnes prévenues en comparution immédiate

Nombre de personnes accueillies :

Pole Hébergement Logement : 119

Pole socio-judiciaire 911 (chiffre 2015)

CONTACT

Référent du projet :

Mme ODRY

Coordonnées :

contact@alefpa.asso.fr

Actes des colloques de l'ALEFPA

- « Sexualité et handicap », Actes du colloque de l'ALEFPA du 29 novembre 2006 à Lille, Conseil National Stratégique et Scientifique (CNSS), ALEFPA
- « Parcours de formation des personnes en situation de handicap : scolarisation, formation, insertion... », Actes du colloque de l'ALEFPA du 28 novembre 2007 à Roubaix, Conseil National Stratégique et Scientifique (CNSS), ALEFPA
- « Projet de vie : rôle et attentes des parents et des institutions sociales et médico-sociales », Actes du colloque de l'ALEFPA du 26 novembre 2009 à Auxerre, Direction de la Vie des Etablissements, ALEFPA
- « Les maisons d'enfants à caractère social aujourd'hui : quels enjeux, quels défis ? », Actes du colloque de l'ALEFPA du 23 novembre 2011 à Reims, Conseil National Stratégique et Scientifique (CNSS), ALEFPA
- « Accompagner les parcours de vie des personnes à besoins spécifiques, Construire ensemble les leviers favorisant l'inclusion », Actes du colloque de l'ALEFPA du 16 novembre 2012 à l'île de la Réunion, Direction de la Vie des Établissements, ALEFPA
- « D'une autorité à l'autorité éducative, de la sanction à une sanction éducative », Actes du colloque de l'ALEFPA du 19 novembre 2013 à Auxerre, Direction de la Vie des Établissements, ALEFPA
- « Accompagner la vie affective, relationnelle et sexuelle, Approches théoriques, témoignages et outils », Actes du colloque de l'ALEFPA du 19 novembre 2014 à Limoges, Direction de la Vie des Établissements, ALEFPA

Recueils de bonnes pratiques

- « Tour d'horizon des bonnes pratiques à l'ALEFPA, Penser et construire ensemble la qualité de l'accompagnement médico-social », édition 2012, Direction de la Vie des Établissements, ALEFPA
- « Tour d'horizon des bonnes pratiques à l'ALEFPA, Penser et construire ensemble la qualité de l'accompagnement », édition 2013, Direction de la Vie des Établissements, ALEFPA
- « Tour d'horizon des bonnes pratiques à l'ALEFPA, accompagner chacun dans son projet », troisième édition spéciale « Sport et Culture », 2014, Direction de la Vie des Établissements, ALEFPA
- « Tour d'horizon des bonnes pratiques à l'ALEFPA, accompagner chacun dans son projet », quatrième édition, 2015, Direction de la Vie des Établissements, ALEFPA

Rapports

- « La scolarisation des enfants en situation de handicap - 13 préconisations et Guide de la coopération pour une scolarisation de tous », 2011, sous la responsabilité de Philippe Hemez, Secrétaire Général de l'ALEFPA
- « Cultiver chaque talent ! Développer les projets culturels pour soigner, valoriser et faciliter l'insertion des jeunes et des adultes en difficulté sociale ou situation de handicap », 2011
- « L'insertion professionnelle des travailleurs handicapés en milieu ordinaire, Guide à l'usage des professionnels en établissements médico-sociaux », 2011, Direction de la Vie des Établissements, ALEFPA
- « Les Maisons d'Enfants à Caractère Social - Un défi actuel - un enjeu pour l'avenir », 2011, Annie Semal-Lebleu, Docteur en Sciences de l'Éducation, Vice-Présidente de l'ALEFPA
- « L'accès à l'école pour tous... Vers l'école inclusive ? », Analyse du partenariat entre les enseignants recevant des jeunes en situation de handicap, et les personnels médico-sociaux des établissements spécialisés de l'ALEFPA, 2012, Philippe Hemez
- « Que deviennent les jeunes à besoins spécifiques ? », Étude de suivi à l'Île de la Réunion, 2014, IME Edmond Albius, ALEFPA

Autres publications

- « Recueillir les bonnes pratiques professionnelles », Direction de la Vie des Établissements, ALEFPA, Le Cahier de l'innovation, Hors-série, Perspectives Sanitaires & Sociales, novembre 2013, p. 79
- « Passer à l'acte pour retourner les stigmates du handicap », Amélie Thomas, ITEP Leconte de Lisle, ALEFPA, Le Cahier de l'innovation, Hors-série, Perspectives Sanitaires & Sociales, novembre 2013, p. 24
- « So Ethic, un Label pour l'emploi des personnes en situation de handicap », Direction de la Vie des Établissements, ALEFPA, Le Cahier de l'innovation, Hors-série, Perspectives Sanitaires & Sociales, novembre 2014, p. 28
- Guillaume Logez et al., « Les enjeux de l'évolution du travail social. Une démarche et une qualité », Les Cahiers Dynamiques 2014/4 (n° 62), p. 24-34.



ANESM = Agence Nationale d'Évaluation Sociale et Médico-Sociale

ARS = Agence Régionale de Santé

CMPP = Centre Médico Psycho Pédagogique

CVS = Conseil de la Vie Sociale

EMR = Equipe Mobile Ressources

ESAT = Etablissement et Service d'Aide par le Travail

FAO = Foyer d'Accueil Occupationnel

FH = Foyer d'Hébergement

FO = Foyer Occupationnel

IEM = Institut d'Éducation Motrice

IME = Institut Médico Éducatif

IMPro = Institut Médico Professionnel

ITEP = Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique

IRTS = Institut Régional du Travail Social

MAS = Maison d'Accueil Spécialisée

MECS = Maison d'Enfants à Caractère Social

MESAT = Maison Educative pour Séjours d'Accueil Transitoire

PHP = Personnes avec un Handicap Psychique

RESAC = Réseau éducatif de soins et d'accueil champenois

SAI = Service d'Accompagnement à l'Insertion

SAMAAD = Service d'Accueil, d'Accompagnement et de Maintien à Domicile)

SAS = Service d'Adaptation et de Suite

SAVS = Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SESSAD = Service d'Éducation Spéciale et de soins à Domicile

SHEREL = Service des Hébergements du Réseau Educatif Lillois

TCC = Troubles du Caractère et du Comportement

TSSA = Troubles spécifiques Sévères des Apprentissages



ASSOCIATION LAÏQUE POUR L'ÉDUCATION, LA FORMATION,
LA PRÉVENTION ET L'AUTONOMIE

Il est communément admis que les bonnes pratiques apportent une plus-value à la personne accompagnée. Pour autant, qu'entend-on exactement par "bonne pratique"?

Derrière le paradoxe d'une notion à la fois omniprésente mais complexe et floue, l'alefpa entend illustrer les pratiques et réalités que les bonnes pratiques peuvent recouvrir, et dont la richesse provient de leur diversité et de leur évolution perpétuelle. En effet, aussi diverses soient les thématiques sur lesquelles elles portent, ou encore la manière dont elles sont mises en oeuvre, les bonnes pratiques se déclinent de multiples manières, selon les spécificités des établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires.

Au-delà des discours, ce recueil met à l'honneur des actions concrètes et centrées sur la personne accompagnée, et illustre par un langage de la preuve la qualité des pratiques.

Ce recueil vise à faire connaître, reconnaître et à valoriser ces bonnes pratiques, auprès des différents acteurs internes et externes à la vie de l'établissement. En favorisant le partage et l'appropriation des bonnes pratiques, l'ALEFPA entend oeuvrer à leur émergence et à leur développement. Dans un contexte d'évolution de la réglementation, des représentations et des besoins, cette volonté rejoint la nécessité de favoriser l'innovation et l'anticipation, d'en saisir l'opportunité pour améliorer la qualité de l'accompagnement.

Loin de les ériger en dogme, ce recueil de bonnes pratiques constitue un outil d'action et de réflexion collective, en incitant les professionnels à s'en emparer, à oser innover, et à construire leurs propres bonnes pratiques.

Ce recueil des bonnes pratiques doit aussi être un élément majeur pris en compte dans le dialogue de gestion avec les pouvoirs publics. C'est un véritable investissement, et qui doit être traité comme tel.

Novembre 2016

Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie

Centre Vauban - Entrée Lille - 199/201 rue Colbert - BP 72 - 59003 Lille Cedex

Tél : 03 28 38 09 40 - Courriel : contact@alefpa.asso.fr

www.alefpa.asso.fr